

## CHAPITRES 34 À 39 - ASSASSINATS ET INCENDIE DE ROME

XXXIV. (1) Néron commençait à se fatiguer de sa mère, qui épiait et critiquait avec aigreur ses paroles et ses actions. Il essaya d'abord de la rendre odieuse, en disant qu'il abdiquerait l'empire et se retirerait à Rhodes. Bientôt il lui ôta tous ses honneurs et toute sa puissance, lui enleva sa garde et ses Germains ; enfin il la bannit de sa présence et de son palais. Il eut recours à tous les moyens pour la tourmenter. Était-elle à Rome, des affidés de Néron lui suscitaient des procès ; à la campagne, ils l'accablaient de railleries et d'injures, en passant près de sa retraite par terre ou par mer. (2) Cependant, effrayé de ses menaces et de sa violence, Néron résolut de la perdre. Trois fois il essaya de l'empoisonner ; mais il s'aperçut qu'elle s'était munie d'antidotes. Il fit disposer un plafond qui, à l'aide d'un mécanisme, devait s'écrouler sur elle pendant son sommeil. (3) L'indiscrétion de ses complices éventa son projet. Alors il imagina un navire pouvant se disloquer, destiné à la submerger ou à l'écraser par la chute du plafond. Il feignit donc de se réconcilier avec elle, et, par une lettre des plus flatteuses, l'invita à venir à Baïes célébrer avec lui les fêtes de Minerve. Là, il ordonna aux commandants des galères de briser, comme par un choc fortuit, le bâtiment liburnien qui l'avait amenée, tandis que, de son côté, elle prolongeait le festin. Lorsqu'elle voulut s'en retourner à Baules, il lui offrit, au lieu de sa galère avariée, celle qu'il avait fait préparer. Il la reconduisit gaiement et lui baisa même le sein en se séparant d'elle. (4) Il passa le reste de la nuit dans une grande inquiétude, attendant le résultat de son entreprise. (5) Quand il eut appris que tout avait trompé son attente, et qu'Agrippine s'était échappée à la nage, il ne sut que résoudre. Au moment où l'affranchi de sa mère, Lucius Agermus, venait lui annoncer avec joie qu'elle était saine et sauve, il laissa tomber en secret un poignard près de lui, le fit saisir et mettre aux fers, comme un assassin envoyé par Agrippine ; puis il ordonna qu'on la mît à mort, et répandit le bruit qu'elle s'était tuée elle-même, parce que son crime avait été découvert. (6) On ajoute des circonstances atroces mais sur des autorités incertaines. Néron serait accouru pour voir le cadavre de sa mère, il l'aurait touché, aurait loué ou blâmé telles ou telles parties de son corps, et, dans cet intervalle, aurait demandé à boire. (7) Malgré les félicitations des soldats, du sénat et du peuple, il ne put ni alors, ni plus tard, échapper aux remords de sa conscience. Souvent il avoua qu'il était poursuivi par le spectre de sa mère, par les fouets et les torches ardentes des Furies. (8) Il fit faire un sacrifice aux mages pour évoquer et fléchir son ombre. Dans son voyage en Grèce, il n'osa point assister aux mystères d'Éleusis, parce que la voix du héraut en écarte les impies et les hommes souillés de crimes. (9) À ce parricide, Néron joignit le meurtre de sa tante. Il lui rendit visite pendant une maladie d'entrailles qui la retenait au lit. Selon l'usage des personnes âgées, elle lui passa la main sur la barbe, et dit en le caressant : "Quand j'aurai vu tomber cette barbe, j'aurai assez vécu." Néron se tourna vers ceux qui l'accompagnaient, et dit comme en plaisantant qu'il allait se la faire abattre sur-le-champ ; puis il ordonna aux médecins de purger violemment la malade. Elle n'était pas encore morte qu'il s'empara de ses biens ; et, pour n'en rien perdre, il supprima son testament.

XXXV. (1) Indépendamment d'Octavie, il épousa Poppaea Sabina, fille d'un questeur, mariée auparavant à un chevalier romain, et Statilia Messalina, arrière-petite-fille de Taurus, honoré deux fois du consulat et du triomphe. (2) Pour se l'approprier, il assassina son mari, le consul Atticus Vestinus, dans l'exercice de ses fonctions. (3) Dégoûté bientôt d'Octavie, il dit à ses amis qui lui en faisaient des reproches, que les ornements matrimoniaux devaient lui suffire. (4) Après avoir inutilement essayé plusieurs fois de l'étrangler, il la répudia comme stérile. Mais, voyant que les Romains blâmaient ce divorce et s'emportaient en invectives contre lui, il l'exila d'abord, et enfin la fit périr comme coupable d'adultère. La calomnie était si révoltante, que tous ceux qui furent mis à la torture ayant protesté de son innocence, Néron apostata son pédagogue Anicetus, qui avoua qu'il avait abusé d'Octavie par ruse. (5) Néron épousa Poppée douze jours après qu'il eut répudié Octavie, et l'aima passionnément ; ce qui ne l'empêcha pas de la tuer d'un coup de pied, parce qu'étant enceinte et malade, elle lui avait reproché trop vivement d'être rentré tard d'une course de chars. (6) Elle lui avait donné une fille nommée Claudia Augusta qui mourut en bas âge. (7) Il n'y eut désormais aucune espèce de lien qui pût garantir de ses attentats. (8) Il accusa de conspiration et fit mourir Antonia, fille de Claude, qui refusait de prendre la place de Poppée. Il traita de même tous ceux qui lui étaient attachés ou alliés, entre autres le jeune Aulus Plautius, qu'il viola avant de le faire conduire à la mort, en disant : "Que ma mère aille maintenant embrasser mon successeur," faisant entendre par là qu'Agrippine l'aimait et lui faisait espérer l'empire. (9) Son beau-fils Rufrius Crispinus qu'il avait eu de Poppée, s'amusait à jouer aux commandements et aux empires. C'en fut assez pour qu'il ordonnât à ses esclaves de le noyer dans la mer quand il irait à la pêche. (10) Il exila Tuscus, son frère de lait, parce qu'étant gouverneur d'Égypte, il avait fait usage des bains qu'on avait construits pour l'arrivée de l'empereur. (11) Il obligea son précepteur Sénèque de se donner la mort, quoique ce philosophe lui eût souvent demandé son congé en lui offrant tous ses biens, et que Néron lui eût saintement juré que ses craintes étaient vaines, et qu'il aimerait

mieux mourir que de lui faire aucun mal. (12) Au lieu d'un remède qu'il avait promis à Burrhus, préfet du prétoire, pour le guérir d'un mal de gorge, il lui envoya du poison. Il fit périr de la même manière, en mêlant le fatal breuvage, tantôt à leurs aliments, tantôt à leurs boissons, les affranchis riches et âgés qui d'abord l'avaient fait adopter par Claude, et qui avaient été ensuite les soutiens et les conseillers de sa couronne.

XXXVI. (1) Il ne déploya pas moins de cruauté au dehors et contre les étrangers. Une comète, phénomène qui, suivant l'opinion vulgaire, annonce malheur aux souveraines puissances, avait paru pendant plusieurs nuits consécutives. (2) Troublé par cette apparition, il apprit de l'astrologue Balbillus que les princes avaient coutume de détourner ce funeste présage par des meurtres expiatoires, et de le faire tomber sur la tête des grands. Dès ce moment, il résolut la perte des personnes les plus illustres. La découverte de deux conjurations lui en fournit un prétexte légitime. La première et la plus importante, celle de Pison, se tramait à Rome; la seconde, celle de Vinicius, fut ourdie et découverte à Bénévent. (3) Les conjurés plaidèrent leur cause, chargés de triples chaînes. Quelques-uns avouèrent d'eux-mêmes leur attentat ; d'autres le lui imputèrent à lui-même, disant qu'ils n'avaient pu le dérober que par la mort à tous les crimes dont il s'était souillé. (4) Les enfants des condamnés furent chassés de Rome, et périrent par le poison ou par la faim. On sait que plusieurs furent égorgés dans un même repas avec leurs précepteurs et leurs esclaves, et que d'autres furent privés de toute nourriture.

XXXVII. (1) Dès lors il n'y eut plus dans ses meurtres ni choix ni mesure: il faisait périr qui il voulait et sous quelque prétexte que ce fût. (2) Pour me borner à quelques exemples, on fit un crime à Salvidienus Orfitus d'avoir loué trois pièces de sa maison près du Forum à des députés des villes pour s'y réunir; au jurisconsulte Cassius Longinus, qui était aveugle, d'avoir laissé subsister dans une vieille généalogie de sa famille l'image de C. Cassius, un des meurtriers de César ; à Paetus Thraséa, d'avoir le front sévère et les airs d'un pédagogue. (3) Il n'accordait qu'une heure aux condamnés pour mourir ; et, afin qu'il n'y eût pas de retard, il leur envoyait des médecins qui devaient sur-le-champ "guérir", selon son expression, ceux qui hésitaient, c'est-à-dire leur ouvrir les veines. (4) On dit qu'il voulut donner des hommes vivants à déchirer et à dévorer à un Égyptien glouton qui était habitué à manger de la chair crue et tout ce qu'on lui présentait. (5) Enivré de si monstrueux succès, il dit que nul prince encore n'avait connu toute l'étendue de son pouvoir. Il donna souvent à entendre fort clairement qu'il n'épargnerait pas le reste des sénateurs, qu'il anéantirait cet ordre, et qu'il abandonnerait le commandement des armées aux chevaliers romains et aux affranchis. (6) Jamais, soit en arrivant, soit en partant, il n'embrassa ni ne salua personne. En commençant les travaux de l'isthme, devant une foule nombreuse, il souhaita hautement que l'entreprise tournât à son avantage et à celui du peuple romain, et ne fit aucune mention du sénat.

XXXVIII. (1) Cependant il n'épargna ni le peuple ni les murs de sa patrie. (2) Quelqu'un, dans un entretien familial, ayant cité ce vers grec : "Que la terre, après moi, périsse par le feu!", "Non, reprit-il, que ce soit de mon vivant." Et il accomplit son vœu. (3) En effet, choqué de la laideur des anciens édifices, ainsi que des rues étroites et tortueuses de Rome, il y mit le feu si publiquement, que plusieurs consulaires n'osèrent pas arrêter les esclaves de sa chambre qu'ils surprirent dans leurs maisons, avec des étoupes et des flambeaux. Des greniers, voisins de la Maison dorée, et dont le terrain lui faisait envie, furent abattus par des machines de guerre et incendiés, parce qu'ils étaient bâtis en pierres de taille. (4) Le fléau exerça ses fureurs durant six jours et sept nuits. Le peuple n'eut d'autre refuge que les monuments et les tombeaux. (5) Outre un nombre infini d'édifices publics, le feu consuma les demeures des anciens généraux romains, encore parées des dépouilles des ennemis, les temples bâtis et consacrés par les rois de Rome ou pendant les guerres des Gaules et de Carthage, enfin tout ce que l'antiquité avait laissé de curieux et de mémorable. (6) Il regardait ce spectacle du haut de la tour de Mécène, charmé, disait-il, de la beauté de la flamme, et chantant la prise de Troie, revêtu de son costume de comédien. (7) De peur de laisser échapper cette occasion de pillage et de butin, il promit de faire enlever gratuitement les cadavres et les décombres; mais il ne permit à personne d'approcher des restes de sa propriété. Il reçut et même exigea des contributions pour les réparations de la ville, et faillit ainsi ruiner les provinces et les revenus des particuliers.

XXXIX. (1) À de si grands maux, à de si cruels outrages dont l'empereur était la cause, la fortune ajouta encore d'autres fléaux. En un seul automne, la peste inscrivit trente mille convois sur les registres funèbres. Dans une défaite en Bretagne, deux de nos principales places furent pillées, et un grand nombre de citoyens et d'alliés massacrés. Du côté de l'Orient, un échec honteux en Arménie fit passer nos légions sous le joug, et la Syrie fut sur le point de nous échapper. (2) Au milieu de ces désastres, ce qui étonne, ce qu'on ne saurait trop remarquer, c'est que Néron ne supporta rien avec plus de patience que les satires et les injures, et que jamais il ne montra plus de douceur qu'envers ceux qui le déchiraient dans leurs discours ou dans leurs vers. (3) On afficha ou l'on répandit contre lui beaucoup d'épigrammes grecques et latines telles que celles-ci

*Aux parricides noms d'Alcméon et d'Oreste  
Joins celui de Néron que tout Romain déteste.  
Récemment marié, Néron tua sa mère.  
Énée est ton aïeul : s'il emporta son père,  
Tes coups, noble César, ont emporté ta mère.  
Ô Parthe, et toi, Néron, l'univers vous admire :  
Vous êtes de Phébus les fidèles portraits ;  
L'un sait tendre son arc, l'autre monter sa lyre,  
L'un jouer de son luth, l'autre lancer ses traits.  
Rome va devenir une seule maison.  
Allons chez les Véliens reprendre garnison,  
À moins que, par malheur, cette maison hostile,  
En s'étendant toujours, n'ait envahi leur ville.*

(4) Il n'en poursuivit point les auteurs, et s'opposa à ce qu'on punît sévèrement ceux qui furent dénoncés au sénat. (5) Au moment où il passait, Isidore le Cynique lui reprocha hautement en public, de chanter si bien les maux de Nauplius, et de si mal user de ses biens. Datus, acteur d'atellanes, dans un rôle où se trouvaient ces mots: "Bonjour, mon père, bonjour, ma mère," imita l'action de boire et de nager pour faire allusion à la mort de Claude et à celle d'Agrippine. Au dernier refrain

*Pluton vous traîne par les pieds.*

il fit un geste qui désignait le sénat. (6) Néron se contenta d'exiler de Rome et d'Italie le philosophe et l'histrion, soit qu'il méprisât l'opinion publique, soit qu'il craignît, en montrant son dépit, de l'irriter davantage.

## CHAPITRES 34 À 39 - ASSASSINATS ET INCENDIE DE ROME

XXXIV. (1) Néron commençait à se fatiguer de sa mère, qui épiait et critiquait avec aigreur ses paroles et ses actions. Il essaya d'abord de la rendre odieuse, en disant qu'il abdiquerait l'empire et se retirerait à Rhodes. Bientôt il lui ôta tous ses honneurs et toute sa puissance, lui enleva sa garde et ses Germains ; enfin il la bannit de sa présence et de son palais. Il eut recours à tous les moyens pour la tourmenter. Était-elle à Rome, des affidés de Néron lui suscitaient des procès ; à la campagne, ils l'accablaient de railleries et d'injures, en passant près de sa retraite par terre ou par mer. (2) Cependant, effrayé de ses menaces et de sa violence, Néron résolut de la perdre. Trois fois il essaya de l'empoisonner ; mais il s'aperçut qu'elle s'était munie d'antidotes. Il fit disposer un plafond qui, à l'aide d'un mécanisme, devait s'écrouler sur elle pendant son sommeil. (3) L'indiscrétion de ses complices éventa son projet. Alors il imagina un navire pouvant se disloquer, destiné à la submerger ou à l'écraser par la chute du plafond. Il feignit donc de se réconcilier avec elle, et, par une lettre des plus flatteuses, l'invita à venir à Baïes célébrer avec lui les fêtes de Minerve. Là, il ordonna aux commandants des galères de briser, comme par un choc fortuit, le bâtiment liburnien qui l'avait amenée, tandis que, de son côté, elle prolongeait le festin. Lorsqu'elle voulut s'en retourner à Baules, il lui offrit, au lieu de sa galère avariée, celle qu'il avait fait préparer. Il la reconduisit gaiement et lui baisa même le sein en se séparant d'elle. (4) Il passa le reste de la nuit dans une grande inquiétude, attendant le résultat de son entreprise. (5) Quand il eut appris que tout avait trompé son attente, et qu'Agrippine s'était échappée à la nage, il ne sut que résoudre. Au moment où l'affranchi de sa mère, Lucius Agermus, venait lui annoncer avec joie qu'elle était saine et sauve, il laissa tomber en secret un poignard près de lui, le fit saisir et mettre aux fers, comme un assassin envoyé par Agrippine ; puis il ordonna qu'on la mît à mort, et répandit le bruit qu'elle s'était tuée elle-même, parce que son crime avait été découvert. (6) On ajoute des circonstances atroces mais sur des autorités incertaines. Néron serait accouru pour voir le cadavre de sa mère, il l'aurait touché, aurait loué ou blâmé telles ou telles parties de son corps, et, dans cet intervalle, aurait demandé à boire. (7) Malgré les félicitations des soldats, du sénat et du peuple, il ne put ni alors, ni plus tard, échapper aux remords de sa conscience. Souvent il avoua qu'il était poursuivi par le spectre de sa mère, par les fouets et les torches ardentes des Furies. (8) Il fit faire un sacrifice aux mages pour évoquer et fléchir son ombre. Dans son voyage en Grèce, il n'osa point assister aux mystères d'Éleusis, parce que la voix du héraut en écarte les impies et les hommes souillés de crimes. (9) À ce parricide, Néron joignit le meurtre de sa tante. Il lui rendit visite pendant une maladie d'entrailles qui la retenait au lit. Selon l'usage des personnes âgées, elle lui passa la main sur la barbe, et dit en le caressant : "Quand j'aurai vu tomber cette barbe, j'aurai assez vécu." Néron se tourna vers ceux qui l'accompagnaient, et dit comme en plaisantant qu'il allait se la faire abattre sur-le-champ ; puis il ordonna aux médecins de purger violemment la malade. Elle n'était pas encore morte qu'il s'empara de ses biens ; et, pour n'en rien perdre, il supprima son testament.

XXXV. (1) Indépendamment d'Octavie, il épousa Poppaea Sabina, fille d'un questeur, mariée auparavant à un chevalier romain, et Statilia Messalina, arrière-petite-fille de Taurus, honoré deux fois du consulat et du triomphe. (2) Pour se l'approprier, il assassina son mari, le consul Atticus Vestinus, dans l'exercice de ses fonctions. (3) Dégoûté bientôt d'Octavie, il dit à ses amis qui lui en faisaient des reproches, que les ornements matrimoniaux devaient lui suffire. (4) Après avoir inutilement essayé plusieurs fois de l'étrangler, il la répudia comme stérile. Mais, voyant que les Romains blâmaient ce divorce et s'emportaient en invectives contre lui, il l'exila d'abord, et enfin la fit périr comme coupable d'adultère. La calomnie était si révoltante, que tous ceux qui furent mis à la torture ayant protesté de son innocence, Néron apostata son pédagogue Anicetus, qui avoua qu'il avait abusé d'Octavie par ruse. (5) Néron épousa Poppée douze jours après qu'il eut répudié Octavie, et l'aima passionnément ; ce qui ne l'empêcha pas de la tuer d'un coup de pied, parce qu'étant enceinte et malade, elle lui avait reproché trop vivement d'être rentré tard d'une course de chars. (6) Elle lui avait donné une fille nommée Claudia Augusta qui mourut en bas âge. (7) Il n'y eut désormais aucune espèce de lien qui pût garantir de ses attentats. (8) Il accusa de conspiration et fit mourir Antonia, fille de Claude, qui refusait de prendre la place de Poppée. Il traita de même tous ceux qui lui étaient attachés ou alliés, entre autres le jeune Aulus Plautius, qu'il viola avant de le faire conduire à la mort, en disant : "Que ma mère aille maintenant embrasser mon successeur," faisant entendre par là qu'Agrippine l'aimait et lui faisait espérer l'empire. (9) Son beau-fils Rufrius Crispinus qu'il avait eu de Poppée, s'amusait à jouer aux commandements et aux empires. C'en fut assez pour qu'il ordonnât à ses esclaves de le noyer dans la mer quand il irait à la pêche. (10) Il exila Tuscus, son frère de lait, parce qu'étant gouverneur d'Égypte, il avait fait usage des bains qu'on avait construits pour l'arrivée de l'empereur. (11) Il obligea son précepteur Sénèque de se donner la mort, quoique ce philosophe lui eût souvent demandé son congé en lui offrant tous ses biens, et que Néron lui eût saintement juré que ses craintes étaient vaines, et qu'il aimerait

mieux mourir que de lui faire aucun mal. (12) Au lieu d'un remède qu'il avait promis à Burrhus, préfet du prétoire, pour le guérir d'un mal de gorge, il lui envoya du poison. Il fit périr de la même manière, en mêlant le fatal breuvage, tantôt à leurs aliments, tantôt à leurs boissons, les affranchis riches et âgés qui d'abord l'avaient fait adopter par Claude, et qui avaient été ensuite les soutiens et les conseillers de sa couronne.

XXXVI. (1) Il ne déploya pas moins de cruauté au dehors et contre les étrangers. Une comète, phénomène qui, suivant l'opinion vulgaire, annonce malheur aux souveraines puissances, avait paru pendant plusieurs nuits consécutives. (2) Troublé par cette apparition, il apprit de l'astrologue Balbillus que les princes avaient coutume de détourner ce funeste présage par des meurtres expiatoires, et de le faire tomber sur la tête des grands. Dès ce moment, il résolut la perte des personnes les plus illustres. La découverte de deux conjurations lui en fournit un prétexte légitime. La première et la plus importante, celle de Pison, se tramait à Rome; la seconde, celle de Vinicius, fut ourdie et découverte à Bénévent. (3) Les conjurés plaidèrent leur cause, chargés de triples chaînes. Quelques-uns avouèrent d'eux-mêmes leur attentat ; d'autres le lui imputèrent à lui-même, disant qu'ils n'avaient pu le dérober que par la mort à tous les crimes dont il s'était souillé. (4) Les enfants des condamnés furent chassés de Rome, et périrent par le poison ou par la faim. On sait que plusieurs furent égorgés dans un même repas avec leurs précepteurs et leurs esclaves, et que d'autres furent privés de toute nourriture.

XXXVII. (1) Dès lors il n'y eut plus dans ses meurtres ni choix ni mesure: il faisait périr qui il voulait et sous quelque prétexte que ce fût. (2) Pour me borner à quelques exemples, on fit un crime à Salvidienus Orfitus d'avoir loué trois pièces de sa maison près du Forum à des députés des villes pour s'y réunir; au jurisconsulte Cassius Longinus, qui était aveugle, d'avoir laissé subsister dans une vieille généalogie de sa famille l'image de C. Cassius, un des meurtriers de César ; à Paetus Thraséa, d'avoir le front sévère et les airs d'un pédagogue. (3) Il n'accordait qu'une heure aux condamnés pour mourir ; et, afin qu'il n'y eût pas de retard, il leur envoyait des médecins qui devaient sur-le-champ "guérir", selon son expression, ceux qui hésitaient, c'est-à-dire leur ouvrir les veines. (4) On dit qu'il voulut donner des hommes vivants à déchirer et à dévorer à un Égyptien glouton qui était habitué à manger de la chair crue et tout ce qu'on lui présentait. (5) Enivré de si monstrueux succès, il dit que nul prince encore n'avait connu toute l'étendue de son pouvoir. Il donna souvent à entendre fort clairement qu'il n'épargnerait pas le reste des sénateurs, qu'il anéantirait cet ordre, et qu'il abandonnerait le commandement des armées aux chevaliers romains et aux affranchis. (6) Jamais, soit en arrivant, soit en partant, il n'embrassa ni ne salua personne. En commençant les travaux de l'isthme, devant une foule nombreuse, il souhaita hautement que l'entreprise tournât à son avantage et à celui du peuple romain, et ne fit aucune mention du sénat.

XXXVIII. (1) Cependant il n'épargna ni le peuple ni les murs de sa patrie. (2) Quelqu'un, dans un entretien familial, ayant cité ce vers grec : "Que la terre, après moi, périsse par le feu!", "Non, reprit-il, que ce soit de mon vivant." Et il accomplit son vœu. (3) En effet, choqué de la laideur des anciens édifices, ainsi que des rues étroites et tortueuses de Rome, il y mit le feu si publiquement, que plusieurs consulaires n'osèrent pas arrêter les esclaves de sa chambre qu'ils surprirent dans leurs maisons, avec des étoupes et des flambeaux. Des greniers, voisins de la Maison dorée, et dont le terrain lui faisait envie, furent abattus par des machines de guerre et incendiés, parce qu'ils étaient bâtis en pierres de taille. (4) Le fléau exerça ses fureurs durant six jours et sept nuits. Le peuple n'eut d'autre refuge que les monuments et les tombeaux. (5) Outre un nombre infini d'édifices publics, le feu consuma les demeures des anciens généraux romains, encore parées des dépouilles des ennemis, les temples bâtis et consacrés par les rois de Rome ou pendant les guerres des Gaules et de Carthage, enfin tout ce que l'antiquité avait laissé de curieux et de mémorable. (6) Il regardait ce spectacle du haut de la tour de Mécène, charmé, disait-il, de la beauté de la flamme, et chantant la prise de Troie, revêtu de son costume de comédien. (7) De peur de laisser échapper cette occasion de pillage et de butin, il promit de faire enlever gratuitement les cadavres et les décombres; mais il ne permit à personne d'approcher des restes de sa propriété. Il reçut et même exigea des contributions pour les réparations de la ville, et faillit ainsi ruiner les provinces et les revenus des particuliers.

XXXIX. (1) À de si grands maux, à de si cruels outrages dont l'empereur était la cause, la fortune ajouta encore d'autres fléaux. En un seul automne, la peste inscrivit trente mille convois sur les registres funèbres. Dans une défaite en Bretagne, deux de nos principales places furent pillées, et un grand nombre de citoyens et d'alliés massacrés. Du côté de l'Orient, un échec honteux en Arménie fit passer nos légions sous le joug, et la Syrie fut sur le point de nous échapper. (2) Au milieu de ces désastres, ce qui étonne, ce qu'on ne saurait trop remarquer, c'est que Néron ne supporta rien avec plus de patience que les satires et les injures, et que jamais il ne montra plus de douceur qu'envers ceux qui le déchiraient dans leurs discours ou dans leurs vers. (3) On afficha ou l'on répandit contre lui beaucoup d'épigrammes grecques et latines telles que celles-ci

*Aux parricides noms d'Alcméon et d'Oreste  
Joins celui de Néron que tout Romain déteste.  
Récemment marié, Néron tua sa mère.  
Énée est ton aïeul : s'il emporta son père,  
Tes coups, noble César, ont emporté ta mère.  
Ô Parthe, et toi, Néron, l'univers vous admire :  
Vous êtes de Phébus les fidèles portraits ;  
L'un sait tendre son arc, l'autre monter sa lyre,  
L'un jouer de son luth, l'autre lancer ses traits.  
Rome va devenir une seule maison.  
Allons chez les Véliens reprendre garnison,  
À moins que, par malheur, cette maison hostile,  
En s'étendant toujours, n'ait envahi leur ville.*

(4) Il n'en poursuivit point les auteurs, et s'opposa à ce qu'on punît sévèrement ceux qui furent dénoncés au sénat. (5) Au moment où il passait, Isidore le Cynique lui reprocha hautement en public, de chanter si bien les maux de Nauplius, et de si mal user de ses biens. Datus, acteur d'atellanes, dans un rôle où se trouvaient ces mots: "Bonjour, mon père, bonjour, ma mère," imita l'action de boire et de nager pour faire allusion à la mort de Claude et à celle d'Agrippine. Au dernier refrain

*Pluton vous traîne par les pieds.*

il fit un geste qui désignait le sénat. (6) Néron se contenta d'exiler de Rome et d'Italie le philosophe et l'histrion, soit qu'il méprisât l'opinion publique, soit qu'il craignît, en montrant son dépit, de l'irriter davantage.

## CHAPITRES 34 À 39 - ASSASSINATS ET INCENDIE DE ROME

XXXIV. (1) Néron commençait à se fatiguer de sa mère, qui épiait et critiquait avec aigreur ses paroles et ses actions. Il essaya d'abord de la rendre odieuse, en disant qu'il abdiquerait l'empire et se retirerait à Rhodes. Bientôt il lui ôta tous ses honneurs et toute sa puissance, lui enleva sa garde et ses Germains ; enfin il la bannit de sa présence et de son palais. Il eut recours à tous les moyens pour la tourmenter. Était-elle à Rome, des affidés de Néron lui suscitaient des procès ; à la campagne, ils l'accablaient de railleries et d'injures, en passant près de sa retraite par terre ou par mer. (2) Cependant, effrayé de ses menaces et de sa violence, Néron résolut de la perdre. Trois fois il essaya de l'empoisonner ; mais il s'aperçut qu'elle s'était munie d'antidotes. Il fit disposer un plafond qui, à l'aide d'un mécanisme, devait s'écrouler sur elle pendant son sommeil. (3) L'indiscrétion de ses complices éventa son projet. Alors il imagina un navire pouvant se disloquer, destiné à la submerger ou à l'écraser par la chute du plafond. Il feignit donc de se réconcilier avec elle, et, par une lettre des plus flatteuses, l'invita à venir à Baïes célébrer avec lui les fêtes de Minerve. Là, il ordonna aux commandants des galères de briser, comme par un choc fortuit, le bâtiment liburnien qui l'avait amenée, tandis que, de son côté, elle prolongeait le festin. Lorsqu'elle voulut s'en retourner à Baules, il lui offrit, au lieu de sa galère avariée, celle qu'il avait fait préparer. Il la reconduisit gaiement et lui baisa même le sein en se séparant d'elle. (4) Il passa le reste de la nuit dans une grande inquiétude, attendant le résultat de son entreprise. (5) Quand il eut appris que tout avait trompé son attente, et qu'Agrippine s'était échappée à la nage, il ne sut que résoudre. Au moment où l'affranchi de sa mère, Lucius Agermus, venait lui annoncer avec joie qu'elle était saine et sauve, il laissa tomber en secret un poignard près de lui, le fit saisir et mettre aux fers, comme un assassin envoyé par Agrippine ; puis il ordonna qu'on la mît à mort, et répandit le bruit qu'elle s'était tuée elle-même, parce que son crime avait été découvert. (6) On ajoute des circonstances atroces mais sur des autorités incertaines. Néron serait accouru pour voir le cadavre de sa mère, il l'aurait touché, aurait loué ou blâmé telles ou telles parties de son corps, et, dans cet intervalle, aurait demandé à boire. (7) Malgré les félicitations des soldats, du sénat et du peuple, il ne put ni alors, ni plus tard, échapper aux remords de sa conscience. Souvent il avoua qu'il était poursuivi par le spectre de sa mère, par les fouets et les torches ardentes des Furies. (8) Il fit faire un sacrifice aux mages pour évoquer et fléchir son ombre. Dans son voyage en Grèce, il n'osa point assister aux mystères d'Éleusis, parce que la voix du héraut en écarte les impies et les hommes souillés de crimes. (9) À ce parricide, Néron joignit le meurtre de sa tante. Il lui rendit visite pendant une maladie d'entrailles qui la retenait au lit. Selon l'usage des personnes âgées, elle lui passa la main sur la barbe, et dit en le caressant : "Quand j'aurai vu tomber cette barbe, j'aurai assez vécu." Néron se tourna vers ceux qui l'accompagnaient, et dit comme en plaisantant qu'il allait se la faire abattre sur-le-champ ; puis il ordonna aux médecins de purger violemment la malade. Elle n'était pas encore morte qu'il s'empara de ses biens ; et, pour n'en rien perdre, il supprima son testament.

XXXV. (1) Indépendamment d'Octavie, il épousa Poppaea Sabina, fille d'un questeur, mariée auparavant à un chevalier romain, et Statilia Messalina, arrière-petite-fille de Taurus, honoré deux fois du consulat et du triomphe. (2) Pour se l'approprier, il assassina son mari, le consul Atticus Vestinus, dans l'exercice de ses fonctions. (3) Dégoûté bientôt d'Octavie, il dit à ses amis qui lui en faisaient des reproches, que les ornements matrimoniaux devaient lui suffire. (4) Après avoir inutilement essayé plusieurs fois de l'étrangler, il la répudia comme stérile. Mais, voyant que les Romains blâmaient ce divorce et s'emportaient en invectives contre lui, il l'exila d'abord, et enfin la fit périr comme coupable d'adultère. La calomnie était si révoltante, que tous ceux qui furent mis à la torture ayant protesté de son innocence, Néron apostata son pédagogue Anicetus, qui avoua qu'il avait abusé d'Octavie par ruse. (5) Néron épousa Poppée douze jours après qu'il eut répudié Octavie, et l'aima passionnément ; ce qui ne l'empêcha pas de la tuer d'un coup de pied, parce qu'étant enceinte et malade, elle lui avait reproché trop vivement d'être rentré tard d'une course de chars. (6) Elle lui avait donné une fille nommée Claudia Augusta qui mourut en bas âge. (7) Il n'y eut désormais aucune espèce de lien qui pût garantir de ses attentats. (8) Il accusa de conspiration et fit mourir Antonia, fille de Claude, qui refusait de prendre la place de Poppée. Il traita de même tous ceux qui lui étaient attachés ou alliés, entre autres le jeune Aulus Plautius, qu'il viola avant de le faire conduire à la mort, en disant : "Que ma mère aille maintenant embrasser mon successeur," faisant entendre par là qu'Agrippine l'aimait et lui faisait espérer l'empire. (9) Son beau-fils Rufrius Crispinus qu'il avait eu de Poppée, s'amusait à jouer aux commandements et aux empires. C'en fut assez pour qu'il ordonnât à ses esclaves de le noyer dans la mer quand il irait à la pêche. (10) Il exila Tuscus, son frère de lait, parce qu'étant gouverneur d'Égypte, il avait fait usage des bains qu'on avait construits pour l'arrivée de l'empereur. (11) Il obligea son précepteur Sénèque de se donner la mort, quoique ce philosophe lui eût souvent demandé son congé en lui offrant tous ses biens, et que Néron lui eût saintement juré que ses craintes étaient vaines, et qu'il aimerait

mieux mourir que de lui faire aucun mal. (12) Au lieu d'un remède qu'il avait promis à Burrhus, préfet du prétoire, pour le guérir d'un mal de gorge, il lui envoya du poison. Il fit périr de la même manière, en mêlant le fatal breuvage, tantôt à leurs aliments, tantôt à leurs boissons, les affranchis riches et âgés qui d'abord l'avaient fait adopter par Claude, et qui avaient été ensuite les soutiens et les conseillers de sa couronne.

XXXVI. (1) Il ne déploya pas moins de cruauté au dehors et contre les étrangers. Une comète, phénomène qui, suivant l'opinion vulgaire, annonce malheur aux souveraines puissances, avait paru pendant plusieurs nuits consécutives. (2) Troublé par cette apparition, il apprit de l'astrologue Balbillus que les princes avaient coutume de détourner ce funeste présage par des meurtres expiatoires, et de le faire tomber sur la tête des grands. Dès ce moment, il résolut la perte des personnes les plus illustres. La découverte de deux conjurations lui en fournit un prétexte légitime. La première et la plus importante, celle de Pison, se tramait à Rome; la seconde, celle de Vinicius, fut ourdie et découverte à Bénévent. (3) Les conjurés plaidèrent leur cause, chargés de triples chaînes. Quelques-uns avouèrent d'eux-mêmes leur attentat; d'autres le lui imputèrent à lui-même, disant qu'ils n'avaient pu le dérober que par la mort à tous les crimes dont il s'était souillé. (4) Les enfants des condamnés furent chassés de Rome, et périrent par le poison ou par la faim. On sait que plusieurs furent égorgés dans un même repas avec leurs précepteurs et leurs esclaves, et que d'autres furent privés de toute nourriture.

XXXVII. (1) Dès lors il n'y eut plus dans ses meurtres ni choix ni mesure: il faisait périr qui il voulait et sous quelque prétexte que ce fût. (2) Pour me borner à quelques exemples, on fit un crime à Salvidienus Orfitus d'avoir loué trois pièces de sa maison près du Forum à des députés des villes pour s'y réunir; au jurisconsulte Cassius Longinus, qui était aveugle, d'avoir laissé subsister dans une vieille généalogie de sa famille l'image de C. Cassius, un des meurtriers de César; à Paetus Thraséa, d'avoir le front sévère et les airs d'un pédagogue. (3) Il n'accordait qu'une heure aux condamnés pour mourir; et, afin qu'il n'y eût pas de retard, il leur envoyait des médecins qui devaient sur-le-champ "guérir", selon son expression, ceux qui hésitaient, c'est-à-dire leur ouvrir les veines. (4) On dit qu'il voulut donner des hommes vivants à déchirer et à dévorer à un Égyptien glouton qui était habitué à manger de la chair crue et tout ce qu'on lui présentait. (5) Enivré de si monstrueux succès, il dit que nul prince encore n'avait connu toute l'étendue de son pouvoir. Il donna souvent à entendre fort clairement qu'il n'épargnerait pas le reste des sénateurs, qu'il anéantirait cet ordre, et qu'il abandonnerait le commandement des armées aux chevaliers romains et aux affranchis. (6) Jamais, soit en arrivant, soit en partant, il n'embrassa ni ne salua personne. En commençant les travaux de l'isthme, devant une foule nombreuse, il souhaita hautement que l'entreprise tournât à son avantage et à celui du peuple romain, et ne fit aucune mention du sénat.

XXXVIII. (1) Cependant il n'épargna ni le peuple ni les murs de sa patrie. (2) Quelqu'un, dans un entretien familial, ayant cité ce vers grec: "Que la terre, après moi, périsse par le feu!", "Non, reprit-il, que ce soit de mon vivant." Et il accomplit son vœu. (3) En effet, choqué de la laideur des anciens édifices, ainsi que des rues étroites et tortueuses de Rome, il y mit le feu si publiquement, que plusieurs consulaires n'osèrent pas arrêter les esclaves de sa chambre qu'ils surprirent dans leurs maisons, avec des étoupes et des flambeaux. Des greniers, voisins de la Maison dorée, et dont le terrain lui faisait envie, furent abattus par des machines de guerre et incendiés, parce qu'ils étaient bâtis en pierres de taille. (4) Le fléau exerça ses fureurs durant six jours et sept nuits. Le peuple n'eut d'autre refuge que les monuments et les tombeaux. (5) Outre un nombre infini d'édifices publics, le feu consuma les demeures des anciens généraux romains, encore parées des dépouilles des ennemis, les temples bâtis et consacrés par les rois de Rome ou pendant les guerres des Gaules et de Carthage, enfin tout ce que l'antiquité avait laissé de curieux et de mémorable. (6) Il regardait ce spectacle du haut de la tour de Mécène, charmé, disait-il, de la beauté de la flamme, et chantant la prise de Troie, revêtu de son costume de comédien. (7) De peur de laisser échapper cette occasion de pillage et de butin, il promit de faire enlever gratuitement les cadavres et les décombres; mais il ne permit à personne d'approcher des restes de sa propriété. Il reçut et même exigea des contributions pour les réparations de la ville, et faillit ainsi ruiner les provinces et les revenus des particuliers.

XXXIX. (1) À de si grands maux, à de si cruels outrages dont l'empereur était la cause, la fortune ajouta encore d'autres fléaux. En un seul automne, la peste inscrivit trente mille convois sur les registres funèbres. Dans une défaite en Bretagne, deux de nos principales places furent pillées, et un grand nombre de citoyens et d'alliés massacrés. Du côté de l'Orient, un échec honteux en Arménie fit passer nos légions sous le joug, et la Syrie fut sur le point de nous échapper. (2) Au milieu de ces désastres, ce qui étonne, ce qu'on ne saurait trop remarquer, c'est que Néron ne supporta rien avec plus de patience que les satires et les injures, et que jamais il ne montra plus de douceur qu'envers ceux qui le déchiraient dans leurs discours ou dans leurs vers. (3) On afficha ou l'on répandit contre lui beaucoup d'épigrammes grecques et latines telles que celles-ci

*Aux parricides noms d'Alcméon et d'Oreste  
Joins celui de Néron que tout Romain déteste.  
Récemment marié, Néron tua sa mère.  
Énée est ton aïeul : s'il emporta son père,  
Tes coups, noble César, ont emporté ta mère.  
Ô Parthe, et toi, Néron, l'univers vous admire :  
Vous êtes de Phébus les fidèles portraits ;  
L'un sait tendre son arc, l'autre monter sa lyre,  
L'un jouer de son luth, l'autre lancer ses traits.  
Rome va devenir une seule maison.  
Allons chez les Véliens reprendre garnison,  
À moins que, par malheur, cette maison hostile,  
En s'étendant toujours, n'ait envahi leur ville.*

(4) Il n'en poursuivit point les auteurs, et s'opposa à ce qu'on punît sévèrement ceux qui furent dénoncés au sénat. (5) Au moment où il passait, Isidore le Cynique lui reprocha hautement en public, de chanter si bien les maux de Nauplius, et de si mal user de ses biens. Datus, acteur d'atellanes, dans un rôle où se trouvaient ces mots: "Bonjour, mon père, bonjour, ma mère," imita l'action de boire et de nager pour faire allusion à la mort de Claude et à celle d'Agrippine. Au dernier refrain

*Pluton vous traîne par les pieds.*

il fit un geste qui désignait le sénat. (6) Néron se contenta d'exiler de Rome et d'Italie le philosophe et l'histrion, soit qu'il méprisât l'opinion publique, soit qu'il craignît, en montrant son dépit, de l'irriter davantage.

## CHAPITRES 34 À 39 - ASSASSINATS ET INCENDIE DE ROME

XXXIV. (1) Néron commençait à se fatiguer de sa mère, qui épiait et critiquait avec aigreur ses paroles et ses actions. Il essaya d'abord de la rendre odieuse, en disant qu'il abdiquerait l'empire et se retirerait à Rhodes. Bientôt il lui ôta tous ses honneurs et toute sa puissance, lui enleva sa garde et ses Germains ; enfin il la bannit de sa présence et de son palais. Il eut recours à tous les moyens pour la tourmenter. Était-elle à Rome, des affidés de Néron lui suscitaient des procès ; à la campagne, ils l'accablaient de railleries et d'injures, en passant près de sa retraite par terre ou par mer. (2) Cependant, effrayé de ses menaces et de sa violence, Néron résolut de la perdre. Trois fois il essaya de l'empoisonner ; mais il s'aperçut qu'elle s'était munie d'antidotes. Il fit disposer un plafond qui, à l'aide d'un mécanisme, devait s'écrouler sur elle pendant son sommeil. (3) L'indiscrétion de ses complices éventa son projet. Alors il imagina un navire pouvant se disloquer, destiné à la submerger ou à l'écraser par la chute du plafond. Il feignit donc de se réconcilier avec elle, et, par une lettre des plus flatteuses, l'invita à venir à Baïes célébrer avec lui les fêtes de Minerve. Là, il ordonna aux commandants des galères de briser, comme par un choc fortuit, le bâtiment liburnien qui l'avait amenée, tandis que, de son côté, elle prolongeait le festin. Lorsqu'elle voulut s'en retourner à Baules, il lui offrit, au lieu de sa galère avariée, celle qu'il avait fait préparer. Il la reconduisit gaiement et lui baisa même le sein en se séparant d'elle. (4) Il passa le reste de la nuit dans une grande inquiétude, attendant le résultat de son entreprise. (5) Quand il eut appris que tout avait trompé son attente, et qu'Agrippine s'était échappée à la nage, il ne sut que résoudre. Au moment où l'affranchi de sa mère, Lucius Agermus, venait lui annoncer avec joie qu'elle était saine et sauve, il laissa tomber en secret un poignard près de lui, le fit saisir et mettre aux fers, comme un assassin envoyé par Agrippine ; puis il ordonna qu'on la mît à mort, et répandit le bruit qu'elle s'était tuée elle-même, parce que son crime avait été découvert. (6) On ajoute des circonstances atroces mais sur des autorités incertaines. Néron serait accouru pour voir le cadavre de sa mère, il l'aurait touché, aurait loué ou blâmé telles ou telles parties de son corps, et, dans cet intervalle, aurait demandé à boire. (7) Malgré les félicitations des soldats, du sénat et du peuple, il ne put ni alors, ni plus tard, échapper aux remords de sa conscience. Souvent il avoua qu'il était poursuivi par le spectre de sa mère, par les fouets et les torches ardentes des Furies. (8) Il fit faire un sacrifice aux mages pour évoquer et fléchir son ombre. Dans son voyage en Grèce, il n'osa point assister aux mystères d'Éleusis, parce que la voix du héraut en écarte les impies et les hommes souillés de crimes. (9) À ce parricide, Néron joignit le meurtre de sa tante. Il lui rendit visite pendant une maladie d'entrailles qui la retenait au lit. Selon l'usage des personnes âgées, elle lui passa la main sur la barbe, et dit en le caressant : "Quand j'aurai vu tomber cette barbe, j'aurai assez vécu." Néron se tourna vers ceux qui l'accompagnaient, et dit comme en plaisantant qu'il allait se la faire abattre sur-le-champ ; puis il ordonna aux médecins de purger violemment la malade. Elle n'était pas encore morte qu'il s'empara de ses biens ; et, pour n'en rien perdre, il supprima son testament.

XXXV. (1) Indépendamment d'Octavie, il épousa Poppaea Sabina, fille d'un questeur, mariée auparavant à un chevalier romain, et Statilia Messalina, arrière-petite-fille de Taurus, honoré deux fois du consulat et du triomphe. (2) Pour se l'approprier, il assassina son mari, le consul Atticus Vestinus, dans l'exercice de ses fonctions. (3) Dégoûté bientôt d'Octavie, il dit à ses amis qui lui en faisaient des reproches, que les ornements matrimoniaux devaient lui suffire. (4) Après avoir inutilement essayé plusieurs fois de l'étrangler, il la répudia comme stérile. Mais, voyant que les Romains blâmaient ce divorce et s'emportaient en invectives contre lui, il l'exila d'abord, et enfin la fit périr comme coupable d'adultère. La calomnie était si révoltante, que tous ceux qui furent mis à la torture ayant protesté de son innocence, Néron apostata son pédagogue Anicetus, qui avoua qu'il avait abusé d'Octavie par ruse. (5) Néron épousa Poppée douze jours après qu'il eut répudié Octavie, et l'aima passionnément ; ce qui ne l'empêcha pas de la tuer d'un coup de pied, parce qu'étant enceinte et malade, elle lui avait reproché trop vivement d'être rentré tard d'une course de chars. (6) Elle lui avait donné une fille nommée Claudia Augusta qui mourut en bas âge. (7) Il n'y eut désormais aucune espèce de lien qui pût garantir de ses attentats. (8) Il accusa de conspiration et fit mourir Antonia, fille de Claude, qui refusait de prendre la place de Poppée. Il traita de même tous ceux qui lui étaient attachés ou alliés, entre autres le jeune Aulus Plautius, qu'il viola avant de le faire conduire à la mort, en disant : "Que ma mère aille maintenant embrasser mon successeur," faisant entendre par là qu'Agrippine l'aimait et lui faisait espérer l'empire. (9) Son beau-fils Rufrius Crispinus qu'il avait eu de Poppée, s'amusait à jouer aux commandements et aux empires. C'en fut assez pour qu'il ordonnât à ses esclaves de le noyer dans la mer quand il irait à la pêche. (10) Il exila Tuscus, son frère de lait, parce qu'étant gouverneur d'Égypte, il avait fait usage des bains qu'on avait construits pour l'arrivée de l'empereur. (11) Il obligea son précepteur Sénèque de se donner la mort, quoique ce philosophe lui eût souvent demandé son congé en lui offrant tous ses biens, et que Néron lui eût saintement juré que ses craintes étaient vaines, et qu'il aimerait

mieux mourir que de lui faire aucun mal. (12) Au lieu d'un remède qu'il avait promis à Burrhus, préfet du prétoire, pour le guérir d'un mal de gorge, il lui envoya du poison. Il fit périr de la même manière, en mêlant le fatal breuvage, tantôt à leurs aliments, tantôt à leurs boissons, les affranchis riches et âgés qui d'abord l'avaient fait adopter par Claude, et qui avaient été ensuite les soutiens et les conseillers de sa couronne.

XXXVI. (1) Il ne déploya pas moins de cruauté au dehors et contre les étrangers. Une comète, phénomène qui, suivant l'opinion vulgaire, annonce malheur aux souveraines puissances, avait paru pendant plusieurs nuits consécutives. (2) Troublé par cette apparition, il apprit de l'astrologue Balbillus que les princes avaient coutume de détourner ce funeste présage par des meurtres expiatoires, et de le faire tomber sur la tête des grands. Dès ce moment, il résolut la perte des personnes les plus illustres. La découverte de deux conjurations lui en fournit un prétexte légitime. La première et la plus importante, celle de Pison, se tramait à Rome; la seconde, celle de Vinicius, fut ourdie et découverte à Bénévent. (3) Les conjurés plaidèrent leur cause, chargés de triples chaînes. Quelques-uns avouèrent d'eux-mêmes leur attentat ; d'autres le lui imputèrent à lui-même, disant qu'ils n'avaient pu le dérober que par la mort à tous les crimes dont il s'était souillé. (4) Les enfants des condamnés furent chassés de Rome, et périrent par le poison ou par la faim. On sait que plusieurs furent égorgés dans un même repas avec leurs précepteurs et leurs esclaves, et que d'autres furent privés de toute nourriture.

XXXVII. (1) Dès lors il n'y eut plus dans ses meurtres ni choix ni mesure: il faisait périr qui il voulait et sous quelque prétexte que ce fût. (2) Pour me borner à quelques exemples, on fit un crime à Salvidienus Orfitus d'avoir loué trois pièces de sa maison près du Forum à des députés des villes pour s'y réunir; au jurisconsulte Cassius Longinus, qui était aveugle, d'avoir laissé subsister dans une vieille généalogie de sa famille l'image de C. Cassius, un des meurtriers de César ; à Paetus Thraséa, d'avoir le front sévère et les airs d'un pédagogue. (3) Il n'accordait qu'une heure aux condamnés pour mourir ; et, afin qu'il n'y eût pas de retard, il leur envoyait des médecins qui devaient sur-le-champ "guérir", selon son expression, ceux qui hésitaient, c'est-à-dire leur ouvrir les veines. (4) On dit qu'il voulut donner des hommes vivants à déchirer et à dévorer à un Égyptien glouton qui était habitué à manger de la chair crue et tout ce qu'on lui présentait. (5) Enivré de si monstrueux succès, il dit que nul prince encore n'avait connu toute l'étendue de son pouvoir. Il donna souvent à entendre fort clairement qu'il n'épargnerait pas le reste des sénateurs, qu'il anéantirait cet ordre, et qu'il abandonnerait le commandement des armées aux chevaliers romains et aux affranchis. (6) Jamais, soit en arrivant, soit en partant, il n'embrassa ni ne salua personne. En commençant les travaux de l'isthme, devant une foule nombreuse, il souhaita hautement que l'entreprise tournât à son avantage et à celui du peuple romain, et ne fit aucune mention du sénat.

XXXVIII. (1) Cependant il n'épargna ni le peuple ni les murs de sa patrie. (2) Quelqu'un, dans un entretien familial, ayant cité ce vers grec : "Que la terre, après moi, périsse par le feu!", "Non, reprit-il, que ce soit de mon vivant." Et il accomplit son vœu. (3) En effet, choqué de la laideur des anciens édifices, ainsi que des rues étroites et tortueuses de Rome, il y mit le feu si publiquement, que plusieurs consulaires n'osèrent pas arrêter les esclaves de sa chambre qu'ils surprirent dans leurs maisons, avec des étoupes et des flambeaux. Des greniers, voisins de la Maison dorée, et dont le terrain lui faisait envie, furent abattus par des machines de guerre et incendiés, parce qu'ils étaient bâtis en pierres de taille. (4) Le fléau exerça ses fureurs durant six jours et sept nuits. Le peuple n'eut d'autre refuge que les monuments et les tombeaux. (5) Outre un nombre infini d'édifices publics, le feu consuma les demeures des anciens généraux romains, encore parées des dépouilles des ennemis, les temples bâtis et consacrés par les rois de Rome ou pendant les guerres des Gaules et de Carthage, enfin tout ce que l'antiquité avait laissé de curieux et de mémorable. (6) Il regardait ce spectacle du haut de la tour de Mécène, charmé, disait-il, de la beauté de la flamme, et chantant la prise de Troie, revêtu de son costume de comédien. (7) De peur de laisser échapper cette occasion de pillage et de butin, il promit de faire enlever gratuitement les cadavres et les décombres; mais il ne permit à personne d'approcher des restes de sa propriété. Il reçut et même exigea des contributions pour les réparations de la ville, et faillit ainsi ruiner les provinces et les revenus des particuliers.

XXXIX. (1) À de si grands maux, à de si cruels outrages dont l'empereur était la cause, la fortune ajouta encore d'autres fléaux. En un seul automne, la peste inscrivit trente mille convois sur les registres funèbres. Dans une défaite en Bretagne, deux de nos principales places furent pillées, et un grand nombre de citoyens et d'alliés massacrés. Du côté de l'Orient, un échec honteux en Arménie fit passer nos légions sous le joug, et la Syrie fut sur le point de nous échapper. (2) Au milieu de ces désastres, ce qui étonne, ce qu'on ne saurait trop remarquer, c'est que Néron ne supporta rien avec plus de patience que les satires et les injures, et que jamais il ne montra plus de douceur qu'envers ceux qui le déchiraient dans leurs discours ou dans leurs vers. (3) On afficha ou l'on répandit contre lui beaucoup d'épigrammes grecques et latines telles que celles-ci

*Aux parricides noms d'Alcméon et d'Oreste  
Joins celui de Néron que tout Romain déteste.  
Récemment marié, Néron tua sa mère.  
Énée est ton aïeul : s'il emporta son père,  
Tes coups, noble César, ont emporté ta mère.  
Ô Parthe, et toi, Néron, l'univers vous admire :  
Vous êtes de Phébus les fidèles portraits ;  
L'un sait tendre son arc, l'autre monter sa lyre,  
L'un jouer de son luth, l'autre lancer ses traits.  
Rome va devenir une seule maison.  
Allons chez les Véliens reprendre garnison,  
À moins que, par malheur, cette maison hostile,  
En s'étendant toujours, n'ait envahi leur ville.*

(4) Il n'en poursuivit point les auteurs, et s'opposa à ce qu'on punît sévèrement ceux qui furent dénoncés au sénat. (5) Au moment où il passait, Isidore le Cynique lui reprocha hautement en public, de chanter si bien les maux de Nauplius, et de si mal user de ses biens. Datus, acteur d'atellanes, dans un rôle où se trouvaient ces mots: "Bonjour, mon père, bonjour, ma mère," imita l'action de boire et de nager pour faire allusion à la mort de Claude et à celle d'Agrippine. Au dernier refrain

*Pluton vous traîne par les pieds.*

il fit un geste qui désignait le sénat. (6) Néron se contenta d'exiler de Rome et d'Italie le philosophe et l'histrion, soit qu'il méprisât l'opinion publique, soit qu'il craignît, en montrant son dépit, de l'irriter davantage.

## CHAPITRES 34 À 39 - ASSASSINATS ET INCENDIE DE ROME

XXXIV. (1) Néron commençait à se fatiguer de sa mère, qui épiait et critiquait avec aigreur ses paroles et ses actions. Il essaya d'abord de la rendre odieuse, en disant qu'il abdiquerait l'empire et se retirerait à Rhodes. Bientôt il lui ôta tous ses honneurs et toute sa puissance, lui enleva sa garde et ses Germains ; enfin il la bannit de sa présence et de son palais. Il eut recours à tous les moyens pour la tourmenter. Était-elle à Rome, des affidés de Néron lui suscitaient des procès ; à la campagne, ils l'accablaient de railleries et d'injures, en passant près de sa retraite par terre ou par mer. (2) Cependant, effrayé de ses menaces et de sa violence, Néron résolut de la perdre. Trois fois il essaya de l'empoisonner ; mais il s'aperçut qu'elle s'était munie d'antidotes. Il fit disposer un plafond qui, à l'aide d'un mécanisme, devait s'écrouler sur elle pendant son sommeil. (3) L'indiscrétion de ses complices éventa son projet. Alors il imagina un navire pouvant se disloquer, destiné à la submerger ou à l'écraser par la chute du plafond. Il feignit donc de se réconcilier avec elle, et, par une lettre des plus flatteuses, l'invita à venir à Baïes célébrer avec lui les fêtes de Minerve. Là, il ordonna aux commandants des galères de briser, comme par un choc fortuit, le bâtiment liburnien qui l'avait amenée, tandis que, de son côté, elle prolongeait le festin. Lorsqu'elle voulut s'en retourner à Baules, il lui offrit, au lieu de sa galère avariée, celle qu'il avait fait préparer. Il la reconduisit gaiement et lui baisa même le sein en se séparant d'elle. (4) Il passa le reste de la nuit dans une grande inquiétude, attendant le résultat de son entreprise. (5) Quand il eut appris que tout avait trompé son attente, et qu'Agrippine s'était échappée à la nage, il ne sut que résoudre. Au moment où l'affranchi de sa mère, Lucius Agermus, venait lui annoncer avec joie qu'elle était saine et sauve, il laissa tomber en secret un poignard près de lui, le fit saisir et mettre aux fers, comme un assassin envoyé par Agrippine ; puis il ordonna qu'on la mît à mort, et répandit le bruit qu'elle s'était tuée elle-même, parce que son crime avait été découvert. (6) On ajoute des circonstances atroces mais sur des autorités incertaines. Néron serait accouru pour voir le cadavre de sa mère, il l'aurait touché, aurait loué ou blâmé telles ou telles parties de son corps, et, dans cet intervalle, aurait demandé à boire. (7) Malgré les félicitations des soldats, du sénat et du peuple, il ne put ni alors, ni plus tard, échapper aux remords de sa conscience. Souvent il avoua qu'il était poursuivi par le spectre de sa mère, par les fouets et les torches ardentes des Furies. (8) Il fit faire un sacrifice aux mages pour évoquer et fléchir son ombre. Dans son voyage en Grèce, il n'osa point assister aux mystères d'Éleusis, parce que la voix du héraut en écarte les impies et les hommes souillés de crimes. (9) À ce parricide, Néron joignit le meurtre de sa tante. Il lui rendit visite pendant une maladie d'entrailles qui la retenait au lit. Selon l'usage des personnes âgées, elle lui passa la main sur la barbe, et dit en le caressant : "Quand j'aurai vu tomber cette barbe, j'aurai assez vécu." Néron se tourna vers ceux qui l'accompagnaient, et dit comme en plaisantant qu'il allait se la faire abattre sur-le-champ ; puis il ordonna aux médecins de purger violemment la malade. Elle n'était pas encore morte qu'il s'empara de ses biens ; et, pour n'en rien perdre, il supprima son testament.

XXXV. (1) Indépendamment d'Octavie, il épousa Poppaea Sabina, fille d'un questeur, mariée auparavant à un chevalier romain, et Statilia Messalina, arrière-petite-fille de Taurus, honoré deux fois du consulat et du triomphe. (2) Pour se l'approprier, il assassina son mari, le consul Atticus Vestinus, dans l'exercice de ses fonctions. (3) Dégoûté bientôt d'Octavie, il dit à ses amis qui lui en faisaient des reproches, que les ornements matrimoniaux devaient lui suffire. (4) Après avoir inutilement essayé plusieurs fois de l'étrangler, il la répudia comme stérile. Mais, voyant que les Romains blâmaient ce divorce et s'emportaient en invectives contre lui, il l'exila d'abord, et enfin la fit périr comme coupable d'adultère. La calomnie était si révoltante, que tous ceux qui furent mis à la torture ayant protesté de son innocence, Néron apostata son pédagogue Anicetus, qui avoua qu'il avait abusé d'Octavie par ruse. (5) Néron épousa Poppée douze jours après qu'il eut répudié Octavie, et l'aima passionnément ; ce qui ne l'empêcha pas de la tuer d'un coup de pied, parce qu'étant enceinte et malade, elle lui avait reproché trop vivement d'être rentré tard d'une course de chars. (6) Elle lui avait donné une fille nommée Claudia Augusta qui mourut en bas âge. (7) Il n'y eut désormais aucune espèce de lien qui pût garantir de ses attentats. (8) Il accusa de conspiration et fit mourir Antonia, fille de Claude, qui refusait de prendre la place de Poppée. Il traita de même tous ceux qui lui étaient attachés ou alliés, entre autres le jeune Aulus Plautius, qu'il viola avant de le faire conduire à la mort, en disant : "Que ma mère aille maintenant embrasser mon successeur," faisant entendre par là qu'Agrippine l'aimait et lui faisait espérer l'empire. (9) Son beau-fils Rufrius Crispinus qu'il avait eu de Poppée, s'amusait à jouer aux commandements et aux empires. C'en fut assez pour qu'il ordonnât à ses esclaves de le noyer dans la mer quand il irait à la pêche. (10) Il exila Tuscus, son frère de lait, parce qu'étant gouverneur d'Égypte, il avait fait usage des bains qu'on avait construits pour l'arrivée de l'empereur. (11) Il obligea son précepteur Sénèque de se donner la mort, quoique ce philosophe lui eût souvent demandé son congé en lui offrant tous ses biens, et que Néron lui eût saintement juré que ses craintes étaient vaines, et qu'il aimerait

mieux mourir que de lui faire aucun mal. (12) Au lieu d'un remède qu'il avait promis à Burrhus, préfet du prétoire, pour le guérir d'un mal de gorge, il lui envoya du poison. Il fit périr de la même manière, en mêlant le fatal breuvage, tantôt à leurs aliments, tantôt à leurs boissons, les affranchis riches et âgés qui d'abord l'avaient fait adopter par Claude, et qui avaient été ensuite les soutiens et les conseillers de sa couronne.

XXXVI. (1) Il ne déploya pas moins de cruauté au dehors et contre les étrangers. Une comète, phénomène qui, suivant l'opinion vulgaire, annonce malheur aux souveraines puissances, avait paru pendant plusieurs nuits consécutives. (2) Troublé par cette apparition, il apprit de l'astrologue Balbillus que les princes avaient coutume de détourner ce funeste présage par des meurtres expiatoires, et de le faire tomber sur la tête des grands. Dès ce moment, il résolut la perte des personnes les plus illustres. La découverte de deux conjurations lui en fournit un prétexte légitime. La première et la plus importante, celle de Pison, se tramait à Rome; la seconde, celle de Vinicius, fut ourdie et découverte à Bénévent. (3) Les conjurés plaidèrent leur cause, chargés de triples chaînes. Quelques-uns avouèrent d'eux-mêmes leur attentat ; d'autres le lui imputèrent à lui-même, disant qu'ils n'avaient pu le dérober que par la mort à tous les crimes dont il s'était souillé. (4) Les enfants des condamnés furent chassés de Rome, et périrent par le poison ou par la faim. On sait que plusieurs furent égorgés dans un même repas avec leurs précepteurs et leurs esclaves, et que d'autres furent privés de toute nourriture.

XXXVII. (1) Dès lors il n'y eut plus dans ses meurtres ni choix ni mesure: il faisait périr qui il voulait et sous quelque prétexte que ce fût. (2) Pour me borner à quelques exemples, on fit un crime à Salvidienus Orfitus d'avoir loué trois pièces de sa maison près du Forum à des députés des villes pour s'y réunir; au jurisconsulte Cassius Longinus, qui était aveugle, d'avoir laissé subsister dans une vieille généalogie de sa famille l'image de C. Cassius, un des meurtriers de César ; à Paetus Thraséa, d'avoir le front sévère et les airs d'un pédagogue. (3) Il n'accordait qu'une heure aux condamnés pour mourir ; et, afin qu'il n'y eût pas de retard, il leur envoyait des médecins qui devaient sur-le-champ "guérir", selon son expression, ceux qui hésitaient, c'est-à-dire leur ouvrir les veines. (4) On dit qu'il voulut donner des hommes vivants à déchirer et à dévorer à un Égyptien glouton qui était habitué à manger de la chair crue et tout ce qu'on lui présentait. (5) Enivré de si monstrueux succès, il dit que nul prince encore n'avait connu toute l'étendue de son pouvoir. Il donna souvent à entendre fort clairement qu'il n'épargnerait pas le reste des sénateurs, qu'il anéantirait cet ordre, et qu'il abandonnerait le commandement des armées aux chevaliers romains et aux affranchis. (6) Jamais, soit en arrivant, soit en partant, il n'embrassa ni ne salua personne. En commençant les travaux de l'isthme, devant une foule nombreuse, il souhaita hautement que l'entreprise tournât à son avantage et à celui du peuple romain, et ne fit aucune mention du sénat.

XXXVIII. (1) Cependant il n'épargna ni le peuple ni les murs de sa patrie. (2) Quelqu'un, dans un entretien familial, ayant cité ce vers grec : "Que la terre, après moi, périsse par le feu!", "Non, reprit-il, que ce soit de mon vivant." Et il accomplit son vœu. (3) En effet, choqué de la laideur des anciens édifices, ainsi que des rues étroites et tortueuses de Rome, il y mit le feu si publiquement, que plusieurs consulaires n'osèrent pas arrêter les esclaves de sa chambre qu'ils surprirent dans leurs maisons, avec des étoupes et des flambeaux. Des greniers, voisins de la Maison dorée, et dont le terrain lui faisait envie, furent abattus par des machines de guerre et incendiés, parce qu'ils étaient bâtis en pierres de taille. (4) Le fléau exerça ses fureurs durant six jours et sept nuits. Le peuple n'eut d'autre refuge que les monuments et les tombeaux. (5) Outre un nombre infini d'édifices publics, le feu consuma les demeures des anciens généraux romains, encore parées des dépouilles des ennemis, les temples bâtis et consacrés par les rois de Rome ou pendant les guerres des Gaules et de Carthage, enfin tout ce que l'antiquité avait laissé de curieux et de mémorable. (6) Il regardait ce spectacle du haut de la tour de Mécène, charmé, disait-il, de la beauté de la flamme, et chantant la prise de Troie, revêtu de son costume de comédien. (7) De peur de laisser échapper cette occasion de pillage et de butin, il promit de faire enlever gratuitement les cadavres et les décombres; mais il ne permit à personne d'approcher des restes de sa propriété. Il reçut et même exigea des contributions pour les réparations de la ville, et faillit ainsi ruiner les provinces et les revenus des particuliers.

XXXIX. (1) À de si grands maux, à de si cruels outrages dont l'empereur était la cause, la fortune ajouta encore d'autres fléaux. En un seul automne, la peste inscrivit trente mille convois sur les registres funèbres. Dans une défaite en Bretagne, deux de nos principales places furent pillées, et un grand nombre de citoyens et d'alliés massacrés. Du côté de l'Orient, un échec honteux en Arménie fit passer nos légions sous le joug, et la Syrie fut sur le point de nous échapper. (2) Au milieu de ces désastres, ce qui étonne, ce qu'on ne saurait trop remarquer, c'est que Néron ne supporta rien avec plus de patience que les satires et les injures, et que jamais il ne montra plus de douceur qu'envers ceux qui le déchiraient dans leurs discours ou dans leurs vers. (3) On afficha ou l'on répandit contre lui beaucoup d'épigrammes grecques et latines telles que celles-ci

*Aux parricides noms d'Alcméon et d'Oreste  
Joins celui de Néron que tout Romain déteste.  
Récemment marié, Néron tua sa mère.  
Énée est ton aïeul : s'il emporta son père,  
Tes coups, noble César, ont emporté ta mère.  
Ô Parthe, et toi, Néron, l'univers vous admire :  
Vous êtes de Phébus les fidèles portraits ;  
L'un sait tendre son arc, l'autre monter sa lyre,  
L'un jouer de son luth, l'autre lancer ses traits.  
Rome va devenir une seule maison.  
Allons chez les Véliens reprendre garnison,  
À moins que, par malheur, cette maison hostile,  
En s'étendant toujours, n'ait envahi leur ville.*

(4) Il n'en poursuivit point les auteurs, et s'opposa à ce qu'on punît sévèrement ceux qui furent dénoncés au sénat. (5) Au moment où il passait, Isidore le Cynique lui reprocha hautement en public, de chanter si bien les maux de Nauplius, et de si mal user de ses biens. Datus, acteur d'atellanes, dans un rôle où se trouvaient ces mots: "Bonjour, mon père, bonjour, ma mère," imita l'action de boire et de nager pour faire allusion à la mort de Claude et à celle d'Agrippine. Au dernier refrain

*Pluton vous traîne par les pieds.*

il fit un geste qui désignait le sénat. (6) Néron se contenta d'exiler de Rome et d'Italie le philosophe et l'histrion, soit qu'il méprisât l'opinion publique, soit qu'il craignît, en montrant son dépit, de l'irriter davantage.

## CHAPITRES 34 À 39 - ASSASSINATS ET INCENDIE DE ROME

XXXIV. (1) Néron commençait à se fatiguer de sa mère, qui épiait et critiquait avec aigreur ses paroles et ses actions. Il essaya d'abord de la rendre odieuse, en disant qu'il abdiquerait l'empire et se retirerait à Rhodes. Bientôt il lui ôta tous ses honneurs et toute sa puissance, lui enleva sa garde et ses Germains ; enfin il la bannit de sa présence et de son palais. Il eut recours à tous les moyens pour la tourmenter. Était-elle à Rome, des affidés de Néron lui suscitaient des procès ; à la campagne, ils l'accablaient de railleries et d'injures, en passant près de sa retraite par terre ou par mer. (2) Cependant, effrayé de ses menaces et de sa violence, Néron résolut de la perdre. Trois fois il essaya de l'empoisonner ; mais il s'aperçut qu'elle s'était munie d'antidotes. Il fit disposer un plafond qui, à l'aide d'un mécanisme, devait s'écrouler sur elle pendant son sommeil. (3) L'indiscrétion de ses complices éventa son projet. Alors il imagina un navire pouvant se disloquer, destiné à la submerger ou à l'écraser par la chute du plafond. Il feignit donc de se réconcilier avec elle, et, par une lettre des plus flatteuses, l'invita à venir à Baïes célébrer avec lui les fêtes de Minerve. Là, il ordonna aux commandants des galères de briser, comme par un choc fortuit, le bâtiment liburnien qui l'avait amenée, tandis que, de son côté, elle prolongeait le festin. Lorsqu'elle voulut s'en retourner à Baules, il lui offrit, au lieu de sa galère avariée, celle qu'il avait fait préparer. Il la reconduisit gaiement et lui baisa même le sein en se séparant d'elle. (4) Il passa le reste de la nuit dans une grande inquiétude, attendant le résultat de son entreprise. (5) Quand il eut appris que tout avait trompé son attente, et qu'Agrippine s'était échappée à la nage, il ne sut que résoudre. Au moment où l'affranchi de sa mère, Lucius Agermus, venait lui annoncer avec joie qu'elle était saine et sauve, il laissa tomber en secret un poignard près de lui, le fit saisir et mettre aux fers, comme un assassin envoyé par Agrippine ; puis il ordonna qu'on la mît à mort, et répandit le bruit qu'elle s'était tuée elle-même, parce que son crime avait été découvert. (6) On ajoute des circonstances atroces mais sur des autorités incertaines. Néron serait accouru pour voir le cadavre de sa mère, il l'aurait touché, aurait loué ou blâmé telles ou telles parties de son corps, et, dans cet intervalle, aurait demandé à boire. (7) Malgré les félicitations des soldats, du sénat et du peuple, il ne put ni alors, ni plus tard, échapper aux remords de sa conscience. Souvent il avoua qu'il était poursuivi par le spectre de sa mère, par les fouets et les torches ardentes des Furies. (8) Il fit faire un sacrifice aux mages pour évoquer et fléchir son ombre. Dans son voyage en Grèce, il n'osa point assister aux mystères d'Éleusis, parce que la voix du héraut en écarte les impies et les hommes souillés de crimes. (9) À ce parricide, Néron joignit le meurtre de sa tante. Il lui rendit visite pendant une maladie d'entrailles qui la retenait au lit. Selon l'usage des personnes âgées, elle lui passa la main sur la barbe, et dit en le caressant : "Quand j'aurai vu tomber cette barbe, j'aurai assez vécu." Néron se tourna vers ceux qui l'accompagnaient, et dit comme en plaisantant qu'il allait se la faire abattre sur-le-champ ; puis il ordonna aux médecins de purger violemment la malade. Elle n'était pas encore morte qu'il s'empara de ses biens ; et, pour n'en rien perdre, il supprima son testament.

XXXV. (1) Indépendamment d'Octavie, il épousa Poppaea Sabina, fille d'un questeur, mariée auparavant à un chevalier romain, et Statilia Messalina, arrière-petite-fille de Taurus, honoré deux fois du consulat et du triomphe. (2) Pour se l'approprier, il assassina son mari, le consul Atticus Vestinus, dans l'exercice de ses fonctions. (3) Dégoûté bientôt d'Octavie, il dit à ses amis qui lui en faisaient des reproches, que les ornements matrimoniaux devaient lui suffire. (4) Après avoir inutilement essayé plusieurs fois de l'étrangler, il la répudia comme stérile. Mais, voyant que les Romains blâmaient ce divorce et s'emportaient en invectives contre lui, il l'exila d'abord, et enfin la fit périr comme coupable d'adultère. La calomnie était si révoltante, que tous ceux qui furent mis à la torture ayant protesté de son innocence, Néron apostata son pédagogue Anicetus, qui avoua qu'il avait abusé d'Octavie par ruse. (5) Néron épousa Poppée douze jours après qu'il eut répudié Octavie, et l'aima passionnément ; ce qui ne l'empêcha pas de la tuer d'un coup de pied, parce qu'étant enceinte et malade, elle lui avait reproché trop vivement d'être rentré tard d'une course de chars. (6) Elle lui avait donné une fille nommée Claudia Augusta qui mourut en bas âge. (7) Il n'y eut désormais aucune espèce de lien qui pût garantir de ses attentats. (8) Il accusa de conspiration et fit mourir Antonia, fille de Claude, qui refusait de prendre la place de Poppée. Il traita de même tous ceux qui lui étaient attachés ou alliés, entre autres le jeune Aulus Plautius, qu'il viola avant de le faire conduire à la mort, en disant : "Que ma mère aille maintenant embrasser mon successeur," faisant entendre par là qu'Agrippine l'aimait et lui faisait espérer l'empire. (9) Son beau-fils Rufrius Crispinus qu'il avait eu de Poppée, s'amusait à jouer aux commandements et aux empires. C'en fut assez pour qu'il ordonnât à ses esclaves de le noyer dans la mer quand il irait à la pêche. (10) Il exila Tuscus, son frère de lait, parce qu'étant gouverneur d'Égypte, il avait fait usage des bains qu'on avait construits pour l'arrivée de l'empereur. (11) Il obligea son précepteur Sénèque de se donner la mort, quoique ce philosophe lui eût souvent demandé son congé en lui offrant tous ses biens, et que Néron lui eût saintement juré que ses craintes étaient vaines, et qu'il aimerait

mieux mourir que de lui faire aucun mal. (12) Au lieu d'un remède qu'il avait promis à Burrhus, préfet du prétoire, pour le guérir d'un mal de gorge, il lui envoya du poison. Il fit périr de la même manière, en mêlant le fatal breuvage, tantôt à leurs aliments, tantôt à leurs boissons, les affranchis riches et âgés qui d'abord l'avaient fait adopter par Claude, et qui avaient été ensuite les soutiens et les conseillers de sa couronne.

XXXVI. (1) Il ne déploya pas moins de cruauté au dehors et contre les étrangers. Une comète, phénomène qui, suivant l'opinion vulgaire, annonce malheur aux souveraines puissances, avait paru pendant plusieurs nuits consécutives. (2) Troublé par cette apparition, il apprit de l'astrologue Balbillus que les princes avaient coutume de détourner ce funeste présage par des meurtres expiatoires, et de le faire tomber sur la tête des grands. Dès ce moment, il résolut la perte des personnes les plus illustres. La découverte de deux conjurations lui en fournit un prétexte légitime. La première et la plus importante, celle de Pison, se tramait à Rome; la seconde, celle de Vinicius, fut ourdie et découverte à Bénévent. (3) Les conjurés plaidèrent leur cause, chargés de triples chaînes. Quelques-uns avouèrent d'eux-mêmes leur attentat; d'autres le lui imputèrent à lui-même, disant qu'ils n'avaient pu le dérober que par la mort à tous les crimes dont il s'était souillé. (4) Les enfants des condamnés furent chassés de Rome, et périrent par le poison ou par la faim. On sait que plusieurs furent égorgés dans un même repas avec leurs précepteurs et leurs esclaves, et que d'autres furent privés de toute nourriture.

XXXVII. (1) Dès lors il n'y eut plus dans ses meurtres ni choix ni mesure: il faisait périr qui il voulait et sous quelque prétexte que ce fût. (2) Pour me borner à quelques exemples, on fit un crime à Salvidienus Orfitus d'avoir loué trois pièces de sa maison près du Forum à des députés des villes pour s'y réunir; au jurisconsulte Cassius Longinus, qui était aveugle, d'avoir laissé subsister dans une vieille généalogie de sa famille l'image de C. Cassius, un des meurtriers de César; à Paetus Thraséa, d'avoir le front sévère et les airs d'un pédagogue. (3) Il n'accordait qu'une heure aux condamnés pour mourir; et, afin qu'il n'y eût pas de retard, il leur envoyait des médecins qui devaient sur-le-champ "guérir", selon son expression, ceux qui hésitaient, c'est-à-dire leur ouvrir les veines. (4) On dit qu'il voulut donner des hommes vivants à déchirer et à dévorer à un Égyptien glouton qui était habitué à manger de la chair crue et tout ce qu'on lui présentait. (5) Enivré de si monstrueux succès, il dit que nul prince encore n'avait connu toute l'étendue de son pouvoir. Il donna souvent à entendre fort clairement qu'il n'épargnerait pas le reste des sénateurs, qu'il anéantirait cet ordre, et qu'il abandonnerait le commandement des armées aux chevaliers romains et aux affranchis. (6) Jamais, soit en arrivant, soit en partant, il n'embrassa ni ne salua personne. En commençant les travaux de l'isthme, devant une foule nombreuse, il souhaita hautement que l'entreprise tournât à son avantage et à celui du peuple romain, et ne fit aucune mention du sénat.

XXXVIII. (1) Cependant il n'épargna ni le peuple ni les murs de sa patrie. (2) Quelqu'un, dans un entretien familial, ayant cité ce vers grec: "Que la terre, après moi, périsse par le feu!", "Non, reprit-il, que ce soit de mon vivant." Et il accomplit son vœu. (3) En effet, choqué de la laideur des anciens édifices, ainsi que des rues étroites et tortueuses de Rome, il y mit le feu si publiquement, que plusieurs consulaires n'osèrent pas arrêter les esclaves de sa chambre qu'ils surprirent dans leurs maisons, avec des étoupes et des flambeaux. Des greniers, voisins de la Maison dorée, et dont le terrain lui faisait envie, furent abattus par des machines de guerre et incendiés, parce qu'ils étaient bâtis en pierres de taille. (4) Le fléau exerça ses fureurs durant six jours et sept nuits. Le peuple n'eut d'autre refuge que les monuments et les tombeaux. (5) Outre un nombre infini d'édifices publics, le feu consuma les demeures des anciens généraux romains, encore parées des dépouilles des ennemis, les temples bâtis et consacrés par les rois de Rome ou pendant les guerres des Gaules et de Carthage, enfin tout ce que l'antiquité avait laissé de curieux et de mémorable. (6) Il regardait ce spectacle du haut de la tour de Mécène, charmé, disait-il, de la beauté de la flamme, et chantant la prise de Troie, revêtu de son costume de comédien. (7) De peur de laisser échapper cette occasion de pillage et de butin, il promit de faire enlever gratuitement les cadavres et les décombres; mais il ne permit à personne d'approcher des restes de sa propriété. Il reçut et même exigea des contributions pour les réparations de la ville, et faillit ainsi ruiner les provinces et les revenus des particuliers.

XXXIX. (1) À de si grands maux, à de si cruels outrages dont l'empereur était la cause, la fortune ajouta encore d'autres fléaux. En un seul automne, la peste inscrivit trente mille convois sur les registres funèbres. Dans une défaite en Bretagne, deux de nos principales places furent pillées, et un grand nombre de citoyens et d'alliés massacrés. Du côté de l'Orient, un échec honteux en Arménie fit passer nos légions sous le joug, et la Syrie fut sur le point de nous échapper. (2) Au milieu de ces désastres, ce qui étonne, ce qu'on ne saurait trop remarquer, c'est que Néron ne supporta rien avec plus de patience que les satires et les injures, et que jamais il ne montra plus de douceur qu'envers ceux qui le déchiraient dans leurs discours ou dans leurs vers. (3) On afficha ou l'on répandit contre lui beaucoup d'épigrammes grecques et latines telles que celles-ci

*Aux parricides noms d'Alcméon et d'Oreste  
Joins celui de Néron que tout Romain déteste.  
Récemment marié, Néron tua sa mère.  
Énée est ton aïeul : s'il emporta son père,  
Tes coups, noble César, ont emporté ta mère.  
Ô Parthe, et toi, Néron, l'univers vous admire :  
Vous êtes de Phébus les fidèles portraits ;  
L'un sait tendre son arc, l'autre monter sa lyre,  
L'un jouer de son luth, l'autre lancer ses traits.  
Rome va devenir une seule maison.  
Allons chez les Véliens reprendre garnison,  
À moins que, par malheur, cette maison hostile,  
En s'étendant toujours, n'ait envahi leur ville.*

(4) Il n'en poursuivit point les auteurs, et s'opposa à ce qu'on punît sévèrement ceux qui furent dénoncés au sénat. (5) Au moment où il passait, Isidore le Cynique lui reprocha hautement en public, de chanter si bien les maux de Nauplius, et de si mal user de ses biens. Datus, acteur d'atellanes, dans un rôle où se trouvaient ces mots: "Bonjour, mon père, bonjour, ma mère," imita l'action de boire et de nager pour faire allusion à la mort de Claude et à celle d'Agrippine. Au dernier refrain

*Pluton vous traîne par les pieds.*

il fit un geste qui désignait le sénat. (6) Néron se contenta d'exiler de Rome et d'Italie le philosophe et l'histrion, soit qu'il méprisât l'opinion publique, soit qu'il craignît, en montrant son dépit, de l'irriter davantage.

## CHAPITRES 34 À 39 - ASSASSINATS ET INCENDIE DE ROME

XXXIV. (1) Néron commençait à se fatiguer de sa mère, qui épiait et critiquait avec aigreur ses paroles et ses actions. Il essaya d'abord de la rendre odieuse, en disant qu'il abdiquerait l'empire et se retirerait à Rhodes. Bientôt il lui ôta tous ses honneurs et toute sa puissance, lui enleva sa garde et ses Germains ; enfin il la bannit de sa présence et de son palais. Il eut recours à tous les moyens pour la tourmenter. Était-elle à Rome, des affidés de Néron lui suscitaient des procès ; à la campagne, ils l'accablaient de railleries et d'injures, en passant près de sa retraite par terre ou par mer. (2) Cependant, effrayé de ses menaces et de sa violence, Néron résolut de la perdre. Trois fois il essaya de l'empoisonner ; mais il s'aperçut qu'elle s'était munie d'antidotes. Il fit disposer un plafond qui, à l'aide d'un mécanisme, devait s'écrouler sur elle pendant son sommeil. (3) L'indiscrétion de ses complices éventa son projet. Alors il imagina un navire pouvant se disloquer, destiné à la submerger ou à l'écraser par la chute du plafond. Il feignit donc de se réconcilier avec elle, et, par une lettre des plus flatteuses, l'invita à venir à Baïes célébrer avec lui les fêtes de Minerve. Là, il ordonna aux commandants des galères de briser, comme par un choc fortuit, le bâtiment liburnien qui l'avait amenée, tandis que, de son côté, elle prolongeait le festin. Lorsqu'elle voulut s'en retourner à Baules, il lui offrit, au lieu de sa galère avariée, celle qu'il avait fait préparer. Il la reconduisit gaiement et lui baisa même le sein en se séparant d'elle. (4) Il passa le reste de la nuit dans une grande inquiétude, attendant le résultat de son entreprise. (5) Quand il eut appris que tout avait trompé son attente, et qu'Agrippine s'était échappée à la nage, il ne sut que résoudre. Au moment où l'affranchi de sa mère, Lucius Agermus, venait lui annoncer avec joie qu'elle était saine et sauve, il laissa tomber en secret un poignard près de lui, le fit saisir et mettre aux fers, comme un assassin envoyé par Agrippine ; puis il ordonna qu'on la mît à mort, et répandit le bruit qu'elle s'était tuée elle-même, parce que son crime avait été découvert. (6) On ajoute des circonstances atroces mais sur des autorités incertaines. Néron serait accouru pour voir le cadavre de sa mère, il l'aurait touché, aurait loué ou blâmé telles ou telles parties de son corps, et, dans cet intervalle, aurait demandé à boire. (7) Malgré les félicitations des soldats, du sénat et du peuple, il ne put ni alors, ni plus tard, échapper aux remords de sa conscience. Souvent il avoua qu'il était poursuivi par le spectre de sa mère, par les fouets et les torches ardentes des Furies. (8) Il fit faire un sacrifice aux mages pour évoquer et fléchir son ombre. Dans son voyage en Grèce, il n'osa point assister aux mystères d'Éleusis, parce que la voix du héraut en écarte les impies et les hommes souillés de crimes. (9) À ce parricide, Néron joignit le meurtre de sa tante. Il lui rendit visite pendant une maladie d'entrailles qui la retenait au lit. Selon l'usage des personnes âgées, elle lui passa la main sur la barbe, et dit en le caressant : "Quand j'aurai vu tomber cette barbe, j'aurai assez vécu." Néron se tourna vers ceux qui l'accompagnaient, et dit comme en plaisantant qu'il allait se la faire abattre sur-le-champ ; puis il ordonna aux médecins de purger violemment la malade. Elle n'était pas encore morte qu'il s'empara de ses biens ; et, pour n'en rien perdre, il supprima son testament.

XXXV. (1) Indépendamment d'Octavie, il épousa Poppaea Sabina, fille d'un questeur, mariée auparavant à un chevalier romain, et Statilia Messalina, arrière-petite-fille de Taurus, honoré deux fois du consulat et du triomphe. (2) Pour se l'approprier, il assassina son mari, le consul Atticus Vestinus, dans l'exercice de ses fonctions. (3) Dégoûté bientôt d'Octavie, il dit à ses amis qui lui en faisaient des reproches, que les ornements matrimoniaux devaient lui suffire. (4) Après avoir inutilement essayé plusieurs fois de l'étrangler, il la répudia comme stérile. Mais, voyant que les Romains blâmaient ce divorce et s'emportaient en invectives contre lui, il l'exila d'abord, et enfin la fit périr comme coupable d'adultère. La calomnie était si révoltante, que tous ceux qui furent mis à la torture ayant protesté de son innocence, Néron apostata son pédagogue Anicetus, qui avoua qu'il avait abusé d'Octavie par ruse. (5) Néron épousa Poppée douze jours après qu'il eut répudié Octavie, et l'aima passionnément ; ce qui ne l'empêcha pas de la tuer d'un coup de pied, parce qu'étant enceinte et malade, elle lui avait reproché trop vivement d'être rentré tard d'une course de chars. (6) Elle lui avait donné une fille nommée Claudia Augusta qui mourut en bas âge. (7) Il n'y eut désormais aucune espèce de lien qui pût garantir de ses attentats. (8) Il accusa de conspiration et fit mourir Antonia, fille de Claude, qui refusait de prendre la place de Poppée. Il traita de même tous ceux qui lui étaient attachés ou alliés, entre autres le jeune Aulus Plautius, qu'il viola avant de le faire conduire à la mort, en disant : "Que ma mère aille maintenant embrasser mon successeur," faisant entendre par là qu'Agrippine l'aimait et lui faisait espérer l'empire. (9) Son beau-fils Rufrius Crispinus qu'il avait eu de Poppée, s'amusait à jouer aux commandements et aux empires. C'en fut assez pour qu'il ordonnât à ses esclaves de le noyer dans la mer quand il irait à la pêche. (10) Il exila Tuscus, son frère de lait, parce qu'étant gouverneur d'Égypte, il avait fait usage des bains qu'on avait construits pour l'arrivée de l'empereur. (11) Il obligea son précepteur Sénèque de se donner la mort, quoique ce philosophe lui eût souvent demandé son congé en lui offrant tous ses biens, et que Néron lui eût saintement juré que ses craintes étaient vaines, et qu'il aimerait

mieux mourir que de lui faire aucun mal. (12) Au lieu d'un remède qu'il avait promis à Burrhus, préfet du prétoire, pour le guérir d'un mal de gorge, il lui envoya du poison. Il fit périr de la même manière, en mêlant le fatal breuvage, tantôt à leurs aliments, tantôt à leurs boissons, les affranchis riches et âgés qui d'abord l'avaient fait adopter par Claude, et qui avaient été ensuite les soutiens et les conseillers de sa couronne.

XXXVI. (1) Il ne déploya pas moins de cruauté au dehors et contre les étrangers. Une comète, phénomène qui, suivant l'opinion vulgaire, annonce malheur aux souveraines puissances, avait paru pendant plusieurs nuits consécutives. (2) Troublé par cette apparition, il apprit de l'astrologue Balbillus que les princes avaient coutume de détourner ce funeste présage par des meurtres expiatoires, et de le faire tomber sur la tête des grands. Dès ce moment, il résolut la perte des personnes les plus illustres. La découverte de deux conjurations lui en fournit un prétexte légitime. La première et la plus importante, celle de Pison, se tramait à Rome; la seconde, celle de Vinicius, fut ourdie et découverte à Bénévent. (3) Les conjurés plaidèrent leur cause, chargés de triples chaînes. Quelques-uns avouèrent d'eux-mêmes leur attentat; d'autres le lui imputèrent à lui-même, disant qu'ils n'avaient pu le dérober que par la mort à tous les crimes dont il s'était souillé. (4) Les enfants des condamnés furent chassés de Rome, et périrent par le poison ou par la faim. On sait que plusieurs furent égorgés dans un même repas avec leurs précepteurs et leurs esclaves, et que d'autres furent privés de toute nourriture.

XXXVII. (1) Dès lors il n'y eut plus dans ses meurtres ni choix ni mesure: il faisait périr qui il voulait et sous quelque prétexte que ce fût. (2) Pour me borner à quelques exemples, on fit un crime à Salvidienus Orfitus d'avoir loué trois pièces de sa maison près du Forum à des députés des villes pour s'y réunir; au jurisconsulte Cassius Longinus, qui était aveugle, d'avoir laissé subsister dans une vieille généalogie de sa famille l'image de C. Cassius, un des meurtriers de César; à Paetus Thraséa, d'avoir le front sévère et les airs d'un pédagogue. (3) Il n'accordait qu'une heure aux condamnés pour mourir; et, afin qu'il n'y eût pas de retard, il leur envoyait des médecins qui devaient sur-le-champ "guérir", selon son expression, ceux qui hésitaient, c'est-à-dire leur ouvrir les veines. (4) On dit qu'il voulut donner des hommes vivants à déchirer et à dévorer à un Égyptien glouton qui était habitué à manger de la chair crue et tout ce qu'on lui présentait. (5) Enivré de si monstrueux succès, il dit que nul prince encore n'avait connu toute l'étendue de son pouvoir. Il donna souvent à entendre fort clairement qu'il n'épargnerait pas le reste des sénateurs, qu'il anéantirait cet ordre, et qu'il abandonnerait le commandement des armées aux chevaliers romains et aux affranchis. (6) Jamais, soit en arrivant, soit en partant, il n'embrassa ni ne salua personne. En commençant les travaux de l'isthme, devant une foule nombreuse, il souhaita hautement que l'entreprise tournât à son avantage et à celui du peuple romain, et ne fit aucune mention du sénat.

XXXVIII. (1) Cependant il n'épargna ni le peuple ni les murs de sa patrie. (2) Quelqu'un, dans un entretien familial, ayant cité ce vers grec: "Que la terre, après moi, périsse par le feu!", "Non, reprit-il, que ce soit de mon vivant." Et il accomplit son vœu. (3) En effet, choqué de la laideur des anciens édifices, ainsi que des rues étroites et tortueuses de Rome, il y mit le feu si publiquement, que plusieurs consulaires n'osèrent pas arrêter les esclaves de sa chambre qu'ils surprirent dans leurs maisons, avec des étoupes et des flambeaux. Des greniers, voisins de la Maison dorée, et dont le terrain lui faisait envie, furent abattus par des machines de guerre et incendiés, parce qu'ils étaient bâtis en pierres de taille. (4) Le fléau exerça ses fureurs durant six jours et sept nuits. Le peuple n'eut d'autre refuge que les monuments et les tombeaux. (5) Outre un nombre infini d'édifices publics, le feu consuma les demeures des anciens généraux romains, encore parées des dépouilles des ennemis, les temples bâtis et consacrés par les rois de Rome ou pendant les guerres des Gaules et de Carthage, enfin tout ce que l'antiquité avait laissé de curieux et de mémorable. (6) Il regardait ce spectacle du haut de la tour de Mécène, charmé, disait-il, de la beauté de la flamme, et chantant la prise de Troie, revêtu de son costume de comédien. (7) De peur de laisser échapper cette occasion de pillage et de butin, il promit de faire enlever gratuitement les cadavres et les décombres; mais il ne permit à personne d'approcher des restes de sa propriété. Il reçut et même exigea des contributions pour les réparations de la ville, et faillit ainsi ruiner les provinces et les revenus des particuliers.

XXXIX. (1) À de si grands maux, à de si cruels outrages dont l'empereur était la cause, la fortune ajouta encore d'autres fléaux. En un seul automne, la peste inscrivit trente mille convois sur les registres funèbres. Dans une défaite en Bretagne, deux de nos principales places furent pillées, et un grand nombre de citoyens et d'alliés massacrés. Du côté de l'Orient, un échec honteux en Arménie fit passer nos légions sous le joug, et la Syrie fut sur le point de nous échapper. (2) Au milieu de ces désastres, ce qui étonne, ce qu'on ne saurait trop remarquer, c'est que Néron ne supporta rien avec plus de patience que les satires et les injures, et que jamais il ne montra plus de douceur qu'envers ceux qui le déchiraient dans leurs discours ou dans leurs vers. (3) On afficha ou l'on répandit contre lui beaucoup d'épigrammes grecques et latines telles que celles-ci

*Aux parricides noms d'Alcméon et d'Oreste  
Joins celui de Néron que tout Romain déteste.  
Récemment marié, Néron tua sa mère.  
Énée est ton aïeul : s'il emporta son père,  
Tes coups, noble César, ont emporté ta mère.  
Ô Parthe, et toi, Néron, l'univers vous admire :  
Vous êtes de Phébus les fidèles portraits ;  
L'un sait tendre son arc, l'autre monter sa lyre,  
L'un jouer de son luth, l'autre lancer ses traits.  
Rome va devenir une seule maison.  
Allons chez les Véliens reprendre garnison,  
À moins que, par malheur, cette maison hostile,  
En s'étendant toujours, n'ait envahi leur ville.*

(4) Il n'en poursuivit point les auteurs, et s'opposa à ce qu'on punît sévèrement ceux qui furent dénoncés au sénat. (5) Au moment où il passait, Isidore le Cynique lui reprocha hautement en public, de chanter si bien les maux de Nauplius, et de si mal user de ses biens. Datus, acteur d'atellanes, dans un rôle où se trouvaient ces mots: "Bonjour, mon père, bonjour, ma mère," imita l'action de boire et de nager pour faire allusion à la mort de Claude et à celle d'Agrippine. Au dernier refrain

*Pluton vous traîne par les pieds.*

il fit un geste qui désignait le sénat. (6) Néron se contenta d'exiler de Rome et d'Italie le philosophe et l'histrion, soit qu'il méprisât l'opinion publique, soit qu'il craignît, en montrant son dépit, de l'irriter davantage.

## CHAPITRES 34 À 39 - ASSASSINATS ET INCENDIE DE ROME

XXXIV. (1) Néron commençait à se fatiguer de sa mère, qui épiait et critiquait avec aigreur ses paroles et ses actions. Il essaya d'abord de la rendre odieuse, en disant qu'il abdiquerait l'empire et se retirerait à Rhodes. Bientôt il lui ôta tous ses honneurs et toute sa puissance, lui enleva sa garde et ses Germains ; enfin il la bannit de sa présence et de son palais. Il eut recours à tous les moyens pour la tourmenter. Était-elle à Rome, des affidés de Néron lui suscitaient des procès ; à la campagne, ils l'accablaient de railleries et d'injures, en passant près de sa retraite par terre ou par mer. (2) Cependant, effrayé de ses menaces et de sa violence, Néron résolut de la perdre. Trois fois il essaya de l'empoisonner ; mais il s'aperçut qu'elle s'était munie d'antidotes. Il fit disposer un plafond qui, à l'aide d'un mécanisme, devait s'écrouler sur elle pendant son sommeil. (3) L'indiscrétion de ses complices éventa son projet. Alors il imagina un navire pouvant se disloquer, destiné à la submerger ou à l'écraser par la chute du plafond. Il feignit donc de se réconcilier avec elle, et, par une lettre des plus flatteuses, l'invita à venir à Baïes célébrer avec lui les fêtes de Minerve. Là, il ordonna aux commandants des galères de briser, comme par un choc fortuit, le bâtiment liburnien qui l'avait amenée, tandis que, de son côté, elle prolongeait le festin. Lorsqu'elle voulut s'en retourner à Baules, il lui offrit, au lieu de sa galère avariée, celle qu'il avait fait préparer. Il la reconduisit gaiement et lui baisa même le sein en se séparant d'elle. (4) Il passa le reste de la nuit dans une grande inquiétude, attendant le résultat de son entreprise. (5) Quand il eut appris que tout avait trompé son attente, et qu'Agrippine s'était échappée à la nage, il ne sut que résoudre. Au moment où l'affranchi de sa mère, Lucius Agermus, venait lui annoncer avec joie qu'elle était saine et sauve, il laissa tomber en secret un poignard près de lui, le fit saisir et mettre aux fers, comme un assassin envoyé par Agrippine ; puis il ordonna qu'on la mît à mort, et répandit le bruit qu'elle s'était tuée elle-même, parce que son crime avait été découvert. (6) On ajoute des circonstances atroces mais sur des autorités incertaines. Néron serait accouru pour voir le cadavre de sa mère, il l'aurait touché, aurait loué ou blâmé telles ou telles parties de son corps, et, dans cet intervalle, aurait demandé à boire. (7) Malgré les félicitations des soldats, du sénat et du peuple, il ne put ni alors, ni plus tard, échapper aux remords de sa conscience. Souvent il avoua qu'il était poursuivi par le spectre de sa mère, par les fouets et les torches ardentes des Furies. (8) Il fit faire un sacrifice aux mages pour évoquer et fléchir son ombre. Dans son voyage en Grèce, il n'osa point assister aux mystères d'Éleusis, parce que la voix du héraut en écarte les impies et les hommes souillés de crimes. (9) À ce parricide, Néron joignit le meurtre de sa tante. Il lui rendit visite pendant une maladie d'entrailles qui la retenait au lit. Selon l'usage des personnes âgées, elle lui passa la main sur la barbe, et dit en le caressant : "Quand j'aurai vu tomber cette barbe, j'aurai assez vécu." Néron se tourna vers ceux qui l'accompagnaient, et dit comme en plaisantant qu'il allait se la faire abattre sur-le-champ ; puis il ordonna aux médecins de purger violemment la malade. Elle n'était pas encore morte qu'il s'empara de ses biens ; et, pour n'en rien perdre, il supprima son testament.

XXXV. (1) Indépendamment d'Octavie, il épousa Poppaea Sabina, fille d'un questeur, mariée auparavant à un chevalier romain, et Statilia Messalina, arrière-petite-fille de Taurus, honoré deux fois du consulat et du triomphe. (2) Pour se l'approprier, il assassina son mari, le consul Atticus Vestinus, dans l'exercice de ses fonctions. (3) Dégoûté bientôt d'Octavie, il dit à ses amis qui lui en faisaient des reproches, que les ornements matrimoniaux devaient lui suffire. (4) Après avoir inutilement essayé plusieurs fois de l'étrangler, il la répudia comme stérile. Mais, voyant que les Romains blâmaient ce divorce et s'emportaient en invectives contre lui, il l'exila d'abord, et enfin la fit périr comme coupable d'adultère. La calomnie était si révoltante, que tous ceux qui furent mis à la torture ayant protesté de son innocence, Néron apostata son pédagogue Anicetus, qui avoua qu'il avait abusé d'Octavie par ruse. (5) Néron épousa Poppée douze jours après qu'il eut répudié Octavie, et l'aima passionnément ; ce qui ne l'empêcha pas de la tuer d'un coup de pied, parce qu'étant enceinte et malade, elle lui avait reproché trop vivement d'être rentré tard d'une course de chars. (6) Elle lui avait donné une fille nommée Claudia Augusta qui mourut en bas âge. (7) Il n'y eut désormais aucune espèce de lien qui pût garantir de ses attentats. (8) Il accusa de conspiration et fit mourir Antonia, fille de Claude, qui refusait de prendre la place de Poppée. Il traita de même tous ceux qui lui étaient attachés ou alliés, entre autres le jeune Aulus Plautius, qu'il viola avant de le faire conduire à la mort, en disant : "Que ma mère aille maintenant embrasser mon successeur," faisant entendre par là qu'Agrippine l'aimait et lui faisait espérer l'empire. (9) Son beau-fils Rufrius Crispinus qu'il avait eu de Poppée, s'amusait à jouer aux commandements et aux empires. C'en fut assez pour qu'il ordonnât à ses esclaves de le noyer dans la mer quand il irait à la pêche. (10) Il exila Tuscus, son frère de lait, parce qu'étant gouverneur d'Égypte, il avait fait usage des bains qu'on avait construits pour l'arrivée de l'empereur. (11) Il obligea son précepteur Sénèque de se donner la mort, quoique ce philosophe lui eût souvent demandé son congé en lui offrant tous ses biens, et que Néron lui eût saintement juré que ses craintes étaient vaines, et qu'il aimerait

mieux mourir que de lui faire aucun mal. (12) Au lieu d'un remède qu'il avait promis à Burrhus, préfet du prétoire, pour le guérir d'un mal de gorge, il lui envoya du poison. Il fit périr de la même manière, en mêlant le fatal breuvage, tantôt à leurs aliments, tantôt à leurs boissons, les affranchis riches et âgés qui d'abord l'avaient fait adopter par Claude, et qui avaient été ensuite les soutiens et les conseillers de sa couronne.

XXXVI. (1) Il ne déploya pas moins de cruauté au dehors et contre les étrangers. Une comète, phénomène qui, suivant l'opinion vulgaire, annonce malheur aux souveraines puissances, avait paru pendant plusieurs nuits consécutives. (2) Troublé par cette apparition, il apprit de l'astrologue Balbillus que les princes avaient coutume de détourner ce funeste présage par des meurtres expiatoires, et de le faire tomber sur la tête des grands. Dès ce moment, il résolut la perte des personnes les plus illustres. La découverte de deux conjurations lui en fournit un prétexte légitime. La première et la plus importante, celle de Pison, se tramait à Rome; la seconde, celle de Vinicius, fut ourdie et découverte à Bénévent. (3) Les conjurés plaidèrent leur cause, chargés de triples chaînes. Quelques-uns avouèrent d'eux-mêmes leur attentat ; d'autres le lui imputèrent à lui-même, disant qu'ils n'avaient pu le dérober que par la mort à tous les crimes dont il s'était souillé. (4) Les enfants des condamnés furent chassés de Rome, et périrent par le poison ou par la faim. On sait que plusieurs furent égorgés dans un même repas avec leurs précepteurs et leurs esclaves, et que d'autres furent privés de toute nourriture.

XXXVII. (1) Dès lors il n'y eut plus dans ses meurtres ni choix ni mesure: il faisait périr qui il voulait et sous quelque prétexte que ce fût. (2) Pour me borner à quelques exemples, on fit un crime à Salvidienus Orfitus d'avoir loué trois pièces de sa maison près du Forum à des députés des villes pour s'y réunir; au jurisconsulte Cassius Longinus, qui était aveugle, d'avoir laissé subsister dans une vieille généalogie de sa famille l'image de C. Cassius, un des meurtriers de César ; à Paetus Thraséa, d'avoir le front sévère et les airs d'un pédagogue. (3) Il n'accordait qu'une heure aux condamnés pour mourir ; et, afin qu'il n'y eût pas de retard, il leur envoyait des médecins qui devaient sur-le-champ "guérir", selon son expression, ceux qui hésitaient, c'est-à-dire leur ouvrir les veines. (4) On dit qu'il voulut donner des hommes vivants à déchirer et à dévorer à un Égyptien glouton qui était habitué à manger de la chair crue et tout ce qu'on lui présentait. (5) Enivré de si monstrueux succès, il dit que nul prince encore n'avait connu toute l'étendue de son pouvoir. Il donna souvent à entendre fort clairement qu'il n'épargnerait pas le reste des sénateurs, qu'il anéantirait cet ordre, et qu'il abandonnerait le commandement des armées aux chevaliers romains et aux affranchis. (6) Jamais, soit en arrivant, soit en partant, il n'embrassa ni ne salua personne. En commençant les travaux de l'isthme, devant une foule nombreuse, il souhaita hautement que l'entreprise tournât à son avantage et à celui du peuple romain, et ne fit aucune mention du sénat.

XXXVIII. (1) Cependant il n'épargna ni le peuple ni les murs de sa patrie. (2) Quelqu'un, dans un entretien familial, ayant cité ce vers grec : "Que la terre, après moi, périsse par le feu!", "Non, reprit-il, que ce soit de mon vivant." Et il accomplit son vœu. (3) En effet, choqué de la laideur des anciens édifices, ainsi que des rues étroites et tortueuses de Rome, il y mit le feu si publiquement, que plusieurs consulaires n'osèrent pas arrêter les esclaves de sa chambre qu'ils surprirent dans leurs maisons, avec des étoupes et des flambeaux. Des greniers, voisins de la Maison dorée, et dont le terrain lui faisait envie, furent abattus par des machines de guerre et incendiés, parce qu'ils étaient bâtis en pierres de taille. (4) Le fléau exerça ses fureurs durant six jours et sept nuits. Le peuple n'eut d'autre refuge que les monuments et les tombeaux. (5) Outre un nombre infini d'édifices publics, le feu consuma les demeures des anciens généraux romains, encore parées des dépouilles des ennemis, les temples bâtis et consacrés par les rois de Rome ou pendant les guerres des Gaules et de Carthage, enfin tout ce que l'antiquité avait laissé de curieux et de mémorable. (6) Il regardait ce spectacle du haut de la tour de Mécène, charmé, disait-il, de la beauté de la flamme, et chantant la prise de Troie, revêtu de son costume de comédien. (7) De peur de laisser échapper cette occasion de pillage et de butin, il promit de faire enlever gratuitement les cadavres et les décombres; mais il ne permit à personne d'approcher des restes de sa propriété. Il reçut et même exigea des contributions pour les réparations de la ville, et faillit ainsi ruiner les provinces et les revenus des particuliers.

XXXIX. (1) À de si grands maux, à de si cruels outrages dont l'empereur était la cause, la fortune ajouta encore d'autres fléaux. En un seul automne, la peste inscrivit trente mille convois sur les registres funèbres. Dans une défaite en Bretagne, deux de nos principales places furent pillées, et un grand nombre de citoyens et d'alliés massacrés. Du côté de l'Orient, un échec honteux en Arménie fit passer nos légions sous le joug, et la Syrie fut sur le point de nous échapper. (2) Au milieu de ces désastres, ce qui étonne, ce qu'on ne saurait trop remarquer, c'est que Néron ne supporta rien avec plus de patience que les satires et les injures, et que jamais il ne montra plus de douceur qu'envers ceux qui le déchiraient dans leurs discours ou dans leurs vers. (3) On afficha ou l'on répandit contre lui beaucoup d'épigrammes grecques et latines telles que celles-ci

*Aux parricides noms d'Alcméon et d'Oreste  
Joins celui de Néron que tout Romain déteste.  
Récemment marié, Néron tua sa mère.  
Énée est ton aïeul : s'il emporta son père,  
Tes coups, noble César, ont emporté ta mère.  
Ô Parthe, et toi, Néron, l'univers vous admire :  
Vous êtes de Phébus les fidèles portraits ;  
L'un sait tendre son arc, l'autre monter sa lyre,  
L'un jouer de son luth, l'autre lancer ses traits.  
Rome va devenir une seule maison.  
Allons chez les Véliens reprendre garnison,  
À moins que, par malheur, cette maison hostile,  
En s'étendant toujours, n'ait envahi leur ville.*

(4) Il n'en poursuivit point les auteurs, et s'opposa à ce qu'on punît sévèrement ceux qui furent dénoncés au sénat. (5) Au moment où il passait, Isidore le Cynique lui reprocha hautement en public, de chanter si bien les maux de Nauplius, et de si mal user de ses biens. Datus, acteur d'atellanes, dans un rôle où se trouvaient ces mots: "Bonjour, mon père, bonjour, ma mère," imita l'action de boire et de nager pour faire allusion à la mort de Claude et à celle d'Agrippine. Au dernier refrain

*Pluton vous traîne par les pieds.*

il fit un geste qui désignait le sénat. (6) Néron se contenta d'exiler de Rome et d'Italie le philosophe et l'histrion, soit qu'il méprisât l'opinion publique, soit qu'il craignît, en montrant son dépit, de l'irriter davantage.

## CHAPITRES 34 À 39 - ASSASSINATS ET INCENDIE DE ROME

XXXIV. (1) Néron commençait à se fatiguer de sa mère, qui épiait et critiquait avec aigreur ses paroles et ses actions. Il essaya d'abord de la rendre odieuse, en disant qu'il abdiquerait l'empire et se retirerait à Rhodes. Bientôt il lui ôta tous ses honneurs et toute sa puissance, lui enleva sa garde et ses Germains ; enfin il la bannit de sa présence et de son palais. Il eut recours à tous les moyens pour la tourmenter. Était-elle à Rome, des affidés de Néron lui suscitaient des procès ; à la campagne, ils l'accablaient de railleries et d'injures, en passant près de sa retraite par terre ou par mer. (2) Cependant, effrayé de ses menaces et de sa violence, Néron résolut de la perdre. Trois fois il essaya de l'empoisonner ; mais il s'aperçut qu'elle s'était munie d'antidotes. Il fit disposer un plafond qui, à l'aide d'un mécanisme, devait s'écrouler sur elle pendant son sommeil. (3) L'indiscrétion de ses complices éventa son projet. Alors il imagina un navire pouvant se disloquer, destiné à la submerger ou à l'écraser par la chute du plafond. Il feignit donc de se réconcilier avec elle, et, par une lettre des plus flatteuses, l'invita à venir à Baïes célébrer avec lui les fêtes de Minerve. Là, il ordonna aux commandants des galères de briser, comme par un choc fortuit, le bâtiment liburnien qui l'avait amenée, tandis que, de son côté, elle prolongeait le festin. Lorsqu'elle voulut s'en retourner à Baules, il lui offrit, au lieu de sa galère avariée, celle qu'il avait fait préparer. Il la reconduisit gaiement et lui baisa même le sein en se séparant d'elle. (4) Il passa le reste de la nuit dans une grande inquiétude, attendant le résultat de son entreprise. (5) Quand il eut appris que tout avait trompé son attente, et qu'Agrippine s'était échappée à la nage, il ne sut que résoudre. Au moment où l'affranchi de sa mère, Lucius Agermus, venait lui annoncer avec joie qu'elle était saine et sauve, il laissa tomber en secret un poignard près de lui, le fit saisir et mettre aux fers, comme un assassin envoyé par Agrippine ; puis il ordonna qu'on la mît à mort, et répandit le bruit qu'elle s'était tuée elle-même, parce que son crime avait été découvert. (6) On ajoute des circonstances atroces mais sur des autorités incertaines. Néron serait accouru pour voir le cadavre de sa mère, il l'aurait touché, aurait loué ou blâmé telles ou telles parties de son corps, et, dans cet intervalle, aurait demandé à boire. (7) Malgré les félicitations des soldats, du sénat et du peuple, il ne put ni alors, ni plus tard, échapper aux remords de sa conscience. Souvent il avoua qu'il était poursuivi par le spectre de sa mère, par les fouets et les torches ardentes des Furies. (8) Il fit faire un sacrifice aux mages pour évoquer et fléchir son ombre. Dans son voyage en Grèce, il n'osa point assister aux mystères d'Éleusis, parce que la voix du héraut en écarte les impies et les hommes souillés de crimes. (9) À ce parricide, Néron joignit le meurtre de sa tante. Il lui rendit visite pendant une maladie d'entrailles qui la retenait au lit. Selon l'usage des personnes âgées, elle lui passa la main sur la barbe, et dit en le caressant : "Quand j'aurai vu tomber cette barbe, j'aurai assez vécu." Néron se tourna vers ceux qui l'accompagnaient, et dit comme en plaisantant qu'il allait se la faire abattre sur-le-champ ; puis il ordonna aux médecins de purger violemment la malade. Elle n'était pas encore morte qu'il s'empara de ses biens ; et, pour n'en rien perdre, il supprima son testament.

XXXV. (1) Indépendamment d'Octavie, il épousa Poppaea Sabina, fille d'un questeur, mariée auparavant à un chevalier romain, et Statilia Messalina, arrière-petite-fille de Taurus, honoré deux fois du consulat et du triomphe. (2) Pour se l'approprier, il assassina son mari, le consul Atticus Vestinus, dans l'exercice de ses fonctions. (3) Dégoûté bientôt d'Octavie, il dit à ses amis qui lui en faisaient des reproches, que les ornements matrimoniaux devaient lui suffire. (4) Après avoir inutilement essayé plusieurs fois de l'étrangler, il la répudia comme stérile. Mais, voyant que les Romains blâmaient ce divorce et s'emportaient en invectives contre lui, il l'exila d'abord, et enfin la fit périr comme coupable d'adultère. La calomnie était si révoltante, que tous ceux qui furent mis à la torture ayant protesté de son innocence, Néron apostata son pédagogue Anicetus, qui avoua qu'il avait abusé d'Octavie par ruse. (5) Néron épousa Poppée douze jours après qu'il eut répudié Octavie, et l'aima passionnément ; ce qui ne l'empêcha pas de la tuer d'un coup de pied, parce qu'étant enceinte et malade, elle lui avait reproché trop vivement d'être rentré tard d'une course de chars. (6) Elle lui avait donné une fille nommée Claudia Augusta qui mourut en bas âge. (7) Il n'y eut désormais aucune espèce de lien qui pût garantir de ses attentats. (8) Il accusa de conspiration et fit mourir Antonia, fille de Claude, qui refusait de prendre la place de Poppée. Il traita de même tous ceux qui lui étaient attachés ou alliés, entre autres le jeune Aulus Plautius, qu'il viola avant de le faire conduire à la mort, en disant : "Que ma mère aille maintenant embrasser mon successeur," faisant entendre par là qu'Agrippine l'aimait et lui faisait espérer l'empire. (9) Son beau-fils Rufrius Crispinus qu'il avait eu de Poppée, s'amusait à jouer aux commandements et aux empires. C'en fut assez pour qu'il ordonnât à ses esclaves de le noyer dans la mer quand il irait à la pêche. (10) Il exila Tuscus, son frère de lait, parce qu'étant gouverneur d'Égypte, il avait fait usage des bains qu'on avait construits pour l'arrivée de l'empereur. (11) Il obligea son précepteur Sénèque de se donner la mort, quoique ce philosophe lui eût souvent demandé son congé en lui offrant tous ses biens, et que Néron lui eût saintement juré que ses craintes étaient vaines, et qu'il aimerait

mieux mourir que de lui faire aucun mal. (12) Au lieu d'un remède qu'il avait promis à Burrhus, préfet du prétoire, pour le guérir d'un mal de gorge, il lui envoya du poison. Il fit périr de la même manière, en mêlant le fatal breuvage, tantôt à leurs aliments, tantôt à leurs boissons, les affranchis riches et âgés qui d'abord l'avaient fait adopter par Claude, et qui avaient été ensuite les soutiens et les conseillers de sa couronne.

XXXVI. (1) Il ne déploya pas moins de cruauté au dehors et contre les étrangers. Une comète, phénomène qui, suivant l'opinion vulgaire, annonce malheur aux souveraines puissances, avait paru pendant plusieurs nuits consécutives. (2) Troublé par cette apparition, il apprit de l'astrologue Balbillus que les princes avaient coutume de détourner ce funeste présage par des meurtres expiatoires, et de le faire tomber sur la tête des grands. Dès ce moment, il résolut la perte des personnes les plus illustres. La découverte de deux conjurations lui en fournit un prétexte légitime. La première et la plus importante, celle de Pison, se tramait à Rome; la seconde, celle de Vinicius, fut ourdie et découverte à Bénévent. (3) Les conjurés plaidèrent leur cause, chargés de triples chaînes. Quelques-uns avouèrent d'eux-mêmes leur attentat ; d'autres le lui imputèrent à lui-même, disant qu'ils n'avaient pu le dérober que par la mort à tous les crimes dont il s'était souillé. (4) Les enfants des condamnés furent chassés de Rome, et périrent par le poison ou par la faim. On sait que plusieurs furent égorgés dans un même repas avec leurs précepteurs et leurs esclaves, et que d'autres furent privés de toute nourriture.

XXXVII. (1) Dès lors il n'y eut plus dans ses meurtres ni choix ni mesure: il faisait périr qui il voulait et sous quelque prétexte que ce fût. (2) Pour me borner à quelques exemples, on fit un crime à Salvidienus Orfitus d'avoir loué trois pièces de sa maison près du Forum à des députés des villes pour s'y réunir; au jurisconsulte Cassius Longinus, qui était aveugle, d'avoir laissé subsister dans une vieille généalogie de sa famille l'image de C. Cassius, un des meurtriers de César ; à Paetus Thraséa, d'avoir le front sévère et les airs d'un pédagogue. (3) Il n'accordait qu'une heure aux condamnés pour mourir ; et, afin qu'il n'y eût pas de retard, il leur envoyait des médecins qui devaient sur-le-champ "guérir", selon son expression, ceux qui hésitaient, c'est-à-dire leur ouvrir les veines. (4) On dit qu'il voulut donner des hommes vivants à déchirer et à dévorer à un Égyptien glouton qui était habitué à manger de la chair crue et tout ce qu'on lui présentait. (5) Enivré de si monstrueux succès, il dit que nul prince encore n'avait connu toute l'étendue de son pouvoir. Il donna souvent à entendre fort clairement qu'il n'épargnerait pas le reste des sénateurs, qu'il anéantirait cet ordre, et qu'il abandonnerait le commandement des armées aux chevaliers romains et aux affranchis. (6) Jamais, soit en arrivant, soit en partant, il n'embrassa ni ne salua personne. En commençant les travaux de l'isthme, devant une foule nombreuse, il souhaita hautement que l'entreprise tournât à son avantage et à celui du peuple romain, et ne fit aucune mention du sénat.

XXXVIII. (1) Cependant il n'épargna ni le peuple ni les murs de sa patrie. (2) Quelqu'un, dans un entretien familial, ayant cité ce vers grec : "Que la terre, après moi, périsse par le feu!", "Non, reprit-il, que ce soit de mon vivant." Et il accomplit son vœu. (3) En effet, choqué de la laideur des anciens édifices, ainsi que des rues étroites et tortueuses de Rome, il y mit le feu si publiquement, que plusieurs consulaires n'osèrent pas arrêter les esclaves de sa chambre qu'ils surprirent dans leurs maisons, avec des étoupes et des flambeaux. Des greniers, voisins de la Maison dorée, et dont le terrain lui faisait envie, furent abattus par des machines de guerre et incendiés, parce qu'ils étaient bâtis en pierres de taille. (4) Le fléau exerça ses fureurs durant six jours et sept nuits. Le peuple n'eut d'autre refuge que les monuments et les tombeaux. (5) Outre un nombre infini d'édifices publics, le feu consuma les demeures des anciens généraux romains, encore parées des dépouilles des ennemis, les temples bâtis et consacrés par les rois de Rome ou pendant les guerres des Gaules et de Carthage, enfin tout ce que l'antiquité avait laissé de curieux et de mémorable. (6) Il regardait ce spectacle du haut de la tour de Mécène, charmé, disait-il, de la beauté de la flamme, et chantant la prise de Troie, revêtu de son costume de comédien. (7) De peur de laisser échapper cette occasion de pillage et de butin, il promit de faire enlever gratuitement les cadavres et les décombres; mais il ne permit à personne d'approcher des restes de sa propriété. Il reçut et même exigea des contributions pour les réparations de la ville, et faillit ainsi ruiner les provinces et les revenus des particuliers.

XXXIX. (1) À de si grands maux, à de si cruels outrages dont l'empereur était la cause, la fortune ajouta encore d'autres fléaux. En un seul automne, la peste inscrivit trente mille convois sur les registres funèbres. Dans une défaite en Bretagne, deux de nos principales places furent pillées, et un grand nombre de citoyens et d'alliés massacrés. Du côté de l'Orient, un échec honteux en Arménie fit passer nos légions sous le joug, et la Syrie fut sur le point de nous échapper. (2) Au milieu de ces désastres, ce qui étonne, ce qu'on ne saurait trop remarquer, c'est que Néron ne supporta rien avec plus de patience que les satires et les injures, et que jamais il ne montra plus de douceur qu'envers ceux qui le déchiraient dans leurs discours ou dans leurs vers. (3) On afficha ou l'on répandit contre lui beaucoup d'épigrammes grecques et latines telles que celles-ci

*Aux parricides noms d'Alcméon et d'Oreste  
Joins celui de Néron que tout Romain déteste.  
Récemment marié, Néron tua sa mère.  
Énée est ton aïeul : s'il emporta son père,  
Tes coups, noble César, ont emporté ta mère.  
Ô Parthe, et toi, Néron, l'univers vous admire :  
Vous êtes de Phébus les fidèles portraits ;  
L'un sait tendre son arc, l'autre monter sa lyre,  
L'un jouer de son luth, l'autre lancer ses traits.  
Rome va devenir une seule maison.  
Allons chez les Véliens reprendre garnison,  
À moins que, par malheur, cette maison hostile,  
En s'étendant toujours, n'ait envahi leur ville.*

(4) Il n'en poursuivit point les auteurs, et s'opposa à ce qu'on punît sévèrement ceux qui furent dénoncés au sénat. (5) Au moment où il passait, Isidore le Cynique lui reprocha hautement en public, de chanter si bien les maux de Nauplius, et de si mal user de ses biens. Datus, acteur d'atellanes, dans un rôle où se trouvaient ces mots: "Bonjour, mon père, bonjour, ma mère," imita l'action de boire et de nager pour faire allusion à la mort de Claude et à celle d'Agrippine. Au dernier refrain

*Pluton vous traîne par les pieds.*

il fit un geste qui désignait le sénat. (6) Néron se contenta d'exiler de Rome et d'Italie le philosophe et l'histrion, soit qu'il méprisât l'opinion publique, soit qu'il craignît, en montrant son dépit, de l'irriter davantage.

## CHAPITRES 34 À 39 - ASSASSINATS ET INCENDIE DE ROME

XXXIV. (1) Néron commençait à se fatiguer de sa mère, qui épiait et critiquait avec aigreur ses paroles et ses actions. Il essaya d'abord de la rendre odieuse, en disant qu'il abdiquerait l'empire et se retirerait à Rhodes. Bientôt il lui ôta tous ses honneurs et toute sa puissance, lui enleva sa garde et ses Germains ; enfin il la bannit de sa présence et de son palais. Il eut recours à tous les moyens pour la tourmenter. Était-elle à Rome, des affidés de Néron lui suscitaient des procès ; à la campagne, ils l'accablaient de railleries et d'injures, en passant près de sa retraite par terre ou par mer. (2) Cependant, effrayé de ses menaces et de sa violence, Néron résolut de la perdre. Trois fois il essaya de l'empoisonner ; mais il s'aperçut qu'elle s'était munie d'antidotes. Il fit disposer un plafond qui, à l'aide d'un mécanisme, devait s'écrouler sur elle pendant son sommeil. (3) L'indiscrétion de ses complices éventa son projet. Alors il imagina un navire pouvant se disloquer, destiné à la submerger ou à l'écraser par la chute du plafond. Il feignit donc de se réconcilier avec elle, et, par une lettre des plus flatteuses, l'invita à venir à Baïes célébrer avec lui les fêtes de Minerve. Là, il ordonna aux commandants des galères de briser, comme par un choc fortuit, le bâtiment liburnien qui l'avait amenée, tandis que, de son côté, elle prolongeait le festin. Lorsqu'elle voulut s'en retourner à Baules, il lui offrit, au lieu de sa galère avariée, celle qu'il avait fait préparer. Il la reconduisit gaiement et lui baisa même le sein en se séparant d'elle. (4) Il passa le reste de la nuit dans une grande inquiétude, attendant le résultat de son entreprise. (5) Quand il eut appris que tout avait trompé son attente, et qu'Agrippine s'était échappée à la nage, il ne sut que résoudre. Au moment où l'affranchi de sa mère, Lucius Agermus, venait lui annoncer avec joie qu'elle était saine et sauve, il laissa tomber en secret un poignard près de lui, le fit saisir et mettre aux fers, comme un assassin envoyé par Agrippine ; puis il ordonna qu'on la mît à mort, et répandit le bruit qu'elle s'était tuée elle-même, parce que son crime avait été découvert. (6) On ajoute des circonstances atroces mais sur des autorités incertaines. Néron serait accouru pour voir le cadavre de sa mère, il l'aurait touché, aurait loué ou blâmé telles ou telles parties de son corps, et, dans cet intervalle, aurait demandé à boire. (7) Malgré les félicitations des soldats, du sénat et du peuple, il ne put ni alors, ni plus tard, échapper aux remords de sa conscience. Souvent il avoua qu'il était poursuivi par le spectre de sa mère, par les fouets et les torches ardentes des Furies. (8) Il fit faire un sacrifice aux mages pour évoquer et fléchir son ombre. Dans son voyage en Grèce, il n'osa point assister aux mystères d'Éleusis, parce que la voix du héraut en écarte les impies et les hommes souillés de crimes. (9) À ce parricide, Néron joignit le meurtre de sa tante. Il lui rendit visite pendant une maladie d'entrailles qui la retenait au lit. Selon l'usage des personnes âgées, elle lui passa la main sur la barbe, et dit en le caressant : "Quand j'aurai vu tomber cette barbe, j'aurai assez vécu." Néron se tourna vers ceux qui l'accompagnaient, et dit comme en plaisantant qu'il allait se la faire abattre sur-le-champ ; puis il ordonna aux médecins de purger violemment la malade. Elle n'était pas encore morte qu'il s'empara de ses biens ; et, pour n'en rien perdre, il supprima son testament.

XXXV. (1) Indépendamment d'Octavie, il épousa Poppaea Sabina, fille d'un questeur, mariée auparavant à un chevalier romain, et Statilia Messalina, arrière-petite-fille de Taurus, honoré deux fois du consulat et du triomphe. (2) Pour se l'approprier, il assassina son mari, le consul Atticus Vestinus, dans l'exercice de ses fonctions. (3) Dégoûté bientôt d'Octavie, il dit à ses amis qui lui en faisaient des reproches, que les ornements matrimoniaux devaient lui suffire. (4) Après avoir inutilement essayé plusieurs fois de l'étrangler, il la répudia comme stérile. Mais, voyant que les Romains blâmaient ce divorce et s'emportaient en invectives contre lui, il l'exila d'abord, et enfin la fit périr comme coupable d'adultère. La calomnie était si révoltante, que tous ceux qui furent mis à la torture ayant protesté de son innocence, Néron apostata son pédagogue Anicetus, qui avoua qu'il avait abusé d'Octavie par ruse. (5) Néron épousa Poppée douze jours après qu'il eut répudié Octavie, et l'aima passionnément ; ce qui ne l'empêcha pas de la tuer d'un coup de pied, parce qu'étant enceinte et malade, elle lui avait reproché trop vivement d'être rentré tard d'une course de chars. (6) Elle lui avait donné une fille nommée Claudia Augusta qui mourut en bas âge. (7) Il n'y eut désormais aucune espèce de lien qui pût garantir de ses attentats. (8) Il accusa de conspiration et fit mourir Antonia, fille de Claude, qui refusait de prendre la place de Poppée. Il traita de même tous ceux qui lui étaient attachés ou alliés, entre autres le jeune Aulus Plautius, qu'il viola avant de le faire conduire à la mort, en disant : "Que ma mère aille maintenant embrasser mon successeur," faisant entendre par là qu'Agrippine l'aimait et lui faisait espérer l'empire. (9) Son beau-fils Rufrius Crispinus qu'il avait eu de Poppée, s'amusait à jouer aux commandements et aux empires. C'en fut assez pour qu'il ordonnât à ses esclaves de le noyer dans la mer quand il irait à la pêche. (10) Il exila Tuscus, son frère de lait, parce qu'étant gouverneur d'Égypte, il avait fait usage des bains qu'on avait construits pour l'arrivée de l'empereur. (11) Il obligea son précepteur Sénèque de se donner la mort, quoique ce philosophe lui eût souvent demandé son congé en lui offrant tous ses biens, et que Néron lui eût saintement juré que ses craintes étaient vaines, et qu'il aimerait

mieux mourir que de lui faire aucun mal. (12) Au lieu d'un remède qu'il avait promis à Burrhus, préfet du prétoire, pour le guérir d'un mal de gorge, il lui envoya du poison. Il fit périr de la même manière, en mêlant le fatal breuvage, tantôt à leurs aliments, tantôt à leurs boissons, les affranchis riches et âgés qui d'abord l'avaient fait adopter par Claude, et qui avaient été ensuite les soutiens et les conseillers de sa couronne.

XXXVI. (1) Il ne déploya pas moins de cruauté au dehors et contre les étrangers. Une comète, phénomène qui, suivant l'opinion vulgaire, annonce malheur aux souveraines puissances, avait paru pendant plusieurs nuits consécutives. (2) Troublé par cette apparition, il apprit de l'astrologue Balbillus que les princes avaient coutume de détourner ce funeste présage par des meurtres expiatoires, et de le faire tomber sur la tête des grands. Dès ce moment, il résolut la perte des personnes les plus illustres. La découverte de deux conjurations lui en fournit un prétexte légitime. La première et la plus importante, celle de Pison, se tramait à Rome; la seconde, celle de Vinicius, fut ourdie et découverte à Bénévent. (3) Les conjurés plaidèrent leur cause, chargés de triples chaînes. Quelques-uns avouèrent d'eux-mêmes leur attentat; d'autres le lui imputèrent à lui-même, disant qu'ils n'avaient pu le dérober que par la mort à tous les crimes dont il s'était souillé. (4) Les enfants des condamnés furent chassés de Rome, et périrent par le poison ou par la faim. On sait que plusieurs furent égorgés dans un même repas avec leurs précepteurs et leurs esclaves, et que d'autres furent privés de toute nourriture.

XXXVII. (1) Dès lors il n'y eut plus dans ses meurtres ni choix ni mesure: il faisait périr qui il voulait et sous quelque prétexte que ce fût. (2) Pour me borner à quelques exemples, on fit un crime à Salvidienus Orfitus d'avoir loué trois pièces de sa maison près du Forum à des députés des villes pour s'y réunir; au jurisconsulte Cassius Longinus, qui était aveugle, d'avoir laissé subsister dans une vieille généalogie de sa famille l'image de C. Cassius, un des meurtriers de César; à Paetus Thraséa, d'avoir le front sévère et les airs d'un pédagogue. (3) Il n'accordait qu'une heure aux condamnés pour mourir; et, afin qu'il n'y eût pas de retard, il leur envoyait des médecins qui devaient sur-le-champ "guérir", selon son expression, ceux qui hésitaient, c'est-à-dire leur ouvrir les veines. (4) On dit qu'il voulut donner des hommes vivants à déchirer et à dévorer à un Égyptien glouton qui était habitué à manger de la chair crue et tout ce qu'on lui présentait. (5) Enivré de si monstrueux succès, il dit que nul prince encore n'avait connu toute l'étendue de son pouvoir. Il donna souvent à entendre fort clairement qu'il n'épargnerait pas le reste des sénateurs, qu'il anéantirait cet ordre, et qu'il abandonnerait le commandement des armées aux chevaliers romains et aux affranchis. (6) Jamais, soit en arrivant, soit en partant, il n'embrassa ni ne salua personne. En commençant les travaux de l'isthme, devant une foule nombreuse, il souhaita hautement que l'entreprise tournât à son avantage et à celui du peuple romain, et ne fit aucune mention du sénat.

XXXVIII. (1) Cependant il n'épargna ni le peuple ni les murs de sa patrie. (2) Quelqu'un, dans un entretien familial, ayant cité ce vers grec: "Que la terre, après moi, périsse par le feu!", "Non, reprit-il, que ce soit de mon vivant." Et il accomplit son vœu. (3) En effet, choqué de la laideur des anciens édifices, ainsi que des rues étroites et tortueuses de Rome, il y mit le feu si publiquement, que plusieurs consulaires n'osèrent pas arrêter les esclaves de sa chambre qu'ils surprirent dans leurs maisons, avec des étoupes et des flambeaux. Des greniers, voisins de la Maison dorée, et dont le terrain lui faisait envie, furent abattus par des machines de guerre et incendiés, parce qu'ils étaient bâtis en pierres de taille. (4) Le fléau exerça ses fureurs durant six jours et sept nuits. Le peuple n'eut d'autre refuge que les monuments et les tombeaux. (5) Outre un nombre infini d'édifices publics, le feu consuma les demeures des anciens généraux romains, encore parées des dépouilles des ennemis, les temples bâtis et consacrés par les rois de Rome ou pendant les guerres des Gaules et de Carthage, enfin tout ce que l'antiquité avait laissé de curieux et de mémorable. (6) Il regardait ce spectacle du haut de la tour de Mécène, charmé, disait-il, de la beauté de la flamme, et chantant la prise de Troie, revêtu de son costume de comédien. (7) De peur de laisser échapper cette occasion de pillage et de butin, il promit de faire enlever gratuitement les cadavres et les décombres; mais il ne permit à personne d'approcher des restes de sa propriété. Il reçut et même exigea des contributions pour les réparations de la ville, et faillit ainsi ruiner les provinces et les revenus des particuliers.

XXXIX. (1) À de si grands maux, à de si cruels outrages dont l'empereur était la cause, la fortune ajouta encore d'autres fléaux. En un seul automne, la peste inscrivit trente mille convois sur les registres funèbres. Dans une défaite en Bretagne, deux de nos principales places furent pillées, et un grand nombre de citoyens et d'alliés massacrés. Du côté de l'Orient, un échec honteux en Arménie fit passer nos légions sous le joug, et la Syrie fut sur le point de nous échapper. (2) Au milieu de ces désastres, ce qui étonne, ce qu'on ne saurait trop remarquer, c'est que Néron ne supporta rien avec plus de patience que les satires et les injures, et que jamais il ne montra plus de douceur qu'envers ceux qui le déchiraient dans leurs discours ou dans leurs vers. (3) On afficha ou l'on répandit contre lui beaucoup d'épigrammes grecques et latines telles que celles-ci

*Aux parricides noms d'Alcméon et d'Oreste  
Joins celui de Néron que tout Romain déteste.  
Récemment marié, Néron tua sa mère.  
Énée est ton aïeul : s'il emporta son père,  
Tes coups, noble César, ont emporté ta mère.  
Ô Parthe, et toi, Néron, l'univers vous admire :  
Vous êtes de Phébus les fidèles portraits ;  
L'un sait tendre son arc, l'autre monter sa lyre,  
L'un jouer de son luth, l'autre lancer ses traits.  
Rome va devenir une seule maison.  
Allons chez les Véliens reprendre garnison,  
À moins que, par malheur, cette maison hostile,  
En s'étendant toujours, n'ait envahi leur ville.*

(4) Il n'en poursuivit point les auteurs, et s'opposa à ce qu'on punît sévèrement ceux qui furent dénoncés au sénat. (5) Au moment où il passait, Isidore le Cynique lui reprocha hautement en public, de chanter si bien les maux de Nauplius, et de si mal user de ses biens. Datus, acteur d'atellanes, dans un rôle où se trouvaient ces mots: "Bonjour, mon père, bonjour, ma mère," imita l'action de boire et de nager pour faire allusion à la mort de Claude et à celle d'Agrippine. Au dernier refrain

*Pluton vous traîne par les pieds.*

il fit un geste qui désignait le sénat. (6) Néron se contenta d'exiler de Rome et d'Italie le philosophe et l'histrion, soit qu'il méprisât l'opinion publique, soit qu'il craignît, en montrant son dépit, de l'irriter davantage.

## CHAPITRES 34 À 39 - ASSASSINATS ET INCENDIE DE ROME

XXXIV. (1) Néron commençait à se fatiguer de sa mère, qui épiait et critiquait avec aigreur ses paroles et ses actions. Il essaya d'abord de la rendre odieuse, en disant qu'il abdiquerait l'empire et se retirerait à Rhodes. Bientôt il lui ôta tous ses honneurs et toute sa puissance, lui enleva sa garde et ses Germains ; enfin il la bannit de sa présence et de son palais. Il eut recours à tous les moyens pour la tourmenter. Était-elle à Rome, des affidés de Néron lui suscitaient des procès ; à la campagne, ils l'accablaient de railleries et d'injures, en passant près de sa retraite par terre ou par mer. (2) Cependant, effrayé de ses menaces et de sa violence, Néron résolut de la perdre. Trois fois il essaya de l'empoisonner ; mais il s'aperçut qu'elle s'était munie d'antidotes. Il fit disposer un plafond qui, à l'aide d'un mécanisme, devait s'écrouler sur elle pendant son sommeil. (3) L'indiscrétion de ses complices éventa son projet. Alors il imagina un navire pouvant se disloquer, destiné à la submerger ou à l'écraser par la chute du plafond. Il feignit donc de se réconcilier avec elle, et, par une lettre des plus flatteuses, l'invita à venir à Baïes célébrer avec lui les fêtes de Minerve. Là, il ordonna aux commandants des galères de briser, comme par un choc fortuit, le bâtiment liburnien qui l'avait amenée, tandis que, de son côté, elle prolongeait le festin. Lorsqu'elle voulut s'en retourner à Baules, il lui offrit, au lieu de sa galère avariée, celle qu'il avait fait préparer. Il la reconduisit gaiement et lui baisa même le sein en se séparant d'elle. (4) Il passa le reste de la nuit dans une grande inquiétude, attendant le résultat de son entreprise. (5) Quand il eut appris que tout avait trompé son attente, et qu'Agrippine s'était échappée à la nage, il ne sut que résoudre. Au moment où l'affranchi de sa mère, Lucius Agermus, venait lui annoncer avec joie qu'elle était saine et sauve, il laissa tomber en secret un poignard près de lui, le fit saisir et mettre aux fers, comme un assassin envoyé par Agrippine ; puis il ordonna qu'on la mît à mort, et répandit le bruit qu'elle s'était tuée elle-même, parce que son crime avait été découvert. (6) On ajoute des circonstances atroces mais sur des autorités incertaines. Néron serait accouru pour voir le cadavre de sa mère, il l'aurait touché, aurait loué ou blâmé telles ou telles parties de son corps, et, dans cet intervalle, aurait demandé à boire. (7) Malgré les félicitations des soldats, du sénat et du peuple, il ne put ni alors, ni plus tard, échapper aux remords de sa conscience. Souvent il avoua qu'il était poursuivi par le spectre de sa mère, par les fouets et les torches ardentes des Furies. (8) Il fit faire un sacrifice aux mages pour évoquer et fléchir son ombre. Dans son voyage en Grèce, il n'osa point assister aux mystères d'Éleusis, parce que la voix du héraut en écarte les impies et les hommes souillés de crimes. (9) À ce parricide, Néron joignit le meurtre de sa tante. Il lui rendit visite pendant une maladie d'entrailles qui la retenait au lit. Selon l'usage des personnes âgées, elle lui passa la main sur la barbe, et dit en le caressant : "Quand j'aurai vu tomber cette barbe, j'aurai assez vécu." Néron se tourna vers ceux qui l'accompagnaient, et dit comme en plaisantant qu'il allait se la faire abattre sur-le-champ ; puis il ordonna aux médecins de purger violemment la malade. Elle n'était pas encore morte qu'il s'empara de ses biens ; et, pour n'en rien perdre, il supprima son testament.

XXXV. (1) Indépendamment d'Octavie, il épousa Poppaea Sabina, fille d'un questeur, mariée auparavant à un chevalier romain, et Statilia Messalina, arrière-petite-fille de Taurus, honoré deux fois du consulat et du triomphe. (2) Pour se l'approprier, il assassina son mari, le consul Atticus Vestinus, dans l'exercice de ses fonctions. (3) Dégoûté bientôt d'Octavie, il dit à ses amis qui lui en faisaient des reproches, que les ornements matrimoniaux devaient lui suffire. (4) Après avoir inutilement essayé plusieurs fois de l'étrangler, il la répudia comme stérile. Mais, voyant que les Romains blâmaient ce divorce et s'emportaient en invectives contre lui, il l'exila d'abord, et enfin la fit périr comme coupable d'adultère. La calomnie était si révoltante, que tous ceux qui furent mis à la torture ayant protesté de son innocence, Néron apostata son pédagogue Anicetus, qui avoua qu'il avait abusé d'Octavie par ruse. (5) Néron épousa Poppée douze jours après qu'il eut répudié Octavie, et l'aima passionnément ; ce qui ne l'empêcha pas de la tuer d'un coup de pied, parce qu'étant enceinte et malade, elle lui avait reproché trop vivement d'être rentré tard d'une course de chars. (6) Elle lui avait donné une fille nommée Claudia Augusta qui mourut en bas âge. (7) Il n'y eut désormais aucune espèce de lien qui pût garantir de ses attentats. (8) Il accusa de conspiration et fit mourir Antonia, fille de Claude, qui refusait de prendre la place de Poppée. Il traita de même tous ceux qui lui étaient attachés ou alliés, entre autres le jeune Aulus Plautius, qu'il viola avant de le faire conduire à la mort, en disant : "Que ma mère aille maintenant embrasser mon successeur," faisant entendre par là qu'Agrippine l'aimait et lui faisait espérer l'empire. (9) Son beau-fils Rufrius Crispinus qu'il avait eu de Poppée, s'amusait à jouer aux commandements et aux empires. C'en fut assez pour qu'il ordonnât à ses esclaves de le noyer dans la mer quand il irait à la pêche. (10) Il exila Tuscus, son frère de lait, parce qu'étant gouverneur d'Égypte, il avait fait usage des bains qu'on avait construits pour l'arrivée de l'empereur. (11) Il obligea son précepteur Sénèque de se donner la mort, quoique ce philosophe lui eût souvent demandé son congé en lui offrant tous ses biens, et que Néron lui eût saintement juré que ses craintes étaient vaines, et qu'il aimerait

mieux mourir que de lui faire aucun mal. (12) Au lieu d'un remède qu'il avait promis à Burrhus, préfet du prétoire, pour le guérir d'un mal de gorge, il lui envoya du poison. Il fit périr de la même manière, en mêlant le fatal breuvage, tantôt à leurs aliments, tantôt à leurs boissons, les affranchis riches et âgés qui d'abord l'avaient fait adopter par Claude, et qui avaient été ensuite les soutiens et les conseillers de sa couronne.

XXXVI. (1) Il ne déploya pas moins de cruauté au dehors et contre les étrangers. Une comète, phénomène qui, suivant l'opinion vulgaire, annonce malheur aux souveraines puissances, avait paru pendant plusieurs nuits consécutives. (2) Troublé par cette apparition, il apprit de l'astrologue Balbillus que les princes avaient coutume de détourner ce funeste présage par des meurtres expiatoires, et de le faire tomber sur la tête des grands. Dès ce moment, il résolut la perte des personnes les plus illustres. La découverte de deux conjurations lui en fournit un prétexte légitime. La première et la plus importante, celle de Pison, se tramait à Rome; la seconde, celle de Vinicius, fut ourdie et découverte à Bénévent. (3) Les conjurés plaidèrent leur cause, chargés de triples chaînes. Quelques-uns avouèrent d'eux-mêmes leur attentat ; d'autres le lui imputèrent à lui-même, disant qu'ils n'avaient pu le dérober que par la mort à tous les crimes dont il s'était souillé. (4) Les enfants des condamnés furent chassés de Rome, et périrent par le poison ou par la faim. On sait que plusieurs furent égorgés dans un même repas avec leurs précepteurs et leurs esclaves, et que d'autres furent privés de toute nourriture.

XXXVII. (1) Dès lors il n'y eut plus dans ses meurtres ni choix ni mesure: il faisait périr qui il voulait et sous quelque prétexte que ce fût. (2) Pour me borner à quelques exemples, on fit un crime à Salvidienus Orfitus d'avoir loué trois pièces de sa maison près du Forum à des députés des villes pour s'y réunir; au jurisconsulte Cassius Longinus, qui était aveugle, d'avoir laissé subsister dans une vieille généalogie de sa famille l'image de C. Cassius, un des meurtriers de César ; à Paetus Thraséa, d'avoir le front sévère et les airs d'un pédagogue. (3) Il n'accordait qu'une heure aux condamnés pour mourir ; et, afin qu'il n'y eût pas de retard, il leur envoyait des médecins qui devaient sur-le-champ "guérir", selon son expression, ceux qui hésitaient, c'est-à-dire leur ouvrir les veines. (4) On dit qu'il voulut donner des hommes vivants à déchirer et à dévorer à un Égyptien glouton qui était habitué à manger de la chair crue et tout ce qu'on lui présentait. (5) Enivré de si monstrueux succès, il dit que nul prince encore n'avait connu toute l'étendue de son pouvoir. Il donna souvent à entendre fort clairement qu'il n'épargnerait pas le reste des sénateurs, qu'il anéantirait cet ordre, et qu'il abandonnerait le commandement des armées aux chevaliers romains et aux affranchis. (6) Jamais, soit en arrivant, soit en partant, il n'embrassa ni ne salua personne. En commençant les travaux de l'isthme, devant une foule nombreuse, il souhaita hautement que l'entreprise tournât à son avantage et à celui du peuple romain, et ne fit aucune mention du sénat.

XXXVIII. (1) Cependant il n'épargna ni le peuple ni les murs de sa patrie. (2) Quelqu'un, dans un entretien familial, ayant cité ce vers grec : "Que la terre, après moi, périsse par le feu!", "Non, reprit-il, que ce soit de mon vivant." Et il accomplit son vœu. (3) En effet, choqué de la laideur des anciens édifices, ainsi que des rues étroites et tortueuses de Rome, il y mit le feu si publiquement, que plusieurs consulaires n'osèrent pas arrêter les esclaves de sa chambre qu'ils surprirent dans leurs maisons, avec des étoupes et des flambeaux. Des greniers, voisins de la Maison dorée, et dont le terrain lui faisait envie, furent abattus par des machines de guerre et incendiés, parce qu'ils étaient bâtis en pierres de taille. (4) Le fléau exerça ses fureurs durant six jours et sept nuits. Le peuple n'eut d'autre refuge que les monuments et les tombeaux. (5) Outre un nombre infini d'édifices publics, le feu consuma les demeures des anciens généraux romains, encore parées des dépouilles des ennemis, les temples bâtis et consacrés par les rois de Rome ou pendant les guerres des Gaules et de Carthage, enfin tout ce que l'antiquité avait laissé de curieux et de mémorable. (6) Il regardait ce spectacle du haut de la tour de Mécène, charmé, disait-il, de la beauté de la flamme, et chantant la prise de Troie, revêtu de son costume de comédien. (7) De peur de laisser échapper cette occasion de pillage et de butin, il promit de faire enlever gratuitement les cadavres et les décombres; mais il ne permit à personne d'approcher des restes de sa propriété. Il reçut et même exigea des contributions pour les réparations de la ville, et faillit ainsi ruiner les provinces et les revenus des particuliers.

XXXIX. (1) À de si grands maux, à de si cruels outrages dont l'empereur était la cause, la fortune ajouta encore d'autres fléaux. En un seul automne, la peste inscrivit trente mille convois sur les registres funèbres. Dans une défaite en Bretagne, deux de nos principales places furent pillées, et un grand nombre de citoyens et d'alliés massacrés. Du côté de l'Orient, un échec honteux en Arménie fit passer nos légions sous le joug, et la Syrie fut sur le point de nous échapper. (2) Au milieu de ces désastres, ce qui étonne, ce qu'on ne saurait trop remarquer, c'est que Néron ne supporta rien avec plus de patience que les satires et les injures, et que jamais il ne montra plus de douceur qu'envers ceux qui le déchiraient dans leurs discours ou dans leurs vers. (3) On afficha ou l'on répandit contre lui beaucoup d'épigrammes grecques et latines telles que celles-ci

*Aux parricides noms d'Alcméon et d'Oreste  
Joins celui de Néron que tout Romain déteste.  
Récemment marié, Néron tua sa mère.  
Énée est ton aïeul : s'il emporta son père,  
Tes coups, noble César, ont emporté ta mère.  
Ô Parthe, et toi, Néron, l'univers vous admire :  
Vous êtes de Phébus les fidèles portraits ;  
L'un sait tendre son arc, l'autre monter sa lyre,  
L'un jouer de son luth, l'autre lancer ses traits.  
Rome va devenir une seule maison.  
Allons chez les Véliens reprendre garnison,  
À moins que, par malheur, cette maison hostile,  
En s'étendant toujours, n'ait envahi leur ville.*

(4) Il n'en poursuivit point les auteurs, et s'opposa à ce qu'on punît sévèrement ceux qui furent dénoncés au sénat. (5) Au moment où il passait, Isidore le Cynique lui reprocha hautement en public, de chanter si bien les maux de Nauplius, et de si mal user de ses biens. Datus, acteur d'atellanes, dans un rôle où se trouvaient ces mots: "Bonjour, mon père, bonjour, ma mère," imita l'action de boire et de nager pour faire allusion à la mort de Claude et à celle d'Agrippine. Au dernier refrain

*Pluton vous traîne par les pieds.*

il fit un geste qui désignait le sénat. (6) Néron se contenta d'exiler de Rome et d'Italie le philosophe et l'histrion, soit qu'il méprisât l'opinion publique, soit qu'il craignît, en montrant son dépit, de l'irriter davantage.

## CHAPITRES 34 À 39 - ASSASSINATS ET INCENDIE DE ROME

XXXIV. (1) Néron commençait à se fatiguer de sa mère, qui épiait et critiquait avec aigreur ses paroles et ses actions. Il essaya d'abord de la rendre odieuse, en disant qu'il abdiquerait l'empire et se retirerait à Rhodes. Bientôt il lui ôta tous ses honneurs et toute sa puissance, lui enleva sa garde et ses Germains ; enfin il la bannit de sa présence et de son palais. Il eut recours à tous les moyens pour la tourmenter. Était-elle à Rome, des affidés de Néron lui suscitaient des procès ; à la campagne, ils l'accablaient de railleries et d'injures, en passant près de sa retraite par terre ou par mer. (2) Cependant, effrayé de ses menaces et de sa violence, Néron résolut de la perdre. Trois fois il essaya de l'empoisonner ; mais il s'aperçut qu'elle s'était munie d'antidotes. Il fit disposer un plafond qui, à l'aide d'un mécanisme, devait s'écrouler sur elle pendant son sommeil. (3) L'indiscrétion de ses complices éventa son projet. Alors il imagina un navire pouvant se disloquer, destiné à la submerger ou à l'écraser par la chute du plafond. Il feignit donc de se réconcilier avec elle, et, par une lettre des plus flatteuses, l'invita à venir à Baïes célébrer avec lui les fêtes de Minerve. Là, il ordonna aux commandants des galères de briser, comme par un choc fortuit, le bâtiment liburnien qui l'avait amenée, tandis que, de son côté, elle prolongeait le festin. Lorsqu'elle voulut s'en retourner à Baules, il lui offrit, au lieu de sa galère avariée, celle qu'il avait fait préparer. Il la reconduisit gaiement et lui baisa même le sein en se séparant d'elle. (4) Il passa le reste de la nuit dans une grande inquiétude, attendant le résultat de son entreprise. (5) Quand il eut appris que tout avait trompé son attente, et qu'Agrippine s'était échappée à la nage, il ne sut que résoudre. Au moment où l'affranchi de sa mère, Lucius Agermus, venait lui annoncer avec joie qu'elle était saine et sauve, il laissa tomber en secret un poignard près de lui, le fit saisir et mettre aux fers, comme un assassin envoyé par Agrippine ; puis il ordonna qu'on la mît à mort, et répandit le bruit qu'elle s'était tuée elle-même, parce que son crime avait été découvert. (6) On ajoute des circonstances atroces mais sur des autorités incertaines. Néron serait accouru pour voir le cadavre de sa mère, il l'aurait touché, aurait loué ou blâmé telles ou telles parties de son corps, et, dans cet intervalle, aurait demandé à boire. (7) Malgré les félicitations des soldats, du sénat et du peuple, il ne put ni alors, ni plus tard, échapper aux remords de sa conscience. Souvent il avoua qu'il était poursuivi par le spectre de sa mère, par les fouets et les torches ardentes des Furies. (8) Il fit faire un sacrifice aux mages pour évoquer et fléchir son ombre. Dans son voyage en Grèce, il n'osa point assister aux mystères d'Éleusis, parce que la voix du héraut en écarte les impies et les hommes souillés de crimes. (9) À ce parricide, Néron joignit le meurtre de sa tante. Il lui rendit visite pendant une maladie d'entrailles qui la retenait au lit. Selon l'usage des personnes âgées, elle lui passa la main sur la barbe, et dit en le caressant : "Quand j'aurai vu tomber cette barbe, j'aurai assez vécu." Néron se tourna vers ceux qui l'accompagnaient, et dit comme en plaisantant qu'il allait se la faire abattre sur-le-champ ; puis il ordonna aux médecins de purger violemment la malade. Elle n'était pas encore morte qu'il s'empara de ses biens ; et, pour n'en rien perdre, il supprima son testament.

XXXV. (1) Indépendamment d'Octavie, il épousa Poppaea Sabina, fille d'un questeur, mariée auparavant à un chevalier romain, et Statilia Messalina, arrière-petite-fille de Taurus, honoré deux fois du consulat et du triomphe. (2) Pour se l'approprier, il assassina son mari, le consul Atticus Vestinus, dans l'exercice de ses fonctions. (3) Dégoûté bientôt d'Octavie, il dit à ses amis qui lui en faisaient des reproches, que les ornements matrimoniaux devaient lui suffire. (4) Après avoir inutilement essayé plusieurs fois de l'étrangler, il la répudia comme stérile. Mais, voyant que les Romains blâmaient ce divorce et s'emportaient en invectives contre lui, il l'exila d'abord, et enfin la fit périr comme coupable d'adultère. La calomnie était si révoltante, que tous ceux qui furent mis à la torture ayant protesté de son innocence, Néron apostata son pédagogue Anicetus, qui avoua qu'il avait abusé d'Octavie par ruse. (5) Néron épousa Poppée douze jours après qu'il eut répudié Octavie, et l'aima passionnément ; ce qui ne l'empêcha pas de la tuer d'un coup de pied, parce qu'étant enceinte et malade, elle lui avait reproché trop vivement d'être rentré tard d'une course de chars. (6) Elle lui avait donné une fille nommée Claudia Augusta qui mourut en bas âge. (7) Il n'y eut désormais aucune espèce de lien qui pût garantir de ses attentats. (8) Il accusa de conspiration et fit mourir Antonia, fille de Claude, qui refusait de prendre la place de Poppée. Il traita de même tous ceux qui lui étaient attachés ou alliés, entre autres le jeune Aulus Plautius, qu'il viola avant de le faire conduire à la mort, en disant : "Que ma mère aille maintenant embrasser mon successeur," faisant entendre par là qu'Agrippine l'aimait et lui faisait espérer l'empire. (9) Son beau-fils Rufrius Crispinus qu'il avait eu de Poppée, s'amusait à jouer aux commandements et aux empires. C'en fut assez pour qu'il ordonnât à ses esclaves de le noyer dans la mer quand il irait à la pêche. (10) Il exila Tuscus, son frère de lait, parce qu'étant gouverneur d'Égypte, il avait fait usage des bains qu'on avait construits pour l'arrivée de l'empereur. (11) Il obligea son précepteur Sénèque de se donner la mort, quoique ce philosophe lui eût souvent demandé son congé en lui offrant tous ses biens, et que Néron lui eût saintement juré que ses craintes étaient vaines, et qu'il aimerait

mieux mourir que de lui faire aucun mal. (12) Au lieu d'un remède qu'il avait promis à Burrhus, préfet du prétoire, pour le guérir d'un mal de gorge, il lui envoya du poison. Il fit périr de la même manière, en mêlant le fatal breuvage, tantôt à leurs aliments, tantôt à leurs boissons, les affranchis riches et âgés qui d'abord l'avaient fait adopter par Claude, et qui avaient été ensuite les soutiens et les conseillers de sa couronne.

XXXVI. (1) Il ne déploya pas moins de cruauté au dehors et contre les étrangers. Une comète, phénomène qui, suivant l'opinion vulgaire, annonce malheur aux souveraines puissances, avait paru pendant plusieurs nuits consécutives. (2) Troublé par cette apparition, il apprit de l'astrologue Balbillus que les princes avaient coutume de détourner ce funeste présage par des meurtres expiatoires, et de le faire tomber sur la tête des grands. Dès ce moment, il résolut la perte des personnes les plus illustres. La découverte de deux conjurations lui en fournit un prétexte légitime. La première et la plus importante, celle de Pison, se tramait à Rome; la seconde, celle de Vinicius, fut ourdie et découverte à Bénévent. (3) Les conjurés plaidèrent leur cause, chargés de triples chaînes. Quelques-uns avouèrent d'eux-mêmes leur attentat ; d'autres le lui imputèrent à lui-même, disant qu'ils n'avaient pu le dérober que par la mort à tous les crimes dont il s'était souillé. (4) Les enfants des condamnés furent chassés de Rome, et périrent par le poison ou par la faim. On sait que plusieurs furent égorgés dans un même repas avec leurs précepteurs et leurs esclaves, et que d'autres furent privés de toute nourriture.

XXXVII. (1) Dès lors il n'y eut plus dans ses meurtres ni choix ni mesure: il faisait périr qui il voulait et sous quelque prétexte que ce fût. (2) Pour me borner à quelques exemples, on fit un crime à Salvidienus Orfitus d'avoir loué trois pièces de sa maison près du Forum à des députés des villes pour s'y réunir; au jurisconsulte Cassius Longinus, qui était aveugle, d'avoir laissé subsister dans une vieille généalogie de sa famille l'image de C. Cassius, un des meurtriers de César ; à Paetus Thraséa, d'avoir le front sévère et les airs d'un pédagogue. (3) Il n'accordait qu'une heure aux condamnés pour mourir ; et, afin qu'il n'y eût pas de retard, il leur envoyait des médecins qui devaient sur-le-champ "guérir", selon son expression, ceux qui hésitaient, c'est-à-dire leur ouvrir les veines. (4) On dit qu'il voulut donner des hommes vivants à déchirer et à dévorer à un Égyptien glouton qui était habitué à manger de la chair crue et tout ce qu'on lui présentait. (5) Enivré de si monstrueux succès, il dit que nul prince encore n'avait connu toute l'étendue de son pouvoir. Il donna souvent à entendre fort clairement qu'il n'épargnerait pas le reste des sénateurs, qu'il anéantirait cet ordre, et qu'il abandonnerait le commandement des armées aux chevaliers romains et aux affranchis. (6) Jamais, soit en arrivant, soit en partant, il n'embrassa ni ne salua personne. En commençant les travaux de l'isthme, devant une foule nombreuse, il souhaita hautement que l'entreprise tournât à son avantage et à celui du peuple romain, et ne fit aucune mention du sénat.

XXXVIII. (1) Cependant il n'épargna ni le peuple ni les murs de sa patrie. (2) Quelqu'un, dans un entretien familial, ayant cité ce vers grec : "Que la terre, après moi, périsse par le feu!", "Non, reprit-il, que ce soit de mon vivant." Et il accomplit son vœu. (3) En effet, choqué de la laideur des anciens édifices, ainsi que des rues étroites et tortueuses de Rome, il y mit le feu si publiquement, que plusieurs consulaires n'osèrent pas arrêter les esclaves de sa chambre qu'ils surprirent dans leurs maisons, avec des étoupes et des flambeaux. Des greniers, voisins de la Maison dorée, et dont le terrain lui faisait envie, furent abattus par des machines de guerre et incendiés, parce qu'ils étaient bâtis en pierres de taille. (4) Le fléau exerça ses fureurs durant six jours et sept nuits. Le peuple n'eut d'autre refuge que les monuments et les tombeaux. (5) Outre un nombre infini d'édifices publics, le feu consuma les demeures des anciens généraux romains, encore parées des dépouilles des ennemis, les temples bâtis et consacrés par les rois de Rome ou pendant les guerres des Gaules et de Carthage, enfin tout ce que l'antiquité avait laissé de curieux et de mémorable. (6) Il regardait ce spectacle du haut de la tour de Mécène, charmé, disait-il, de la beauté de la flamme, et chantant la prise de Troie, revêtu de son costume de comédien. (7) De peur de laisser échapper cette occasion de pillage et de butin, il promit de faire enlever gratuitement les cadavres et les décombres; mais il ne permit à personne d'approcher des restes de sa propriété. Il reçut et même exigea des contributions pour les réparations de la ville, et faillit ainsi ruiner les provinces et les revenus des particuliers.

XXXIX. (1) À de si grands maux, à de si cruels outrages dont l'empereur était la cause, la fortune ajouta encore d'autres fléaux. En un seul automne, la peste inscrivit trente mille convois sur les registres funèbres. Dans une défaite en Bretagne, deux de nos principales places furent pillées, et un grand nombre de citoyens et d'alliés massacrés. Du côté de l'Orient, un échec honteux en Arménie fit passer nos légions sous le joug, et la Syrie fut sur le point de nous échapper. (2) Au milieu de ces désastres, ce qui étonne, ce qu'on ne saurait trop remarquer, c'est que Néron ne supporta rien avec plus de patience que les satires et les injures, et que jamais il ne montra plus de douceur qu'envers ceux qui le déchiraient dans leurs discours ou dans leurs vers. (3) On afficha ou l'on répandit contre lui beaucoup d'épigrammes grecques et latines telles que celles-ci

*Aux parricides noms d'Alcméon et d'Oreste  
Joins celui de Néron que tout Romain déteste.  
Récemment marié, Néron tua sa mère.  
Énée est ton aïeul : s'il emporta son père,  
Tes coups, noble César, ont emporté ta mère.  
Ô Parthe, et toi, Néron, l'univers vous admire :  
Vous êtes de Phébus les fidèles portraits ;  
L'un sait tendre son arc, l'autre monter sa lyre,  
L'un jouer de son luth, l'autre lancer ses traits.  
Rome va devenir une seule maison.  
Allons chez les Véliens reprendre garnison,  
À moins que, par malheur, cette maison hostile,  
En s'étendant toujours, n'ait envahi leur ville.*

(4) Il n'en poursuivit point les auteurs, et s'opposa à ce qu'on punît sévèrement ceux qui furent dénoncés au sénat. (5) Au moment où il passait, Isidore le Cynique lui reprocha hautement en public, de chanter si bien les maux de Nauplius, et de si mal user de ses biens. Datus, acteur d'atellanes, dans un rôle où se trouvaient ces mots: "Bonjour, mon père, bonjour, ma mère," imita l'action de boire et de nager pour faire allusion à la mort de Claude et à celle d'Agrippine. Au dernier refrain

*Pluton vous traîne par les pieds.*

il fit un geste qui désignait le sénat. (6) Néron se contenta d'exiler de Rome et d'Italie le philosophe et l'histrion, soit qu'il méprisât l'opinion publique, soit qu'il craignît, en montrant son dépit, de l'irriter davantage.

## CHAPITRES 34 À 39 - ASSASSINATS ET INCENDIE DE ROME

XXXIV. (1) Néron commençait à se fatiguer de sa mère, qui épiait et critiquait avec aigreur ses paroles et ses actions. Il essaya d'abord de la rendre odieuse, en disant qu'il abdiquerait l'empire et se retirerait à Rhodes. Bientôt il lui ôta tous ses honneurs et toute sa puissance, lui enleva sa garde et ses Germains ; enfin il la bannit de sa présence et de son palais. Il eut recours à tous les moyens pour la tourmenter. Était-elle à Rome, des affidés de Néron lui suscitaient des procès ; à la campagne, ils l'accablaient de railleries et d'injures, en passant près de sa retraite par terre ou par mer. (2) Cependant, effrayé de ses menaces et de sa violence, Néron résolut de la perdre. Trois fois il essaya de l'empoisonner ; mais il s'aperçut qu'elle s'était munie d'antidotes. Il fit disposer un plafond qui, à l'aide d'un mécanisme, devait s'écrouler sur elle pendant son sommeil. (3) L'indiscrétion de ses complices éventa son projet. Alors il imagina un navire pouvant se disloquer, destiné à la submerger ou à l'écraser par la chute du plafond. Il feignit donc de se réconcilier avec elle, et, par une lettre des plus flatteuses, l'invita à venir à Baïes célébrer avec lui les fêtes de Minerve. Là, il ordonna aux commandants des galères de briser, comme par un choc fortuit, le bâtiment liburnien qui l'avait amenée, tandis que, de son côté, elle prolongeait le festin. Lorsqu'elle voulut s'en retourner à Baules, il lui offrit, au lieu de sa galère avariée, celle qu'il avait fait préparer. Il la reconduisit gaiement et lui baisa même le sein en se séparant d'elle. (4) Il passa le reste de la nuit dans une grande inquiétude, attendant le résultat de son entreprise. (5) Quand il eut appris que tout avait trompé son attente, et qu'Agrippine s'était échappée à la nage, il ne sut que résoudre. Au moment où l'affranchi de sa mère, Lucius Agermus, venait lui annoncer avec joie qu'elle était saine et sauve, il laissa tomber en secret un poignard près de lui, le fit saisir et mettre aux fers, comme un assassin envoyé par Agrippine ; puis il ordonna qu'on la mît à mort, et répandit le bruit qu'elle s'était tuée elle-même, parce que son crime avait été découvert. (6) On ajoute des circonstances atroces mais sur des autorités incertaines. Néron serait accouru pour voir le cadavre de sa mère, il l'aurait touché, aurait loué ou blâmé telles ou telles parties de son corps, et, dans cet intervalle, aurait demandé à boire. (7) Malgré les félicitations des soldats, du sénat et du peuple, il ne put ni alors, ni plus tard, échapper aux remords de sa conscience. Souvent il avoua qu'il était poursuivi par le spectre de sa mère, par les fouets et les torches ardentes des Furies. (8) Il fit faire un sacrifice aux mages pour évoquer et fléchir son ombre. Dans son voyage en Grèce, il n'osa point assister aux mystères d'Éleusis, parce que la voix du héraut en écarte les impies et les hommes souillés de crimes. (9) À ce parricide, Néron joignit le meurtre de sa tante. Il lui rendit visite pendant une maladie d'entrailles qui la retenait au lit. Selon l'usage des personnes âgées, elle lui passa la main sur la barbe, et dit en le caressant : "Quand j'aurai vu tomber cette barbe, j'aurai assez vécu." Néron se tourna vers ceux qui l'accompagnaient, et dit comme en plaisantant qu'il allait se la faire abattre sur-le-champ ; puis il ordonna aux médecins de purger violemment la malade. Elle n'était pas encore morte qu'il s'empara de ses biens ; et, pour n'en rien perdre, il supprima son testament.

XXXV. (1) Indépendamment d'Octavie, il épousa Poppaea Sabina, fille d'un questeur, mariée auparavant à un chevalier romain, et Statilia Messalina, arrière-petite-fille de Taurus, honoré deux fois du consulat et du triomphe. (2) Pour se l'approprier, il assassina son mari, le consul Atticus Vestinus, dans l'exercice de ses fonctions. (3) Dégoûté bientôt d'Octavie, il dit à ses amis qui lui en faisaient des reproches, que les ornements matrimoniaux devaient lui suffire. (4) Après avoir inutilement essayé plusieurs fois de l'étrangler, il la répudia comme stérile. Mais, voyant que les Romains blâmaient ce divorce et s'emportaient en invectives contre lui, il l'exila d'abord, et enfin la fit périr comme coupable d'adultère. La calomnie était si révoltante, que tous ceux qui furent mis à la torture ayant protesté de son innocence, Néron apostata son pédagogue Anicetus, qui avoua qu'il avait abusé d'Octavie par ruse. (5) Néron épousa Poppée douze jours après qu'il eut répudié Octavie, et l'aima passionnément ; ce qui ne l'empêcha pas de la tuer d'un coup de pied, parce qu'étant enceinte et malade, elle lui avait reproché trop vivement d'être rentré tard d'une course de chars. (6) Elle lui avait donné une fille nommée Claudia Augusta qui mourut en bas âge. (7) Il n'y eut désormais aucune espèce de lien qui pût garantir de ses attentats. (8) Il accusa de conspiration et fit mourir Antonia, fille de Claude, qui refusait de prendre la place de Poppée. Il traita de même tous ceux qui lui étaient attachés ou alliés, entre autres le jeune Aulus Plautius, qu'il viola avant de le faire conduire à la mort, en disant : "Que ma mère aille maintenant embrasser mon successeur," faisant entendre par là qu'Agrippine l'aimait et lui faisait espérer l'empire. (9) Son beau-fils Rufrius Crispinus qu'il avait eu de Poppée, s'amusait à jouer aux commandements et aux empires. C'en fut assez pour qu'il ordonnât à ses esclaves de le noyer dans la mer quand il irait à la pêche. (10) Il exila Tuscus, son frère de lait, parce qu'étant gouverneur d'Égypte, il avait fait usage des bains qu'on avait construits pour l'arrivée de l'empereur. (11) Il obligea son précepteur Sénèque de se donner la mort, quoique ce philosophe lui eût souvent demandé son congé en lui offrant tous ses biens, et que Néron lui eût saintement juré que ses craintes étaient vaines, et qu'il aimerait

mieux mourir que de lui faire aucun mal. (12) Au lieu d'un remède qu'il avait promis à Burrhus, préfet du prétoire, pour le guérir d'un mal de gorge, il lui envoya du poison. Il fit périr de la même manière, en mêlant le fatal breuvage, tantôt à leurs aliments, tantôt à leurs boissons, les affranchis riches et âgés qui d'abord l'avaient fait adopter par Claude, et qui avaient été ensuite les soutiens et les conseillers de sa couronne.

XXXVI. (1) Il ne déploya pas moins de cruauté au dehors et contre les étrangers. Une comète, phénomène qui, suivant l'opinion vulgaire, annonce malheur aux souveraines puissances, avait paru pendant plusieurs nuits consécutives. (2) Troublé par cette apparition, il apprit de l'astrologue Balbillus que les princes avaient coutume de détourner ce funeste présage par des meurtres expiatoires, et de le faire tomber sur la tête des grands. Dès ce moment, il résolut la perte des personnes les plus illustres. La découverte de deux conjurations lui en fournit un prétexte légitime. La première et la plus importante, celle de Pison, se tramait à Rome; la seconde, celle de Vinicius, fut ourdie et découverte à Bénévent. (3) Les conjurés plaidèrent leur cause, chargés de triples chaînes. Quelques-uns avouèrent d'eux-mêmes leur attentat; d'autres le lui imputèrent à lui-même, disant qu'ils n'avaient pu le dérober que par la mort à tous les crimes dont il s'était souillé. (4) Les enfants des condamnés furent chassés de Rome, et périrent par le poison ou par la faim. On sait que plusieurs furent égorgés dans un même repas avec leurs précepteurs et leurs esclaves, et que d'autres furent privés de toute nourriture.

XXXVII. (1) Dès lors il n'y eut plus dans ses meurtres ni choix ni mesure: il faisait périr qui il voulait et sous quelque prétexte que ce fût. (2) Pour me borner à quelques exemples, on fit un crime à Salvidienus Orfitus d'avoir loué trois pièces de sa maison près du Forum à des députés des villes pour s'y réunir; au jurisconsulte Cassius Longinus, qui était aveugle, d'avoir laissé subsister dans une vieille généalogie de sa famille l'image de C. Cassius, un des meurtriers de César; à Paetus Thraséa, d'avoir le front sévère et les airs d'un pédagogue. (3) Il n'accordait qu'une heure aux condamnés pour mourir; et, afin qu'il n'y eût pas de retard, il leur envoyait des médecins qui devaient sur-le-champ "guérir", selon son expression, ceux qui hésitaient, c'est-à-dire leur ouvrir les veines. (4) On dit qu'il voulut donner des hommes vivants à déchirer et à dévorer à un Égyptien glouton qui était habitué à manger de la chair crue et tout ce qu'on lui présentait. (5) Enivré de si monstrueux succès, il dit que nul prince encore n'avait connu toute l'étendue de son pouvoir. Il donna souvent à entendre fort clairement qu'il n'épargnerait pas le reste des sénateurs, qu'il anéantirait cet ordre, et qu'il abandonnerait le commandement des armées aux chevaliers romains et aux affranchis. (6) Jamais, soit en arrivant, soit en partant, il n'embrassa ni ne salua personne. En commençant les travaux de l'isthme, devant une foule nombreuse, il souhaita hautement que l'entreprise tournât à son avantage et à celui du peuple romain, et ne fit aucune mention du sénat.

XXXVIII. (1) Cependant il n'épargna ni le peuple ni les murs de sa patrie. (2) Quelqu'un, dans un entretien familial, ayant cité ce vers grec: "Que la terre, après moi, périsse par le feu!", "Non, reprit-il, que ce soit de mon vivant." Et il accomplit son vœu. (3) En effet, choqué de la laideur des anciens édifices, ainsi que des rues étroites et tortueuses de Rome, il y mit le feu si publiquement, que plusieurs consulaires n'osèrent pas arrêter les esclaves de sa chambre qu'ils surprirent dans leurs maisons, avec des étoupes et des flambeaux. Des greniers, voisins de la Maison dorée, et dont le terrain lui faisait envie, furent abattus par des machines de guerre et incendiés, parce qu'ils étaient bâtis en pierres de taille. (4) Le fléau exerça ses fureurs durant six jours et sept nuits. Le peuple n'eut d'autre refuge que les monuments et les tombeaux. (5) Outre un nombre infini d'édifices publics, le feu consuma les demeures des anciens généraux romains, encore parées des dépouilles des ennemis, les temples bâtis et consacrés par les rois de Rome ou pendant les guerres des Gaules et de Carthage, enfin tout ce que l'antiquité avait laissé de curieux et de mémorable. (6) Il regardait ce spectacle du haut de la tour de Mécène, charmé, disait-il, de la beauté de la flamme, et chantant la prise de Troie, revêtu de son costume de comédien. (7) De peur de laisser échapper cette occasion de pillage et de butin, il promit de faire enlever gratuitement les cadavres et les décombres; mais il ne permit à personne d'approcher des restes de sa propriété. Il reçut et même exigea des contributions pour les réparations de la ville, et faillit ainsi ruiner les provinces et les revenus des particuliers.

XXXIX. (1) À de si grands maux, à de si cruels outrages dont l'empereur était la cause, la fortune ajouta encore d'autres fléaux. En un seul automne, la peste inscrivit trente mille convois sur les registres funèbres. Dans une défaite en Bretagne, deux de nos principales places furent pillées, et un grand nombre de citoyens et d'alliés massacrés. Du côté de l'Orient, un échec honteux en Arménie fit passer nos légions sous le joug, et la Syrie fut sur le point de nous échapper. (2) Au milieu de ces désastres, ce qui étonne, ce qu'on ne saurait trop remarquer, c'est que Néron ne supporta rien avec plus de patience que les satires et les injures, et que jamais il ne montra plus de douceur qu'envers ceux qui le déchiraient dans leurs discours ou dans leurs vers. (3) On afficha ou l'on répandit contre lui beaucoup d'épigrammes grecques et latines telles que celles-ci

*Aux parricides noms d'Alcméon et d'Oreste  
Joins celui de Néron que tout Romain déteste.  
Récemment marié, Néron tua sa mère.  
Énée est ton aïeul : s'il emporta son père,  
Tes coups, noble César, ont emporté ta mère.  
Ô Parthe, et toi, Néron, l'univers vous admire :  
Vous êtes de Phébus les fidèles portraits ;  
L'un sait tendre son arc, l'autre monter sa lyre,  
L'un jouer de son luth, l'autre lancer ses traits.  
Rome va devenir une seule maison.  
Allons chez les Véliens reprendre garnison,  
À moins que, par malheur, cette maison hostile,  
En s'étendant toujours, n'ait envahi leur ville.*

(4) Il n'en poursuivit point les auteurs, et s'opposa à ce qu'on punît sévèrement ceux qui furent dénoncés au sénat. (5) Au moment où il passait, Isidore le Cynique lui reprocha hautement en public, de chanter si bien les maux de Nauplius, et de si mal user de ses biens. Datus, acteur d'atellanes, dans un rôle où se trouvaient ces mots: "Bonjour, mon père, bonjour, ma mère," imita l'action de boire et de nager pour faire allusion à la mort de Claude et à celle d'Agrippine. Au dernier refrain

*Pluton vous traîne par les pieds.*

il fit un geste qui désignait le sénat. (6) Néron se contenta d'exiler de Rome et d'Italie le philosophe et l'histrion, soit qu'il méprisât l'opinion publique, soit qu'il craignît, en montrant son dépit, de l'irriter davantage.

## CHAPITRES 34 À 39 - ASSASSINATS ET INCENDIE DE ROME

XXXIV. (1) Néron commençait à se fatiguer de sa mère, qui épiait et critiquait avec aigreur ses paroles et ses actions. Il essaya d'abord de la rendre odieuse, en disant qu'il abdiquerait l'empire et se retirerait à Rhodes. Bientôt il lui ôta tous ses honneurs et toute sa puissance, lui enleva sa garde et ses Germains ; enfin il la bannit de sa présence et de son palais. Il eut recours à tous les moyens pour la tourmenter. Était-elle à Rome, des affidés de Néron lui suscitaient des procès ; à la campagne, ils l'accablaient de railleries et d'injures, en passant près de sa retraite par terre ou par mer. (2) Cependant, effrayé de ses menaces et de sa violence, Néron résolut de la perdre. Trois fois il essaya de l'empoisonner ; mais il s'aperçut qu'elle s'était munie d'antidotes. Il fit disposer un plafond qui, à l'aide d'un mécanisme, devait s'écrouler sur elle pendant son sommeil. (3) L'indiscrétion de ses complices éventa son projet. Alors il imagina un navire pouvant se disloquer, destiné à la submerger ou à l'écraser par la chute du plafond. Il feignit donc de se réconcilier avec elle, et, par une lettre des plus flatteuses, l'invita à venir à Baïes célébrer avec lui les fêtes de Minerve. Là, il ordonna aux commandants des galères de briser, comme par un choc fortuit, le bâtiment liburnien qui l'avait amenée, tandis que, de son côté, elle prolongeait le festin. Lorsqu'elle voulut s'en retourner à Baules, il lui offrit, au lieu de sa galère avariée, celle qu'il avait fait préparer. Il la reconduisit gaiement et lui baisa même le sein en se séparant d'elle. (4) Il passa le reste de la nuit dans une grande inquiétude, attendant le résultat de son entreprise. (5) Quand il eut appris que tout avait trompé son attente, et qu'Agrippine s'était échappée à la nage, il ne sut que résoudre. Au moment où l'affranchi de sa mère, Lucius Agermus, venait lui annoncer avec joie qu'elle était saine et sauve, il laissa tomber en secret un poignard près de lui, le fit saisir et mettre aux fers, comme un assassin envoyé par Agrippine ; puis il ordonna qu'on la mît à mort, et répandit le bruit qu'elle s'était tuée elle-même, parce que son crime avait été découvert. (6) On ajoute des circonstances atroces mais sur des autorités incertaines. Néron serait accouru pour voir le cadavre de sa mère, il l'aurait touché, aurait loué ou blâmé telles ou telles parties de son corps, et, dans cet intervalle, aurait demandé à boire. (7) Malgré les félicitations des soldats, du sénat et du peuple, il ne put ni alors, ni plus tard, échapper aux remords de sa conscience. Souvent il avoua qu'il était poursuivi par le spectre de sa mère, par les fouets et les torches ardentes des Furies. (8) Il fit faire un sacrifice aux mages pour évoquer et fléchir son ombre. Dans son voyage en Grèce, il n'osa point assister aux mystères d'Éleusis, parce que la voix du héraut en écarte les impies et les hommes souillés de crimes. (9) À ce parricide, Néron joignit le meurtre de sa tante. Il lui rendit visite pendant une maladie d'entrailles qui la retenait au lit. Selon l'usage des personnes âgées, elle lui passa la main sur la barbe, et dit en le caressant : "Quand j'aurai vu tomber cette barbe, j'aurai assez vécu." Néron se tourna vers ceux qui l'accompagnaient, et dit comme en plaisantant qu'il allait se la faire abattre sur-le-champ ; puis il ordonna aux médecins de purger violemment la malade. Elle n'était pas encore morte qu'il s'empara de ses biens ; et, pour n'en rien perdre, il supprima son testament.

XXXV. (1) Indépendamment d'Octavie, il épousa Poppaea Sabina, fille d'un questeur, mariée auparavant à un chevalier romain, et Statilia Messalina, arrière-petite-fille de Taurus, honoré deux fois du consulat et du triomphe. (2) Pour se l'approprier, il assassina son mari, le consul Atticus Vestinus, dans l'exercice de ses fonctions. (3) Dégoûté bientôt d'Octavie, il dit à ses amis qui lui en faisaient des reproches, que les ornements matrimoniaux devaient lui suffire. (4) Après avoir inutilement essayé plusieurs fois de l'étrangler, il la répudia comme stérile. Mais, voyant que les Romains blâmaient ce divorce et s'emportaient en invectives contre lui, il l'exila d'abord, et enfin la fit périr comme coupable d'adultère. La calomnie était si révoltante, que tous ceux qui furent mis à la torture ayant protesté de son innocence, Néron apostata son pédagogue Anicetus, qui avoua qu'il avait abusé d'Octavie par ruse. (5) Néron épousa Poppée douze jours après qu'il eut répudié Octavie, et l'aima passionnément ; ce qui ne l'empêcha pas de la tuer d'un coup de pied, parce qu'étant enceinte et malade, elle lui avait reproché trop vivement d'être rentré tard d'une course de chars. (6) Elle lui avait donné une fille nommée Claudia Augusta qui mourut en bas âge. (7) Il n'y eut désormais aucune espèce de lien qui pût garantir de ses attentats. (8) Il accusa de conspiration et fit mourir Antonia, fille de Claude, qui refusait de prendre la place de Poppée. Il traita de même tous ceux qui lui étaient attachés ou alliés, entre autres le jeune Aulus Plautius, qu'il viola avant de le faire conduire à la mort, en disant : "Que ma mère aille maintenant embrasser mon successeur," faisant entendre par là qu'Agrippine l'aimait et lui faisait espérer l'empire. (9) Son beau-fils Rufrius Crispinus qu'il avait eu de Poppée, s'amusait à jouer aux commandements et aux empires. C'en fut assez pour qu'il ordonnât à ses esclaves de le noyer dans la mer quand il irait à la pêche. (10) Il exila Tuscus, son frère de lait, parce qu'étant gouverneur d'Égypte, il avait fait usage des bains qu'on avait construits pour l'arrivée de l'empereur. (11) Il obligea son précepteur Sénèque de se donner la mort, quoique ce philosophe lui eût souvent demandé son congé en lui offrant tous ses biens, et que Néron lui eût saintement juré que ses craintes étaient vaines, et qu'il aimerait

mieux mourir que de lui faire aucun mal. (12) Au lieu d'un remède qu'il avait promis à Burrhus, préfet du prétoire, pour le guérir d'un mal de gorge, il lui envoya du poison. Il fit périr de la même manière, en mêlant le fatal breuvage, tantôt à leurs aliments, tantôt à leurs boissons, les affranchis riches et âgés qui d'abord l'avaient fait adopter par Claude, et qui avaient été ensuite les soutiens et les conseillers de sa couronne.

XXXVI. (1) Il ne déploya pas moins de cruauté au dehors et contre les étrangers. Une comète, phénomène qui, suivant l'opinion vulgaire, annonce malheur aux souveraines puissances, avait paru pendant plusieurs nuits consécutives. (2) Troublé par cette apparition, il apprit de l'astrologue Balbillus que les princes avaient coutume de détourner ce funeste présage par des meurtres expiatoires, et de le faire tomber sur la tête des grands. Dès ce moment, il résolut la perte des personnes les plus illustres. La découverte de deux conjurations lui en fournit un prétexte légitime. La première et la plus importante, celle de Pison, se tramait à Rome; la seconde, celle de Vinicius, fut ourdie et découverte à Bénévent. (3) Les conjurés plaidèrent leur cause, chargés de triples chaînes. Quelques-uns avouèrent d'eux-mêmes leur attentat ; d'autres le lui imputèrent à lui-même, disant qu'ils n'avaient pu le dérober que par la mort à tous les crimes dont il s'était souillé. (4) Les enfants des condamnés furent chassés de Rome, et périrent par le poison ou par la faim. On sait que plusieurs furent égorgés dans un même repas avec leurs précepteurs et leurs esclaves, et que d'autres furent privés de toute nourriture.

XXXVII. (1) Dès lors il n'y eut plus dans ses meurtres ni choix ni mesure: il faisait périr qui il voulait et sous quelque prétexte que ce fût. (2) Pour me borner à quelques exemples, on fit un crime à Salvidienus Orfitus d'avoir loué trois pièces de sa maison près du Forum à des députés des villes pour s'y réunir; au jurisconsulte Cassius Longinus, qui était aveugle, d'avoir laissé subsister dans une vieille généalogie de sa famille l'image de C. Cassius, un des meurtriers de César ; à Paetus Thraséa, d'avoir le front sévère et les airs d'un pédagogue. (3) Il n'accordait qu'une heure aux condamnés pour mourir ; et, afin qu'il n'y eût pas de retard, il leur envoyait des médecins qui devaient sur-le-champ "guérir", selon son expression, ceux qui hésitaient, c'est-à-dire leur ouvrir les veines. (4) On dit qu'il voulut donner des hommes vivants à déchirer et à dévorer à un Égyptien glouton qui était habitué à manger de la chair crue et tout ce qu'on lui présentait. (5) Enivré de si monstrueux succès, il dit que nul prince encore n'avait connu toute l'étendue de son pouvoir. Il donna souvent à entendre fort clairement qu'il n'épargnerait pas le reste des sénateurs, qu'il anéantirait cet ordre, et qu'il abandonnerait le commandement des armées aux chevaliers romains et aux affranchis. (6) Jamais, soit en arrivant, soit en partant, il n'embrassa ni ne salua personne. En commençant les travaux de l'isthme, devant une foule nombreuse, il souhaita hautement que l'entreprise tournât à son avantage et à celui du peuple romain, et ne fit aucune mention du sénat.

XXXVIII. (1) Cependant il n'épargna ni le peuple ni les murs de sa patrie. (2) Quelqu'un, dans un entretien familial, ayant cité ce vers grec : "Que la terre, après moi, périsse par le feu!", "Non, reprit-il, que ce soit de mon vivant." Et il accomplit son vœu. (3) En effet, choqué de la laideur des anciens édifices, ainsi que des rues étroites et tortueuses de Rome, il y mit le feu si publiquement, que plusieurs consulaires n'osèrent pas arrêter les esclaves de sa chambre qu'ils surprirent dans leurs maisons, avec des étoupes et des flambeaux. Des greniers, voisins de la Maison dorée, et dont le terrain lui faisait envie, furent abattus par des machines de guerre et incendiés, parce qu'ils étaient bâtis en pierres de taille. (4) Le fléau exerça ses fureurs durant six jours et sept nuits. Le peuple n'eut d'autre refuge que les monuments et les tombeaux. (5) Outre un nombre infini d'édifices publics, le feu consuma les demeures des anciens généraux romains, encore parées des dépouilles des ennemis, les temples bâtis et consacrés par les rois de Rome ou pendant les guerres des Gaules et de Carthage, enfin tout ce que l'antiquité avait laissé de curieux et de mémorable. (6) Il regardait ce spectacle du haut de la tour de Mécène, charmé, disait-il, de la beauté de la flamme, et chantant la prise de Troie, revêtu de son costume de comédien. (7) De peur de laisser échapper cette occasion de pillage et de butin, il promit de faire enlever gratuitement les cadavres et les décombres; mais il ne permit à personne d'approcher des restes de sa propriété. Il reçut et même exigea des contributions pour les réparations de la ville, et faillit ainsi ruiner les provinces et les revenus des particuliers.

XXXIX. (1) À de si grands maux, à de si cruels outrages dont l'empereur était la cause, la fortune ajouta encore d'autres fléaux. En un seul automne, la peste inscrivit trente mille convois sur les registres funèbres. Dans une défaite en Bretagne, deux de nos principales places furent pillées, et un grand nombre de citoyens et d'alliés massacrés. Du côté de l'Orient, un échec honteux en Arménie fit passer nos légions sous le joug, et la Syrie fut sur le point de nous échapper. (2) Au milieu de ces désastres, ce qui étonne, ce qu'on ne saurait trop remarquer, c'est que Néron ne supporta rien avec plus de patience que les satires et les injures, et que jamais il ne montra plus de douceur qu'envers ceux qui le déchiraient dans leurs discours ou dans leurs vers. (3) On afficha ou l'on répandit contre lui beaucoup d'épigrammes grecques et latines telles que celles-ci

*Aux parricides noms d'Alcméon et d'Oreste  
Joins celui de Néron que tout Romain déteste.  
Récemment marié, Néron tua sa mère.  
Énée est ton aïeul : s'il emporta son père,  
Tes coups, noble César, ont emporté ta mère.  
Ô Parthe, et toi, Néron, l'univers vous admire :  
Vous êtes de Phébus les fidèles portraits ;  
L'un sait tendre son arc, l'autre monter sa lyre,  
L'un jouer de son luth, l'autre lancer ses traits.  
Rome va devenir une seule maison.  
Allons chez les Véliens reprendre garnison,  
À moins que, par malheur, cette maison hostile,  
En s'étendant toujours, n'ait envahi leur ville.*

(4) Il n'en poursuivit point les auteurs, et s'opposa à ce qu'on punît sévèrement ceux qui furent dénoncés au sénat. (5) Au moment où il passait, Isidore le Cynique lui reprocha hautement en public, de chanter si bien les maux de Nauplius, et de si mal user de ses biens. Datus, acteur d'atellanes, dans un rôle où se trouvaient ces mots: "Bonjour, mon père, bonjour, ma mère," imita l'action de boire et de nager pour faire allusion à la mort de Claude et à celle d'Agrippine. Au dernier refrain

*Pluton vous traîne par les pieds.*

il fit un geste qui désignait le sénat. (6) Néron se contenta d'exiler de Rome et d'Italie le philosophe et l'histrion, soit qu'il méprisât l'opinion publique, soit qu'il craignît, en montrant son dépit, de l'irriter davantage.

## CHAPITRES 34 À 39 - ASSASSINATS ET INCENDIE DE ROME

XXXIV. (1) Néron commençait à se fatiguer de sa mère, qui épiait et critiquait avec aigreur ses paroles et ses actions. Il essaya d'abord de la rendre odieuse, en disant qu'il abdiquerait l'empire et se retirerait à Rhodes. Bientôt il lui ôta tous ses honneurs et toute sa puissance, lui enleva sa garde et ses Germains ; enfin il la bannit de sa présence et de son palais. Il eut recours à tous les moyens pour la tourmenter. Était-elle à Rome, des affidés de Néron lui suscitaient des procès ; à la campagne, ils l'accablaient de railleries et d'injures, en passant près de sa retraite par terre ou par mer. (2) Cependant, effrayé de ses menaces et de sa violence, Néron résolut de la perdre. Trois fois il essaya de l'empoisonner ; mais il s'aperçut qu'elle s'était munie d'antidotes. Il fit disposer un plafond qui, à l'aide d'un mécanisme, devait s'écrouler sur elle pendant son sommeil. (3) L'indiscrétion de ses complices éventa son projet. Alors il imagina un navire pouvant se disloquer, destiné à la submerger ou à l'écraser par la chute du plafond. Il feignit donc de se réconcilier avec elle, et, par une lettre des plus flatteuses, l'invita à venir à Baïes célébrer avec lui les fêtes de Minerve. Là, il ordonna aux commandants des galères de briser, comme par un choc fortuit, le bâtiment liburnien qui l'avait amenée, tandis que, de son côté, elle prolongeait le festin. Lorsqu'elle voulut s'en retourner à Baules, il lui offrit, au lieu de sa galère avariée, celle qu'il avait fait préparer. Il la reconduisit gaiement et lui baisa même le sein en se séparant d'elle. (4) Il passa le reste de la nuit dans une grande inquiétude, attendant le résultat de son entreprise. (5) Quand il eut appris que tout avait trompé son attente, et qu'Agrippine s'était échappée à la nage, il ne sut que résoudre. Au moment où l'affranchi de sa mère, Lucius Agermus, venait lui annoncer avec joie qu'elle était saine et sauve, il laissa tomber en secret un poignard près de lui, le fit saisir et mettre aux fers, comme un assassin envoyé par Agrippine ; puis il ordonna qu'on la mît à mort, et répandit le bruit qu'elle s'était tuée elle-même, parce que son crime avait été découvert. (6) On ajoute des circonstances atroces mais sur des autorités incertaines. Néron serait accouru pour voir le cadavre de sa mère, il l'aurait touché, aurait loué ou blâmé telles ou telles parties de son corps, et, dans cet intervalle, aurait demandé à boire. (7) Malgré les félicitations des soldats, du sénat et du peuple, il ne put ni alors, ni plus tard, échapper aux remords de sa conscience. Souvent il avoua qu'il était poursuivi par le spectre de sa mère, par les fouets et les torches ardentes des Furies. (8) Il fit faire un sacrifice aux mages pour évoquer et fléchir son ombre. Dans son voyage en Grèce, il n'osa point assister aux mystères d'Éleusis, parce que la voix du héraut en écarte les impies et les hommes souillés de crimes. (9) À ce parricide, Néron joignit le meurtre de sa tante. Il lui rendit visite pendant une maladie d'entrailles qui la retenait au lit. Selon l'usage des personnes âgées, elle lui passa la main sur la barbe, et dit en le caressant : "Quand j'aurai vu tomber cette barbe, j'aurai assez vécu." Néron se tourna vers ceux qui l'accompagnaient, et dit comme en plaisantant qu'il allait se la faire abattre sur-le-champ ; puis il ordonna aux médecins de purger violemment la malade. Elle n'était pas encore morte qu'il s'empara de ses biens ; et, pour n'en rien perdre, il supprima son testament.

XXXV. (1) Indépendamment d'Octavie, il épousa Poppaea Sabina, fille d'un questeur, mariée auparavant à un chevalier romain, et Statilia Messalina, arrière-petite-fille de Taurus, honoré deux fois du consulat et du triomphe. (2) Pour se l'approprier, il assassina son mari, le consul Atticus Vestinus, dans l'exercice de ses fonctions. (3) Dégoûté bientôt d'Octavie, il dit à ses amis qui lui en faisaient des reproches, que les ornements matrimoniaux devaient lui suffire. (4) Après avoir inutilement essayé plusieurs fois de l'étrangler, il la répudia comme stérile. Mais, voyant que les Romains blâmaient ce divorce et s'emportaient en invectives contre lui, il l'exila d'abord, et enfin la fit périr comme coupable d'adultère. La calomnie était si révoltante, que tous ceux qui furent mis à la torture ayant protesté de son innocence, Néron apostata son pédagogue Anicetus, qui avoua qu'il avait abusé d'Octavie par ruse. (5) Néron épousa Poppée douze jours après qu'il eut répudié Octavie, et l'aima passionnément ; ce qui ne l'empêcha pas de la tuer d'un coup de pied, parce qu'étant enceinte et malade, elle lui avait reproché trop vivement d'être rentré tard d'une course de chars. (6) Elle lui avait donné une fille nommée Claudia Augusta qui mourut en bas âge. (7) Il n'y eut désormais aucune espèce de lien qui pût garantir de ses attentats. (8) Il accusa de conspiration et fit mourir Antonia, fille de Claude, qui refusait de prendre la place de Poppée. Il traita de même tous ceux qui lui étaient attachés ou alliés, entre autres le jeune Aulus Plautius, qu'il viola avant de le faire conduire à la mort, en disant : "Que ma mère aille maintenant embrasser mon successeur," faisant entendre par là qu'Agrippine l'aimait et lui faisait espérer l'empire. (9) Son beau-fils Rufrius Crispinus qu'il avait eu de Poppée, s'amusait à jouer aux commandements et aux empires. C'en fut assez pour qu'il ordonnât à ses esclaves de le noyer dans la mer quand il irait à la pêche. (10) Il exila Tuscus, son frère de lait, parce qu'étant gouverneur d'Égypte, il avait fait usage des bains qu'on avait construits pour l'arrivée de l'empereur. (11) Il obligea son précepteur Sénèque de se donner la mort, quoique ce philosophe lui eût souvent demandé son congé en lui offrant tous ses biens, et que Néron lui eût saintement juré que ses craintes étaient vaines, et qu'il aimerait

mieux mourir que de lui faire aucun mal. (12) Au lieu d'un remède qu'il avait promis à Burrhus, préfet du prétoire, pour le guérir d'un mal de gorge, il lui envoya du poison. Il fit périr de la même manière, en mêlant le fatal breuvage, tantôt à leurs aliments, tantôt à leurs boissons, les affranchis riches et âgés qui d'abord l'avaient fait adopter par Claude, et qui avaient été ensuite les soutiens et les conseillers de sa couronne.

XXXVI. (1) Il ne déploya pas moins de cruauté au dehors et contre les étrangers. Une comète, phénomène qui, suivant l'opinion vulgaire, annonce malheur aux souveraines puissances, avait paru pendant plusieurs nuits consécutives. (2) Troublé par cette apparition, il apprit de l'astrologue Balbillus que les princes avaient coutume de détourner ce funeste présage par des meurtres expiatoires, et de le faire tomber sur la tête des grands. Dès ce moment, il résolut la perte des personnes les plus illustres. La découverte de deux conjurations lui en fournit un prétexte légitime. La première et la plus importante, celle de Pison, se tramait à Rome; la seconde, celle de Vinicius, fut ourdie et découverte à Bénévent. (3) Les conjurés plaidèrent leur cause, chargés de triples chaînes. Quelques-uns avouèrent d'eux-mêmes leur attentat; d'autres le lui imputèrent à lui-même, disant qu'ils n'avaient pu le dérober que par la mort à tous les crimes dont il s'était souillé. (4) Les enfants des condamnés furent chassés de Rome, et périrent par le poison ou par la faim. On sait que plusieurs furent égorgés dans un même repas avec leurs précepteurs et leurs esclaves, et que d'autres furent privés de toute nourriture.

XXXVII. (1) Dès lors il n'y eut plus dans ses meurtres ni choix ni mesure: il faisait périr qui il voulait et sous quelque prétexte que ce fût. (2) Pour me borner à quelques exemples, on fit un crime à Salvidienus Orfitus d'avoir loué trois pièces de sa maison près du Forum à des députés des villes pour s'y réunir; au jurisconsulte Cassius Longinus, qui était aveugle, d'avoir laissé subsister dans une vieille généalogie de sa famille l'image de C. Cassius, un des meurtriers de César; à Paetus Thraséa, d'avoir le front sévère et les airs d'un pédagogue. (3) Il n'accordait qu'une heure aux condamnés pour mourir; et, afin qu'il n'y eût pas de retard, il leur envoyait des médecins qui devaient sur-le-champ "guérir", selon son expression, ceux qui hésitaient, c'est-à-dire leur ouvrir les veines. (4) On dit qu'il voulut donner des hommes vivants à déchirer et à dévorer à un Égyptien glouton qui était habitué à manger de la chair crue et tout ce qu'on lui présentait. (5) Enivré de si monstrueux succès, il dit que nul prince encore n'avait connu toute l'étendue de son pouvoir. Il donna souvent à entendre fort clairement qu'il n'épargnerait pas le reste des sénateurs, qu'il anéantirait cet ordre, et qu'il abandonnerait le commandement des armées aux chevaliers romains et aux affranchis. (6) Jamais, soit en arrivant, soit en partant, il n'embrassa ni ne salua personne. En commençant les travaux de l'isthme, devant une foule nombreuse, il souhaita hautement que l'entreprise tournât à son avantage et à celui du peuple romain, et ne fit aucune mention du sénat.

XXXVIII. (1) Cependant il n'épargna ni le peuple ni les murs de sa patrie. (2) Quelqu'un, dans un entretien familial, ayant cité ce vers grec: "Que la terre, après moi, périsse par le feu!", "Non, reprit-il, que ce soit de mon vivant." Et il accomplit son vœu. (3) En effet, choqué de la laideur des anciens édifices, ainsi que des rues étroites et tortueuses de Rome, il y mit le feu si publiquement, que plusieurs consulaires n'osèrent pas arrêter les esclaves de sa chambre qu'ils surprirent dans leurs maisons, avec des étoupes et des flambeaux. Des greniers, voisins de la Maison dorée, et dont le terrain lui faisait envie, furent abattus par des machines de guerre et incendiés, parce qu'ils étaient bâtis en pierres de taille. (4) Le fléau exerça ses fureurs durant six jours et sept nuits. Le peuple n'eut d'autre refuge que les monuments et les tombeaux. (5) Outre un nombre infini d'édifices publics, le feu consuma les demeures des anciens généraux romains, encore parées des dépouilles des ennemis, les temples bâtis et consacrés par les rois de Rome ou pendant les guerres des Gaules et de Carthage, enfin tout ce que l'antiquité avait laissé de curieux et de mémorable. (6) Il regardait ce spectacle du haut de la tour de Mécène, charmé, disait-il, de la beauté de la flamme, et chantant la prise de Troie, revêtu de son costume de comédien. (7) De peur de laisser échapper cette occasion de pillage et de butin, il promit de faire enlever gratuitement les cadavres et les décombres; mais il ne permit à personne d'approcher des restes de sa propriété. Il reçut et même exigea des contributions pour les réparations de la ville, et faillit ainsi ruiner les provinces et les revenus des particuliers.

XXXIX. (1) À de si grands maux, à de si cruels outrages dont l'empereur était la cause, la fortune ajouta encore d'autres fléaux. En un seul automne, la peste inscrivit trente mille convois sur les registres funèbres. Dans une défaite en Bretagne, deux de nos principales places furent pillées, et un grand nombre de citoyens et d'alliés massacrés. Du côté de l'Orient, un échec honteux en Arménie fit passer nos légions sous le joug, et la Syrie fut sur le point de nous échapper. (2) Au milieu de ces désastres, ce qui étonne, ce qu'on ne saurait trop remarquer, c'est que Néron ne supporta rien avec plus de patience que les satires et les injures, et que jamais il ne montra plus de douceur qu'envers ceux qui le déchiraient dans leurs discours ou dans leurs vers. (3) On afficha ou l'on répandit contre lui beaucoup d'épigrammes grecques et latines telles que celles-ci

*Aux parricides noms d'Alcméon et d'Oreste  
Joins celui de Néron que tout Romain déteste.  
Récemment marié, Néron tua sa mère.  
Énée est ton aïeul : s'il emporta son père,  
Tes coups, noble César, ont emporté ta mère.  
Ô Parthe, et toi, Néron, l'univers vous admire :  
Vous êtes de Phébus les fidèles portraits ;  
L'un sait tendre son arc, l'autre monter sa lyre,  
L'un jouer de son luth, l'autre lancer ses traits.  
Rome va devenir une seule maison.  
Allons chez les Véliens reprendre garnison,  
À moins que, par malheur, cette maison hostile,  
En s'étendant toujours, n'ait envahi leur ville.*

(4) Il n'en poursuivit point les auteurs, et s'opposa à ce qu'on punît sévèrement ceux qui furent dénoncés au sénat. (5) Au moment où il passait, Isidore le Cynique lui reprocha hautement en public, de chanter si bien les maux de Nauplius, et de si mal user de ses biens. Datus, acteur d'atellanes, dans un rôle où se trouvaient ces mots: "Bonjour, mon père, bonjour, ma mère," imita l'action de boire et de nager pour faire allusion à la mort de Claude et à celle d'Agrippine. Au dernier refrain

*Pluton vous traîne par les pieds.*

il fit un geste qui désignait le sénat. (6) Néron se contenta d'exiler de Rome et d'Italie le philosophe et l'histrion, soit qu'il méprisât l'opinion publique, soit qu'il craignît, en montrant son dépit, de l'irriter davantage.

## CHAPITRES 34 À 39 - ASSASSINATS ET INCENDIE DE ROME

XXXIV. (1) Néron commençait à se fatiguer de sa mère, qui épiait et critiquait avec aigreur ses paroles et ses actions. Il essaya d'abord de la rendre odieuse, en disant qu'il abdiquerait l'empire et se retirerait à Rhodes. Bientôt il lui ôta tous ses honneurs et toute sa puissance, lui enleva sa garde et ses Germains ; enfin il la bannit de sa présence et de son palais. Il eut recours à tous les moyens pour la tourmenter. Était-elle à Rome, des affidés de Néron lui suscitaient des procès ; à la campagne, ils l'accablaient de railleries et d'injures, en passant près de sa retraite par terre ou par mer. (2) Cependant, effrayé de ses menaces et de sa violence, Néron résolut de la perdre. Trois fois il essaya de l'empoisonner ; mais il s'aperçut qu'elle s'était munie d'antidotes. Il fit disposer un plafond qui, à l'aide d'un mécanisme, devait s'écrouler sur elle pendant son sommeil. (3) L'indiscrétion de ses complices éventa son projet. Alors il imagina un navire pouvant se disloquer, destiné à la submerger ou à l'écraser par la chute du plafond. Il feignit donc de se réconcilier avec elle, et, par une lettre des plus flatteuses, l'invita à venir à Baïes célébrer avec lui les fêtes de Minerve. Là, il ordonna aux commandants des galères de briser, comme par un choc fortuit, le bâtiment liburnien qui l'avait amenée, tandis que, de son côté, elle prolongeait le festin. Lorsqu'elle voulut s'en retourner à Baules, il lui offrit, au lieu de sa galère avariée, celle qu'il avait fait préparer. Il la reconduisit gaiement et lui baisa même le sein en se séparant d'elle. (4) Il passa le reste de la nuit dans une grande inquiétude, attendant le résultat de son entreprise. (5) Quand il eut appris que tout avait trompé son attente, et qu'Agrippine s'était échappée à la nage, il ne sut que résoudre. Au moment où l'affranchi de sa mère, Lucius Agermus, venait lui annoncer avec joie qu'elle était saine et sauve, il laissa tomber en secret un poignard près de lui, le fit saisir et mettre aux fers, comme un assassin envoyé par Agrippine ; puis il ordonna qu'on la mît à mort, et répandit le bruit qu'elle s'était tuée elle-même, parce que son crime avait été découvert. (6) On ajoute des circonstances atroces mais sur des autorités incertaines. Néron serait accouru pour voir le cadavre de sa mère, il l'aurait touché, aurait loué ou blâmé telles ou telles parties de son corps, et, dans cet intervalle, aurait demandé à boire. (7) Malgré les félicitations des soldats, du sénat et du peuple, il ne put ni alors, ni plus tard, échapper aux remords de sa conscience. Souvent il avoua qu'il était poursuivi par le spectre de sa mère, par les fouets et les torches ardentes des Furies. (8) Il fit faire un sacrifice aux mages pour évoquer et fléchir son ombre. Dans son voyage en Grèce, il n'osa point assister aux mystères d'Éleusis, parce que la voix du héraut en écarte les impies et les hommes souillés de crimes. (9) À ce parricide, Néron joignit le meurtre de sa tante. Il lui rendit visite pendant une maladie d'entrailles qui la retenait au lit. Selon l'usage des personnes âgées, elle lui passa la main sur la barbe, et dit en le caressant : "Quand j'aurai vu tomber cette barbe, j'aurai assez vécu." Néron se tourna vers ceux qui l'accompagnaient, et dit comme en plaisantant qu'il allait se la faire abattre sur-le-champ ; puis il ordonna aux médecins de purger violemment la malade. Elle n'était pas encore morte qu'il s'empara de ses biens ; et, pour n'en rien perdre, il supprima son testament.

XXXV. (1) Indépendamment d'Octavie, il épousa Poppaea Sabina, fille d'un questeur, mariée auparavant à un chevalier romain, et Statilia Messalina, arrière-petite-fille de Taurus, honoré deux fois du consulat et du triomphe. (2) Pour se l'approprier, il assassina son mari, le consul Atticus Vestinus, dans l'exercice de ses fonctions. (3) Dégoûté bientôt d'Octavie, il dit à ses amis qui lui en faisaient des reproches, que les ornements matrimoniaux devaient lui suffire. (4) Après avoir inutilement essayé plusieurs fois de l'étrangler, il la répudia comme stérile. Mais, voyant que les Romains blâmaient ce divorce et s'emportaient en invectives contre lui, il l'exila d'abord, et enfin la fit périr comme coupable d'adultère. La calomnie était si révoltante, que tous ceux qui furent mis à la torture ayant protesté de son innocence, Néron apostata son pédagogue Anicetus, qui avoua qu'il avait abusé d'Octavie par ruse. (5) Néron épousa Poppée douze jours après qu'il eut répudié Octavie, et l'aima passionnément ; ce qui ne l'empêcha pas de la tuer d'un coup de pied, parce qu'étant enceinte et malade, elle lui avait reproché trop vivement d'être rentré tard d'une course de chars. (6) Elle lui avait donné une fille nommée Claudia Augusta qui mourut en bas âge. (7) Il n'y eut désormais aucune espèce de lien qui pût garantir de ses attentats. (8) Il accusa de conspiration et fit mourir Antonia, fille de Claude, qui refusait de prendre la place de Poppée. Il traita de même tous ceux qui lui étaient attachés ou alliés, entre autres le jeune Aulus Plautius, qu'il viola avant de le faire conduire à la mort, en disant : "Que ma mère aille maintenant embrasser mon successeur," faisant entendre par là qu'Agrippine l'aimait et lui faisait espérer l'empire. (9) Son beau-fils Rufrius Crispinus qu'il avait eu de Poppée, s'amusait à jouer aux commandements et aux empires. C'en fut assez pour qu'il ordonnât à ses esclaves de le noyer dans la mer quand il irait à la pêche. (10) Il exila Tuscus, son frère de lait, parce qu'étant gouverneur d'Égypte, il avait fait usage des bains qu'on avait construits pour l'arrivée de l'empereur. (11) Il obligea son précepteur Sénèque de se donner la mort, quoique ce philosophe lui eût souvent demandé son congé en lui offrant tous ses biens, et que Néron lui eût saintement juré que ses craintes étaient vaines, et qu'il aimerait

mieux mourir que de lui faire aucun mal. (12) Au lieu d'un remède qu'il avait promis à Burrhus, préfet du prétoire, pour le guérir d'un mal de gorge, il lui envoya du poison. Il fit périr de la même manière, en mêlant le fatal breuvage, tantôt à leurs aliments, tantôt à leurs boissons, les affranchis riches et âgés qui d'abord l'avaient fait adopter par Claude, et qui avaient été ensuite les soutiens et les conseillers de sa couronne.

XXXVI. (1) Il ne déploya pas moins de cruauté au dehors et contre les étrangers. Une comète, phénomène qui, suivant l'opinion vulgaire, annonce malheur aux souveraines puissances, avait paru pendant plusieurs nuits consécutives. (2) Troublé par cette apparition, il apprit de l'astrologue Balbillus que les princes avaient coutume de détourner ce funeste présage par des meurtres expiatoires, et de le faire tomber sur la tête des grands. Dès ce moment, il résolut la perte des personnes les plus illustres. La découverte de deux conjurations lui en fournit un prétexte légitime. La première et la plus importante, celle de Pison, se tramait à Rome; la seconde, celle de Vinicius, fut ourdie et découverte à Bénévent. (3) Les conjurés plaidèrent leur cause, chargés de triples chaînes. Quelques-uns avouèrent d'eux-mêmes leur attentat ; d'autres le lui imputèrent à lui-même, disant qu'ils n'avaient pu le dérober que par la mort à tous les crimes dont il s'était souillé. (4) Les enfants des condamnés furent chassés de Rome, et périrent par le poison ou par la faim. On sait que plusieurs furent égorgés dans un même repas avec leurs précepteurs et leurs esclaves, et que d'autres furent privés de toute nourriture.

XXXVII. (1) Dès lors il n'y eut plus dans ses meurtres ni choix ni mesure: il faisait périr qui il voulait et sous quelque prétexte que ce fût. (2) Pour me borner à quelques exemples, on fit un crime à Salvidienus Orfitus d'avoir loué trois pièces de sa maison près du Forum à des députés des villes pour s'y réunir; au jurisconsulte Cassius Longinus, qui était aveugle, d'avoir laissé subsister dans une vieille généalogie de sa famille l'image de C. Cassius, un des meurtriers de César ; à Paetus Thraséa, d'avoir le front sévère et les airs d'un pédagogue. (3) Il n'accordait qu'une heure aux condamnés pour mourir ; et, afin qu'il n'y eût pas de retard, il leur envoyait des médecins qui devaient sur-le-champ "guérir", selon son expression, ceux qui hésitaient, c'est-à-dire leur ouvrir les veines. (4) On dit qu'il voulut donner des hommes vivants à déchirer et à dévorer à un Égyptien glouton qui était habitué à manger de la chair crue et tout ce qu'on lui présentait. (5) Enivré de si monstrueux succès, il dit que nul prince encore n'avait connu toute l'étendue de son pouvoir. Il donna souvent à entendre fort clairement qu'il n'épargnerait pas le reste des sénateurs, qu'il anéantirait cet ordre, et qu'il abandonnerait le commandement des armées aux chevaliers romains et aux affranchis. (6) Jamais, soit en arrivant, soit en partant, il n'embrassa ni ne salua personne. En commençant les travaux de l'isthme, devant une foule nombreuse, il souhaita hautement que l'entreprise tournât à son avantage et à celui du peuple romain, et ne fit aucune mention du sénat.

XXXVIII. (1) Cependant il n'épargna ni le peuple ni les murs de sa patrie. (2) Quelqu'un, dans un entretien familial, ayant cité ce vers grec : "Que la terre, après moi, périsse par le feu!", "Non, reprit-il, que ce soit de mon vivant." Et il accomplit son vœu. (3) En effet, choqué de la laideur des anciens édifices, ainsi que des rues étroites et tortueuses de Rome, il y mit le feu si publiquement, que plusieurs consulaires n'osèrent pas arrêter les esclaves de sa chambre qu'ils surprirent dans leurs maisons, avec des étoupes et des flambeaux. Des greniers, voisins de la Maison dorée, et dont le terrain lui faisait envie, furent abattus par des machines de guerre et incendiés, parce qu'ils étaient bâtis en pierres de taille. (4) Le fléau exerça ses fureurs durant six jours et sept nuits. Le peuple n'eut d'autre refuge que les monuments et les tombeaux. (5) Outre un nombre infini d'édifices publics, le feu consuma les demeures des anciens généraux romains, encore parées des dépouilles des ennemis, les temples bâtis et consacrés par les rois de Rome ou pendant les guerres des Gaules et de Carthage, enfin tout ce que l'antiquité avait laissé de curieux et de mémorable. (6) Il regardait ce spectacle du haut de la tour de Mécène, charmé, disait-il, de la beauté de la flamme, et chantant la prise de Troie, revêtu de son costume de comédien. (7) De peur de laisser échapper cette occasion de pillage et de butin, il promit de faire enlever gratuitement les cadavres et les décombres; mais il ne permit à personne d'approcher des restes de sa propriété. Il reçut et même exigea des contributions pour les réparations de la ville, et faillit ainsi ruiner les provinces et les revenus des particuliers.

XXXIX. (1) À de si grands maux, à de si cruels outrages dont l'empereur était la cause, la fortune ajouta encore d'autres fléaux. En un seul automne, la peste inscrivit trente mille convois sur les registres funèbres. Dans une défaite en Bretagne, deux de nos principales places furent pillées, et un grand nombre de citoyens et d'alliés massacrés. Du côté de l'Orient, un échec honteux en Arménie fit passer nos légions sous le joug, et la Syrie fut sur le point de nous échapper. (2) Au milieu de ces désastres, ce qui étonne, ce qu'on ne saurait trop remarquer, c'est que Néron ne supporta rien avec plus de patience que les satires et les injures, et que jamais il ne montra plus de douceur qu'envers ceux qui le déchiraient dans leurs discours ou dans leurs vers. (3) On afficha ou l'on répandit contre lui beaucoup d'épigrammes grecques et latines telles que celles-ci

*Aux parricides noms d'Alcméon et d'Oreste  
Joins celui de Néron que tout Romain déteste.  
Récemment marié, Néron tua sa mère.  
Énée est ton aïeul : s'il emporta son père,  
Tes coups, noble César, ont emporté ta mère.  
Ô Parthe, et toi, Néron, l'univers vous admire :  
Vous êtes de Phébus les fidèles portraits ;  
L'un sait tendre son arc, l'autre monter sa lyre,  
L'un jouer de son luth, l'autre lancer ses traits.  
Rome va devenir une seule maison.  
Allons chez les Véliens reprendre garnison,  
À moins que, par malheur, cette maison hostile,  
En s'étendant toujours, n'ait envahi leur ville.*

(4) Il n'en poursuivit point les auteurs, et s'opposa à ce qu'on punît sévèrement ceux qui furent dénoncés au sénat. (5) Au moment où il passait, Isidore le Cynique lui reprocha hautement en public, de chanter si bien les maux de Nauplius, et de si mal user de ses biens. Datus, acteur d'atellanes, dans un rôle où se trouvaient ces mots: "Bonjour, mon père, bonjour, ma mère," imita l'action de boire et de nager pour faire allusion à la mort de Claude et à celle d'Agrippine. Au dernier refrain

*Pluton vous traîne par les pieds.*

il fit un geste qui désignait le sénat. (6) Néron se contenta d'exiler de Rome et d'Italie le philosophe et l'histrion, soit qu'il méprisât l'opinion publique, soit qu'il craignît, en montrant son dépit, de l'irriter davantage.

## CHAPITRES 34 À 39 - ASSASSINATS ET INCENDIE DE ROME

XXXIV. (1) Néron commençait à se fatiguer de sa mère, qui épiait et critiquait avec aigreur ses paroles et ses actions. Il essaya d'abord de la rendre odieuse, en disant qu'il abdiquerait l'empire et se retirerait à Rhodes. Bientôt il lui ôta tous ses honneurs et toute sa puissance, lui enleva sa garde et ses Germains ; enfin il la bannit de sa présence et de son palais. Il eut recours à tous les moyens pour la tourmenter. Était-elle à Rome, des affidés de Néron lui suscitaient des procès ; à la campagne, ils l'accablaient de railleries et d'injures, en passant près de sa retraite par terre ou par mer. (2) Cependant, effrayé de ses menaces et de sa violence, Néron résolut de la perdre. Trois fois il essaya de l'empoisonner ; mais il s'aperçut qu'elle s'était munie d'antidotes. Il fit disposer un plafond qui, à l'aide d'un mécanisme, devait s'écrouler sur elle pendant son sommeil. (3) L'indiscrétion de ses complices éventa son projet. Alors il imagina un navire pouvant se disloquer, destiné à la submerger ou à l'écraser par la chute du plafond. Il feignit donc de se réconcilier avec elle, et, par une lettre des plus flatteuses, l'invita à venir à Baïes célébrer avec lui les fêtes de Minerve. Là, il ordonna aux commandants des galères de briser, comme par un choc fortuit, le bâtiment liburnien qui l'avait amenée, tandis que, de son côté, elle prolongeait le festin. Lorsqu'elle voulut s'en retourner à Baules, il lui offrit, au lieu de sa galère avariée, celle qu'il avait fait préparer. Il la reconduisit gaiement et lui baisa même le sein en se séparant d'elle. (4) Il passa le reste de la nuit dans une grande inquiétude, attendant le résultat de son entreprise. (5) Quand il eut appris que tout avait trompé son attente, et qu'Agrippine s'était échappée à la nage, il ne sut que résoudre. Au moment où l'affranchi de sa mère, Lucius Agermus, venait lui annoncer avec joie qu'elle était saine et sauve, il laissa tomber en secret un poignard près de lui, le fit saisir et mettre aux fers, comme un assassin envoyé par Agrippine ; puis il ordonna qu'on la mît à mort, et répandit le bruit qu'elle s'était tuée elle-même, parce que son crime avait été découvert. (6) On ajoute des circonstances atroces mais sur des autorités incertaines. Néron serait accouru pour voir le cadavre de sa mère, il l'aurait touché, aurait loué ou blâmé telles ou telles parties de son corps, et, dans cet intervalle, aurait demandé à boire. (7) Malgré les félicitations des soldats, du sénat et du peuple, il ne put ni alors, ni plus tard, échapper aux remords de sa conscience. Souvent il avoua qu'il était poursuivi par le spectre de sa mère, par les fouets et les torches ardentes des Furies. (8) Il fit faire un sacrifice aux mages pour évoquer et fléchir son ombre. Dans son voyage en Grèce, il n'osa point assister aux mystères d'Éleusis, parce que la voix du héraut en écarte les impies et les hommes souillés de crimes. (9) À ce parricide, Néron joignit le meurtre de sa tante. Il lui rendit visite pendant une maladie d'entrailles qui la retenait au lit. Selon l'usage des personnes âgées, elle lui passa la main sur la barbe, et dit en le caressant : "Quand j'aurai vu tomber cette barbe, j'aurai assez vécu." Néron se tourna vers ceux qui l'accompagnaient, et dit comme en plaisantant qu'il allait se la faire abattre sur-le-champ ; puis il ordonna aux médecins de purger violemment la malade. Elle n'était pas encore morte qu'il s'empara de ses biens ; et, pour n'en rien perdre, il supprima son testament.

XXXV. (1) Indépendamment d'Octavie, il épousa Poppaea Sabina, fille d'un questeur, mariée auparavant à un chevalier romain, et Statilia Messalina, arrière-petite-fille de Taurus, honoré deux fois du consulat et du triomphe. (2) Pour se l'approprier, il assassina son mari, le consul Atticus Vestinus, dans l'exercice de ses fonctions. (3) Dégoûté bientôt d'Octavie, il dit à ses amis qui lui en faisaient des reproches, que les ornements matrimoniaux devaient lui suffire. (4) Après avoir inutilement essayé plusieurs fois de l'étrangler, il la répudia comme stérile. Mais, voyant que les Romains blâmaient ce divorce et s'emportaient en invectives contre lui, il l'exila d'abord, et enfin la fit périr comme coupable d'adultère. La calomnie était si révoltante, que tous ceux qui furent mis à la torture ayant protesté de son innocence, Néron apostata son pédagogue Anicetus, qui avoua qu'il avait abusé d'Octavie par ruse. (5) Néron épousa Poppée douze jours après qu'il eut répudié Octavie, et l'aima passionnément ; ce qui ne l'empêcha pas de la tuer d'un coup de pied, parce qu'étant enceinte et malade, elle lui avait reproché trop vivement d'être rentré tard d'une course de chars. (6) Elle lui avait donné une fille nommée Claudia Augusta qui mourut en bas âge. (7) Il n'y eut désormais aucune espèce de lien qui pût garantir de ses attentats. (8) Il accusa de conspiration et fit mourir Antonia, fille de Claude, qui refusait de prendre la place de Poppée. Il traita de même tous ceux qui lui étaient attachés ou alliés, entre autres le jeune Aulus Plautius, qu'il viola avant de le faire conduire à la mort, en disant : "Que ma mère aille maintenant embrasser mon successeur," faisant entendre par là qu'Agrippine l'aimait et lui faisait espérer l'empire. (9) Son beau-fils Rufrius Crispinus qu'il avait eu de Poppée, s'amusait à jouer aux commandements et aux empires. C'en fut assez pour qu'il ordonnât à ses esclaves de le noyer dans la mer quand il irait à la pêche. (10) Il exila Tuscus, son frère de lait, parce qu'étant gouverneur d'Égypte, il avait fait usage des bains qu'on avait construits pour l'arrivée de l'empereur. (11) Il obligea son précepteur Sénèque de se donner la mort, quoique ce philosophe lui eût souvent demandé son congé en lui offrant tous ses biens, et que Néron lui eût saintement juré que ses craintes étaient vaines, et qu'il aimerait

mieux mourir que de lui faire aucun mal. (12) Au lieu d'un remède qu'il avait promis à Burrhus, préfet du prétoire, pour le guérir d'un mal de gorge, il lui envoya du poison. Il fit périr de la même manière, en mêlant le fatal breuvage, tantôt à leurs aliments, tantôt à leurs boissons, les affranchis riches et âgés qui d'abord l'avaient fait adopter par Claude, et qui avaient été ensuite les soutiens et les conseillers de sa couronne.

XXXVI. (1) Il ne déploya pas moins de cruauté au dehors et contre les étrangers. Une comète, phénomène qui, suivant l'opinion vulgaire, annonce malheur aux souveraines puissances, avait paru pendant plusieurs nuits consécutives. (2) Troublé par cette apparition, il apprit de l'astrologue Balbillus que les princes avaient coutume de détourner ce funeste présage par des meurtres expiatoires, et de le faire tomber sur la tête des grands. Dès ce moment, il résolut la perte des personnes les plus illustres. La découverte de deux conjurations lui en fournit un prétexte légitime. La première et la plus importante, celle de Pison, se tramait à Rome; la seconde, celle de Vinicius, fut ourdie et découverte à Bénévent. (3) Les conjurés plaidèrent leur cause, chargés de triples chaînes. Quelques-uns avouèrent d'eux-mêmes leur attentat; d'autres le lui imputèrent à lui-même, disant qu'ils n'avaient pu le dérober que par la mort à tous les crimes dont il s'était souillé. (4) Les enfants des condamnés furent chassés de Rome, et périrent par le poison ou par la faim. On sait que plusieurs furent égorgés dans un même repas avec leurs précepteurs et leurs esclaves, et que d'autres furent privés de toute nourriture.

XXXVII. (1) Dès lors il n'y eut plus dans ses meurtres ni choix ni mesure: il faisait périr qui il voulait et sous quelque prétexte que ce fût. (2) Pour me borner à quelques exemples, on fit un crime à Salvidienus Orfitus d'avoir loué trois pièces de sa maison près du Forum à des députés des villes pour s'y réunir; au jurisconsulte Cassius Longinus, qui était aveugle, d'avoir laissé subsister dans une vieille généalogie de sa famille l'image de C. Cassius, un des meurtriers de César; à Paetus Thraséa, d'avoir le front sévère et les airs d'un pédagogue. (3) Il n'accordait qu'une heure aux condamnés pour mourir; et, afin qu'il n'y eût pas de retard, il leur envoyait des médecins qui devaient sur-le-champ "guérir", selon son expression, ceux qui hésitaient, c'est-à-dire leur ouvrir les veines. (4) On dit qu'il voulut donner des hommes vivants à déchirer et à dévorer à un Égyptien glouton qui était habitué à manger de la chair crue et tout ce qu'on lui présentait. (5) Enivré de si monstrueux succès, il dit que nul prince encore n'avait connu toute l'étendue de son pouvoir. Il donna souvent à entendre fort clairement qu'il n'épargnerait pas le reste des sénateurs, qu'il anéantirait cet ordre, et qu'il abandonnerait le commandement des armées aux chevaliers romains et aux affranchis. (6) Jamais, soit en arrivant, soit en partant, il n'embrassa ni ne salua personne. En commençant les travaux de l'isthme, devant une foule nombreuse, il souhaita hautement que l'entreprise tournât à son avantage et à celui du peuple romain, et ne fit aucune mention du sénat.

XXXVIII. (1) Cependant il n'épargna ni le peuple ni les murs de sa patrie. (2) Quelqu'un, dans un entretien familial, ayant cité ce vers grec: "Que la terre, après moi, périsse par le feu!", "Non, reprit-il, que ce soit de mon vivant." Et il accomplit son vœu. (3) En effet, choqué de la laideur des anciens édifices, ainsi que des rues étroites et tortueuses de Rome, il y mit le feu si publiquement, que plusieurs consulaires n'osèrent pas arrêter les esclaves de sa chambre qu'ils surprirent dans leurs maisons, avec des étoupes et des flambeaux. Des greniers, voisins de la Maison dorée, et dont le terrain lui faisait envie, furent abattus par des machines de guerre et incendiés, parce qu'ils étaient bâtis en pierres de taille. (4) Le fléau exerça ses fureurs durant six jours et sept nuits. Le peuple n'eut d'autre refuge que les monuments et les tombeaux. (5) Outre un nombre infini d'édifices publics, le feu consuma les demeures des anciens généraux romains, encore parées des dépouilles des ennemis, les temples bâtis et consacrés par les rois de Rome ou pendant les guerres des Gaules et de Carthage, enfin tout ce que l'antiquité avait laissé de curieux et de mémorable. (6) Il regardait ce spectacle du haut de la tour de Mécène, charmé, disait-il, de la beauté de la flamme, et chantant la prise de Troie, revêtu de son costume de comédien. (7) De peur de laisser échapper cette occasion de pillage et de butin, il promit de faire enlever gratuitement les cadavres et les décombres; mais il ne permit à personne d'approcher des restes de sa propriété. Il reçut et même exigea des contributions pour les réparations de la ville, et faillit ainsi ruiner les provinces et les revenus des particuliers.

XXXIX. (1) À de si grands maux, à de si cruels outrages dont l'empereur était la cause, la fortune ajouta encore d'autres fléaux. En un seul automne, la peste inscrivit trente mille convois sur les registres funèbres. Dans une défaite en Bretagne, deux de nos principales places furent pillées, et un grand nombre de citoyens et d'alliés massacrés. Du côté de l'Orient, un échec honteux en Arménie fit passer nos légions sous le joug, et la Syrie fut sur le point de nous échapper. (2) Au milieu de ces désastres, ce qui étonne, ce qu'on ne saurait trop remarquer, c'est que Néron ne supporta rien avec plus de patience que les satires et les injures, et que jamais il ne montra plus de douceur qu'envers ceux qui le déchiraient dans leurs discours ou dans leurs vers. (3) On afficha ou l'on répandit contre lui beaucoup d'épigrammes grecques et latines telles que celles-ci

*Aux parricides noms d'Alcméon et d'Oreste  
Joins celui de Néron que tout Romain déteste.  
Récemment marié, Néron tua sa mère.  
Énée est ton aïeul : s'il emporta son père,  
Tes coups, noble César, ont emporté ta mère.  
Ô Parthe, et toi, Néron, l'univers vous admire :  
Vous êtes de Phébus les fidèles portraits ;  
L'un sait tendre son arc, l'autre monter sa lyre,  
L'un jouer de son luth, l'autre lancer ses traits.  
Rome va devenir une seule maison.  
Allons chez les Véliens reprendre garnison,  
À moins que, par malheur, cette maison hostile,  
En s'étendant toujours, n'ait envahi leur ville.*

(4) Il n'en poursuivit point les auteurs, et s'opposa à ce qu'on punît sévèrement ceux qui furent dénoncés au sénat. (5) Au moment où il passait, Isidore le Cynique lui reprocha hautement en public, de chanter si bien les maux de Nauplius, et de si mal user de ses biens. Datus, acteur d'atellanes, dans un rôle où se trouvaient ces mots: "Bonjour, mon père, bonjour, ma mère," imita l'action de boire et de nager pour faire allusion à la mort de Claude et à celle d'Agrippine. Au dernier refrain

*Pluton vous traîne par les pieds.*

il fit un geste qui désignait le sénat. (6) Néron se contenta d'exiler de Rome et d'Italie le philosophe et l'histrion, soit qu'il méprisât l'opinion publique, soit qu'il craignît, en montrant son dépit, de l'irriter davantage.

## CHAPITRES 34 À 39 - ASSASSINATS ET INCENDIE DE ROME

XXXIV. (1) Néron commençait à se fatiguer de sa mère, qui épiait et critiquait avec aigreur ses paroles et ses actions. Il essaya d'abord de la rendre odieuse, en disant qu'il abdiquerait l'empire et se retirerait à Rhodes. Bientôt il lui ôta tous ses honneurs et toute sa puissance, lui enleva sa garde et ses Germains ; enfin il la bannit de sa présence et de son palais. Il eut recours à tous les moyens pour la tourmenter. Était-elle à Rome, des affidés de Néron lui suscitaient des procès ; à la campagne, ils l'accablaient de railleries et d'injures, en passant près de sa retraite par terre ou par mer. (2) Cependant, effrayé de ses menaces et de sa violence, Néron résolut de la perdre. Trois fois il essaya de l'empoisonner ; mais il s'aperçut qu'elle s'était munie d'antidotes. Il fit disposer un plafond qui, à l'aide d'un mécanisme, devait s'écrouler sur elle pendant son sommeil. (3) L'indiscrétion de ses complices éventa son projet. Alors il imagina un navire pouvant se disloquer, destiné à la submerger ou à l'écraser par la chute du plafond. Il feignit donc de se réconcilier avec elle, et, par une lettre des plus flatteuses, l'invita à venir à Baïes célébrer avec lui les fêtes de Minerve. Là, il ordonna aux commandants des galères de briser, comme par un choc fortuit, le bâtiment liburnien qui l'avait amenée, tandis que, de son côté, elle prolongeait le festin. Lorsqu'elle voulut s'en retourner à Baules, il lui offrit, au lieu de sa galère avariée, celle qu'il avait fait préparer. Il la reconduisit gaiement et lui baisa même le sein en se séparant d'elle. (4) Il passa le reste de la nuit dans une grande inquiétude, attendant le résultat de son entreprise. (5) Quand il eut appris que tout avait trompé son attente, et qu'Agrippine s'était échappée à la nage, il ne sut que résoudre. Au moment où l'affranchi de sa mère, Lucius Agermus, venait lui annoncer avec joie qu'elle était saine et sauve, il laissa tomber en secret un poignard près de lui, le fit saisir et mettre aux fers, comme un assassin envoyé par Agrippine ; puis il ordonna qu'on la mît à mort, et répandit le bruit qu'elle s'était tuée elle-même, parce que son crime avait été découvert. (6) On ajoute des circonstances atroces mais sur des autorités incertaines. Néron serait accouru pour voir le cadavre de sa mère, il l'aurait touché, aurait loué ou blâmé telles ou telles parties de son corps, et, dans cet intervalle, aurait demandé à boire. (7) Malgré les félicitations des soldats, du sénat et du peuple, il ne put ni alors, ni plus tard, échapper aux remords de sa conscience. Souvent il avoua qu'il était poursuivi par le spectre de sa mère, par les fouets et les torches ardentes des Furies. (8) Il fit faire un sacrifice aux mages pour évoquer et fléchir son ombre. Dans son voyage en Grèce, il n'osa point assister aux mystères d'Éleusis, parce que la voix du héraut en écarte les impies et les hommes souillés de crimes. (9) À ce parricide, Néron joignit le meurtre de sa tante. Il lui rendit visite pendant une maladie d'entrailles qui la retenait au lit. Selon l'usage des personnes âgées, elle lui passa la main sur la barbe, et dit en le caressant : "Quand j'aurai vu tomber cette barbe, j'aurai assez vécu." Néron se tourna vers ceux qui l'accompagnaient, et dit comme en plaisantant qu'il allait se la faire abattre sur-le-champ ; puis il ordonna aux médecins de purger violemment la malade. Elle n'était pas encore morte qu'il s'empara de ses biens ; et, pour n'en rien perdre, il supprima son testament.

XXXV. (1) Indépendamment d'Octavie, il épousa Poppaea Sabina, fille d'un questeur, mariée auparavant à un chevalier romain, et Statilia Messalina, arrière-petite-fille de Taurus, honoré deux fois du consulat et du triomphe. (2) Pour se l'approprier, il assassina son mari, le consul Atticus Vestinus, dans l'exercice de ses fonctions. (3) Dégoûté bientôt d'Octavie, il dit à ses amis qui lui en faisaient des reproches, que les ornements matrimoniaux devaient lui suffire. (4) Après avoir inutilement essayé plusieurs fois de l'étrangler, il la répudia comme stérile. Mais, voyant que les Romains blâmaient ce divorce et s'emportaient en invectives contre lui, il l'exila d'abord, et enfin la fit périr comme coupable d'adultère. La calomnie était si révoltante, que tous ceux qui furent mis à la torture ayant protesté de son innocence, Néron apostata son pédagogue Anicetus, qui avoua qu'il avait abusé d'Octavie par ruse. (5) Néron épousa Poppée douze jours après qu'il eut répudié Octavie, et l'aima passionnément ; ce qui ne l'empêcha pas de la tuer d'un coup de pied, parce qu'étant enceinte et malade, elle lui avait reproché trop vivement d'être rentré tard d'une course de chars. (6) Elle lui avait donné une fille nommée Claudia Augusta qui mourut en bas âge. (7) Il n'y eut désormais aucune espèce de lien qui pût garantir de ses attentats. (8) Il accusa de conspiration et fit mourir Antonia, fille de Claude, qui refusait de prendre la place de Poppée. Il traita de même tous ceux qui lui étaient attachés ou alliés, entre autres le jeune Aulus Plautius, qu'il viola avant de le faire conduire à la mort, en disant : "Que ma mère aille maintenant embrasser mon successeur," faisant entendre par là qu'Agrippine l'aimait et lui faisait espérer l'empire. (9) Son beau-fils Rufrius Crispinus qu'il avait eu de Poppée, s'amusait à jouer aux commandements et aux empires. C'en fut assez pour qu'il ordonnât à ses esclaves de le noyer dans la mer quand il irait à la pêche. (10) Il exila Tuscus, son frère de lait, parce qu'étant gouverneur d'Égypte, il avait fait usage des bains qu'on avait construits pour l'arrivée de l'empereur. (11) Il obligea son précepteur Sénèque de se donner la mort, quoique ce philosophe lui eût souvent demandé son congé en lui offrant tous ses biens, et que Néron lui eût saintement juré que ses craintes étaient vaines, et qu'il aimerait

mieux mourir que de lui faire aucun mal. (12) Au lieu d'un remède qu'il avait promis à Burrhus, préfet du prétoire, pour le guérir d'un mal de gorge, il lui envoya du poison. Il fit périr de la même manière, en mêlant le fatal breuvage, tantôt à leurs aliments, tantôt à leurs boissons, les affranchis riches et âgés qui d'abord l'avaient fait adopter par Claude, et qui avaient été ensuite les soutiens et les conseillers de sa couronne.

XXXVI. (1) Il ne déploya pas moins de cruauté au dehors et contre les étrangers. Une comète, phénomène qui, suivant l'opinion vulgaire, annonce malheur aux souveraines puissances, avait paru pendant plusieurs nuits consécutives. (2) Troublé par cette apparition, il apprit de l'astrologue Balbillus que les princes avaient coutume de détourner ce funeste présage par des meurtres expiatoires, et de le faire tomber sur la tête des grands. Dès ce moment, il résolut la perte des personnes les plus illustres. La découverte de deux conjurations lui en fournit un prétexte légitime. La première et la plus importante, celle de Pison, se tramait à Rome; la seconde, celle de Vinicius, fut ourdie et découverte à Bénévent. (3) Les conjurés plaidèrent leur cause, chargés de triples chaînes. Quelques-uns avouèrent d'eux-mêmes leur attentat ; d'autres le lui imputèrent à lui-même, disant qu'ils n'avaient pu le dérober que par la mort à tous les crimes dont il s'était souillé. (4) Les enfants des condamnés furent chassés de Rome, et périrent par le poison ou par la faim. On sait que plusieurs furent égorgés dans un même repas avec leurs précepteurs et leurs esclaves, et que d'autres furent privés de toute nourriture.

XXXVII. (1) Dès lors il n'y eut plus dans ses meurtres ni choix ni mesure: il faisait périr qui il voulait et sous quelque prétexte que ce fût. (2) Pour me borner à quelques exemples, on fit un crime à Salvidienus Orfitus d'avoir loué trois pièces de sa maison près du Forum à des députés des villes pour s'y réunir; au jurisconsulte Cassius Longinus, qui était aveugle, d'avoir laissé subsister dans une vieille généalogie de sa famille l'image de C. Cassius, un des meurtriers de César ; à Paetus Thraséa, d'avoir le front sévère et les airs d'un pédagogue. (3) Il n'accordait qu'une heure aux condamnés pour mourir ; et, afin qu'il n'y eût pas de retard, il leur envoyait des médecins qui devaient sur-le-champ "guérir", selon son expression, ceux qui hésitaient, c'est-à-dire leur ouvrir les veines. (4) On dit qu'il voulut donner des hommes vivants à déchirer et à dévorer à un Égyptien glouton qui était habitué à manger de la chair crue et tout ce qu'on lui présentait. (5) Enivré de si monstrueux succès, il dit que nul prince encore n'avait connu toute l'étendue de son pouvoir. Il donna souvent à entendre fort clairement qu'il n'épargnerait pas le reste des sénateurs, qu'il anéantirait cet ordre, et qu'il abandonnerait le commandement des armées aux chevaliers romains et aux affranchis. (6) Jamais, soit en arrivant, soit en partant, il n'embrassa ni ne salua personne. En commençant les travaux de l'isthme, devant une foule nombreuse, il souhaita hautement que l'entreprise tournât à son avantage et à celui du peuple romain, et ne fit aucune mention du sénat.

XXXVIII. (1) Cependant il n'épargna ni le peuple ni les murs de sa patrie. (2) Quelqu'un, dans un entretien familial, ayant cité ce vers grec : "Que la terre, après moi, périsse par le feu!", "Non, reprit-il, que ce soit de mon vivant." Et il accomplit son vœu. (3) En effet, choqué de la laideur des anciens édifices, ainsi que des rues étroites et tortueuses de Rome, il y mit le feu si publiquement, que plusieurs consulaires n'osèrent pas arrêter les esclaves de sa chambre qu'ils surprirent dans leurs maisons, avec des étoupes et des flambeaux. Des greniers, voisins de la Maison dorée, et dont le terrain lui faisait envie, furent abattus par des machines de guerre et incendiés, parce qu'ils étaient bâtis en pierres de taille. (4) Le fléau exerça ses fureurs durant six jours et sept nuits. Le peuple n'eut d'autre refuge que les monuments et les tombeaux. (5) Outre un nombre infini d'édifices publics, le feu consuma les demeures des anciens généraux romains, encore parées des dépouilles des ennemis, les temples bâtis et consacrés par les rois de Rome ou pendant les guerres des Gaules et de Carthage, enfin tout ce que l'antiquité avait laissé de curieux et de mémorable. (6) Il regardait ce spectacle du haut de la tour de Mécène, charmé, disait-il, de la beauté de la flamme, et chantant la prise de Troie, revêtu de son costume de comédien. (7) De peur de laisser échapper cette occasion de pillage et de butin, il promit de faire enlever gratuitement les cadavres et les décombres; mais il ne permit à personne d'approcher des restes de sa propriété. Il reçut et même exigea des contributions pour les réparations de la ville, et faillit ainsi ruiner les provinces et les revenus des particuliers.

XXXIX. (1) À de si grands maux, à de si cruels outrages dont l'empereur était la cause, la fortune ajouta encore d'autres fléaux. En un seul automne, la peste inscrivit trente mille convois sur les registres funèbres. Dans une défaite en Bretagne, deux de nos principales places furent pillées, et un grand nombre de citoyens et d'alliés massacrés. Du côté de l'Orient, un échec honteux en Arménie fit passer nos légions sous le joug, et la Syrie fut sur le point de nous échapper. (2) Au milieu de ces désastres, ce qui étonne, ce qu'on ne saurait trop remarquer, c'est que Néron ne supporta rien avec plus de patience que les satires et les injures, et que jamais il ne montra plus de douceur qu'envers ceux qui le déchiraient dans leurs discours ou dans leurs vers. (3) On afficha ou l'on répandit contre lui beaucoup d'épigrammes grecques et latines telles que celles-ci

*Aux parricides noms d'Alcméon et d'Oreste  
Joins celui de Néron que tout Romain déteste.  
Récemment marié, Néron tua sa mère.  
Énée est ton aïeul : s'il emporta son père,  
Tes coups, noble César, ont emporté ta mère.  
Ô Parthe, et toi, Néron, l'univers vous admire :  
Vous êtes de Phébus les fidèles portraits ;  
L'un sait tendre son arc, l'autre monter sa lyre,  
L'un jouer de son luth, l'autre lancer ses traits.  
Rome va devenir une seule maison.  
Allons chez les Véliens reprendre garnison,  
À moins que, par malheur, cette maison hostile,  
En s'étendant toujours, n'ait envahi leur ville.*

(4) Il n'en poursuivit point les auteurs, et s'opposa à ce qu'on punît sévèrement ceux qui furent dénoncés au sénat. (5) Au moment où il passait, Isidore le Cynique lui reprocha hautement en public, de chanter si bien les maux de Nauplius, et de si mal user de ses biens. Datus, acteur d'atellanes, dans un rôle où se trouvaient ces mots: "Bonjour, mon père, bonjour, ma mère," imita l'action de boire et de nager pour faire allusion à la mort de Claude et à celle d'Agrippine. Au dernier refrain

*Pluton vous traîne par les pieds.*

il fit un geste qui désignait le sénat. (6) Néron se contenta d'exiler de Rome et d'Italie le philosophe et l'histrion, soit qu'il méprisât l'opinion publique, soit qu'il craignît, en montrant son dépit, de l'irriter davantage.